

ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

***LES INDICATEURS
SOCIAUX DU MAROC
2013-2014***

Edition 2016

SOMMAIRE

Avant propos	5
Première partie : Vue d'ensemble	9
Démographie	11
Activité, emploi et chômage	21
Alphabétisation et éducation	29
Santé	39
Habitat et conditions d'habitation	49
Croissance, revenus et niveaux de vie des ménages	57
Loisirs, culture et divertissements	67
Deuxième partie : Tableaux statistiques	75
Démographie	77
Activité, emploi et chômage	103
Alphabétisation et éducation	145
Santé	179
Habitat et conditions d'habitation	215
Croissance, revenus et niveaux de vie des ménages	235
Loisirs, culture et divertissements	259
Annexes	271
Concepts et définitions	273
Notations, sigles et acronymes	291

AVANT-PROPOS

L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des différents utilisateurs une base d'informations permettant, notamment, de faciliter la prise de décision et de fournir les éléments requis pour une éventuelle évaluation de l'impact des politiques publiques sur la qualité de vie de la population.

Outre celles produites par le Haut Commissariat au Plan (HCP), cette publication fournit également des données émanant d'autres départements dont notamment ceux de la Santé, de l'Education, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et des Sports et du Centre Cinématographique Marocain.

S'agissant des informations produites par le HCP, la présente publication se réfère au recensement général de la population et de l'habitat¹ qui fournit la base des projections démographiques nécessaires pour l'élaboration des indicateurs relatifs à la démographie, à l'éducation, à la santé, etc. L'enquête nationale sur l'emploi, les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages et les enquêtes sur les revenus et les niveaux de vie des ménages fournissent respectivement des indicateurs sur le marché du travail et sur les conditions de vie des ménages.

Concernant la mesure de la mortalité infantile et maternelle, des données actualisées sont disponibles à partir de la deuxième enquête nationale démographique réalisée par le HCP au cours de 2009-2010. Le Ministère de la Santé fournit, lui aussi, des

¹ Le dernier réalisé en 2014, après ceux de 2004, 1994, 1982, 1971 et 1960.

informations sur la fécondité, le personnel médical et paramédical, l'infrastructure hospitalière, etc.

Cette publication présente aussi des données sur la scolarisation et les activités des jeunes et des femmes. Les données sur la scolarisation et l'enseignement (effectifs scolarisés, personnel enseignant et administratif, l'infrastructure scolaire,...) sont celles des Ministères de l'Education Nationale, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres. Les informations sur les stagiaires des établissements de formation professionnelle proviennent du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Les informations relatives aux foyers féminins, aux maisons de jeunes, aux centres d'accueil, aux participants aux colonies de vacances et à l'infrastructure sportive sont fournies par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données sur les activités des salles de cinéma et les films ayant reçu le visa d'exploitation sont fournies par le Centre Cinématographique Marocain.

Sur la base de l'ensemble de ces données, ce document est organisé en sept thématiques homogènes, en l'occurrence :

- la démographie ;
- l'activité, l'emploi et le chômage ;
- l'alphabétisation et l'éducation ;
- la santé ;
- l'habitat et les conditions d'habitation ;
- la croissance, les revenus et les niveaux de vie des ménages;
- les loisirs, la culture et les divertissements.

Les lecteurs moins intéressés par le détail des chiffres trouveront, en première partie, une analyse succincte des principaux indicateurs. Des données détaillées sont présentées, en deuxième partie, sous forme d'un éventail élargi de tableaux donnant l'évolution d'indicateurs sociaux sélectionnés.

En annexe, nous avons décliné un rappel des concepts et définitions utilisés afin que l'utilisateur puisse situer et interpréter convenablement l'information fournie.

Nous attirons, enfin, l'attention du lecteur que des indicateurs relatifs aux OMD¹ et d'autres au développement humain sont disponibles sur un site dédié à cet objectif à l'adresse www.hcp.omdh.ma au même titre que d'autres informations complémentaires sur les principales réalisations de l'INDH². D'autres indicateurs, aussi bien à caractère démographique, social qu'économique, peuvent être consultés sur le site Internet du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma). Celui-ci fournit un éventail de données statistiques, d'indicateurs, de cartes thématiques, de rapports et d'études démographiques, sociales et économiques pouvant mieux éclairer et situer les données fournies par la présente publication.

¹ Objectifs du millénaire pour le développement.

² Initiative Nationale pour le Développement Humain.

PREMIERE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE

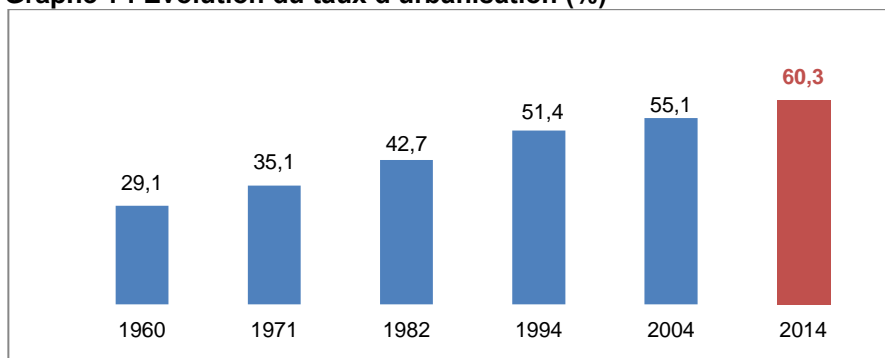
DEMOGRAPHIE

Population : les traits saillants de sa dynamique

Au 1^{er} septembre 2014, l'effectif de la population légale du Royaume a atteint le nombre de 33.848.242 dont 86.206 de nationalité étrangère. Le taux d'accroissement global de la population est de 13,2% par rapport à 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,25% durant la période intercensitaire 2004-2014 contre 1,38% pour la période intercensitaire 1994-2004.

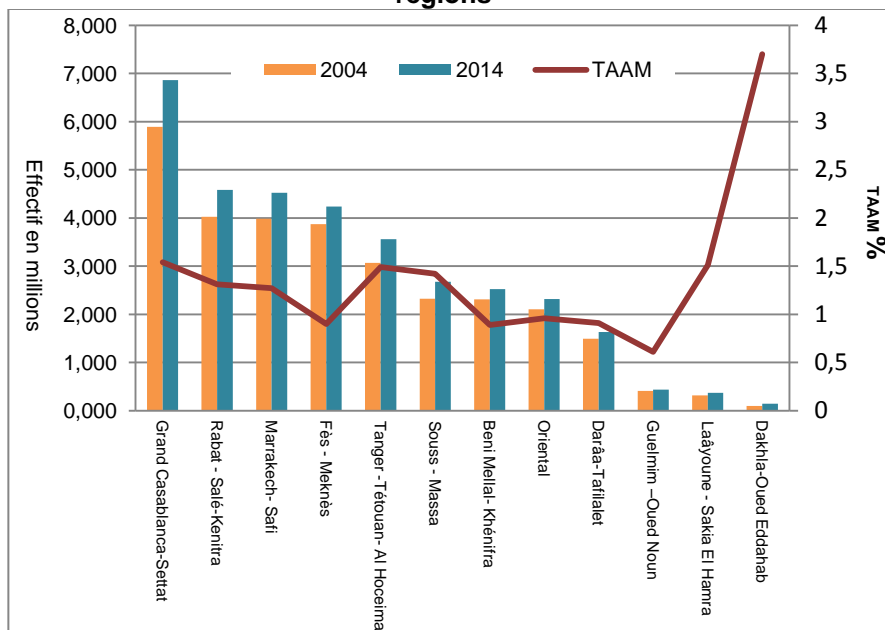
Résultat de l'exode rural, du reclassement de certaines localités rurales et de l'extension du périmètre urbain, le taux d'urbanisation en 2014 est de 60,3% contre 55,1% en 2004. La population citadine a connu un taux d'accroissement démographique annuel moyen de 2,2% au cours de la période intercensitaire 2004-2014 contre 2,1% au cours de la période intercensitaire 1994-2004.

Graphe 1 : Evolution du taux d'urbanisation (%)



Source : HCP ; les six Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH).

Graphe 2 : Taux d'accroissement de la population légale selon les 12 régions¹



Source : HCP, Résultats des recensements : RGPH 2004 et RGPH 2014.

En se référant au nouveau découpage régional des 12 régions, cinq régions s'accaparent les 70,2% de la population du Maroc, dépassant les trois millions d'habitants chacune. Plus du cinquième (20,3%) de la population du pays se concentre au niveau de la région du Grand Casablanca-Settat, soit plus de 6,86 millions d'habitant suivie par les régions de Rabat-Salé-Kénitra (avec une part de 13,5% et un effectif de plus de 4,58 millions), la région de Marrakech-Safi (avec une part de 13,4% et un effectif de plus de

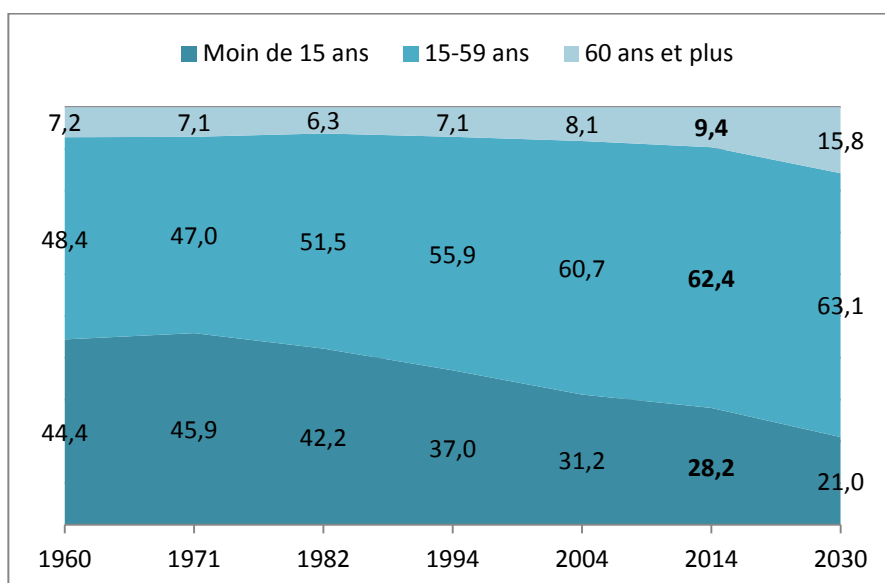
¹ Selon le nouveau découpage,

TAAM : taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2004 et 2014.

4,52 millions), de Fès-Meknès (avec une part de 12,5% et un effectif de plus de 4,23 millions) et enfin de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (avec une part de 10,5% et un effectif de plus de 3,55 millions). Le reste de la population du Maroc se répartit entre les autres régions avec des parts allant de 7,9% pour la région de Souss-Massa à 0,4% pour la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Vieillessement confirmé et recul de la part des enfants

Figure.3 : Evolution de la structure par âge de la population



Source : HCP : RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004, 2014 et projections 2030 du CERED.

La part des enfants de moins de 15 ans a baissé, suite au recul de la fécondité, passant entre 2004 et 2014, de 31% à 28,2%. La population en âge actif (15 à 59 ans) a vu son poids augmenter de

60,7% à 62,4%, durant cette décennie, et ce en raison de l'élan démographique issu des années passées de forte fécondité. En revanche, la part des personnes du troisième âge (60 ans et plus) représente 9,4% en 2014 contre 8,1% en 2004, soit une hausse relative de 16% durant cette période intercensitaire. Il ressort des résultats du dernier recensement que près de 5,1% de ces personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules, dont 73,7% sont des femmes.

Le vieillissement est plus important dans les régions de l'Oriental (10,2%), de Beni-Mellal-Khénifra (10,0%), et de Fès-Meknès (9,7%). En revanche, il est le plus faible dans les régions d'Eddakhla-Oued-Eddahab (3,1%) et de Laayoune-Sakia El Hamra (5,3%). Par milieu de résidence, près de 6 personnes sur 10 âgées de 60 ans et plus (59,4%) résident en milieu urbain.

Inflexion de la tendance de la nuptialité : la part du célibat recule et celle du célibat définitif double

Tableau 1: Structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (%)

Statut matrimonial	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	45,7	34,0	39,7	40,9	28,9	34,8
Marié	52,7	52,8	52,7	57,4	58,0	57,7
Divorcé	0,7	3,1	2,0	0,9	3,3	2,2
Veuf	0,9	10,1	5,6	0,8	9,8	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source : HCP : RGPH 2004 et 2014.

La part des célibataires a reculé entre les deux recensements de 4,9 (de 4,8 points chez les hommes et de 5,1 points chez les

femmes). Cette baisse de la part du célibat, plus marquée parmi les jeunes, constitue une inflexion de la tendance générale observée durant les dernières décennies. Elle a cependant bénéficié aux parts des mariés soit un gain de 5,0 points entre les deux périodes (4,7 points parmi les hommes et 5,2 points parmi les femmes).

Il convient de souligner par contre que le taux de célibat définitif à 50 ans a maintenu sa hausse et sa part a presque doublé en l'espace de dix ans, passant de 3% en 2004 à 5,9% en 2014, soit 6,7% pour les femmes et 5,1% pour les hommes et 6,9% pour les citadins contre 3,8% pour les ruraux.

Léger recul de l'âge de la primo-nuptialité chez les femmes

Globalement, l'âge au premier mariage féminin a diminué de 26,3 ans à 25,7 ans durant la dernière période intercensitaire. Cette tendance laisse présager une inflexion de la fécondité non encore observée dans les chiffres du fait probablement d'une progression de la pratique contraceptive dont la prévalence a déjà atteint 67,4% en 2011. Quant à l'âge au premier mariage masculin, après une augmentation de 30 à 31,2 ans entre 1994 et 2004, il s'est depuis stabilisé à 31,3 ans en 2014.

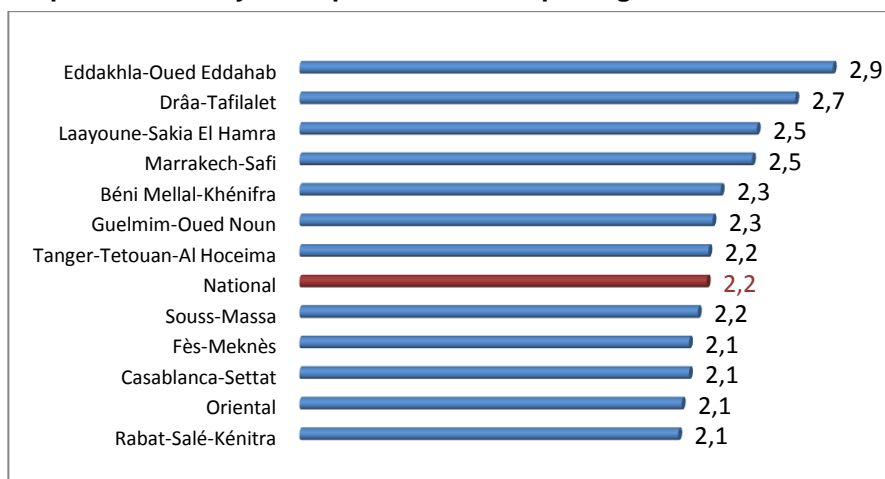
Sur le plan régional, Guelmim-Oued Noun est la région qui affiche l'âge au premier mariage le plus élevé aussi bien pour les femmes (27,8 ans) que pour les hommes (32,6 ans). Cependant, l'âge le plus précoce de primo-nuptialité, est enregistré au niveau de la région de « Eddakhla-Oued Eddahab » pour les femmes (23,5 ans) et de la région de Drâa-Tafilale (30,2 ans) pour les hommes.

Transition de la fécondité soutenue par le recul rural

L'indice synthétique de fécondité (ISF) ou le nombre moyen d'enfants par femme se situe à 2,2 enfants par femme en 2014 contre 2,4 en 2004 et 3,3 en 1994. Par milieu de résidence, cet indice s'établit en 2014 à 2,5 en milieu rural et à 2,0 en milieu urbain où la fécondité passe au seuil de remplacement des générations. Une tendance qui soutiendrait une éventuelle convergence de la fécondité entre les deux milieux de résidence.

La fécondité enregistre son niveau le plus bas (2,1) dans les régions de l'Oriental, Souss-Massa, Fès-Meknès, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Ce sont les régions de Eddakhla-Oued-Eddahab, et de Drâa-Tafilalet qui affichent par contre les ISF les plus élevés, respectivement (2,9 et 2,7 enfants par femme).

Graphe 4: Indice synthétique de fécondité par région en 2014



Source : HCP : RGPH 2014.

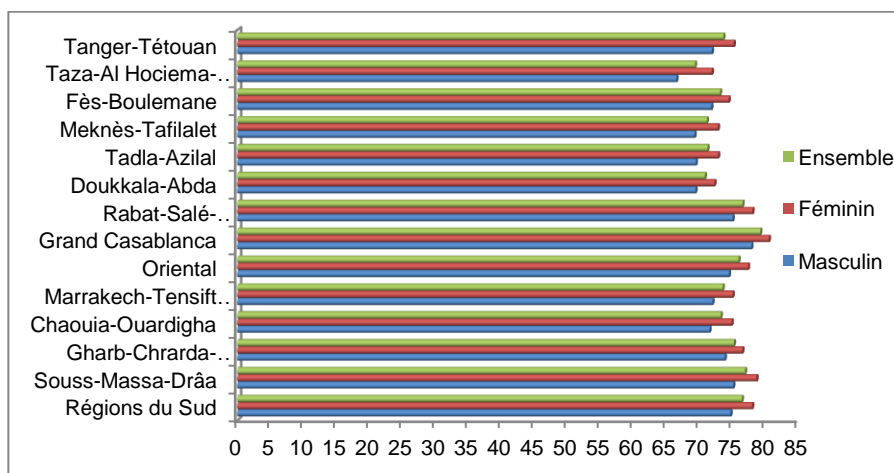
Espérance de vie à la naissance : prolongement substantiel

En 2014, l'espérance de vie à la naissance est estimée¹ à 75,5 ans (75,3 ans en 2013), soit 74,5 ans pour les hommes et 76,4 ans pour les femmes (74,3 ans et 76,2 ans respectivement en 2013). Si en 1962, le marocain espérait à sa naissance, vivre en moyenne 47 ans (57 ans en milieu urbain et 43 ans en milieu rural), en 2014, près d'un demi siècle plus tard, son espérance de vie s'est prolongée de près de trente ans (77,8 ans en milieu urbain et 72,0 ans en milieu rural). Ce gain de presque 30 ans est la résultante de la baisse de la mortalité aux différents âges. L'espérance de vie à soixante ans varie selon le sexe. Elle s'élève en 2010 à 21,6 ans pour les femmes et à 19,5 ans pour les hommes.

Selon la région, les résidents de la région du Grand Casablanca ont la plus grande longévité potentielle, suivis de ceux de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et de l'Oriental qui affichent des espérances de vie supérieures à la moyenne nationale. Les régions de Taza-Al Hociema-Taounate et de Meknès-Tafilalet occupent par contre la dernière place.

¹ Selon les projection du CERED.

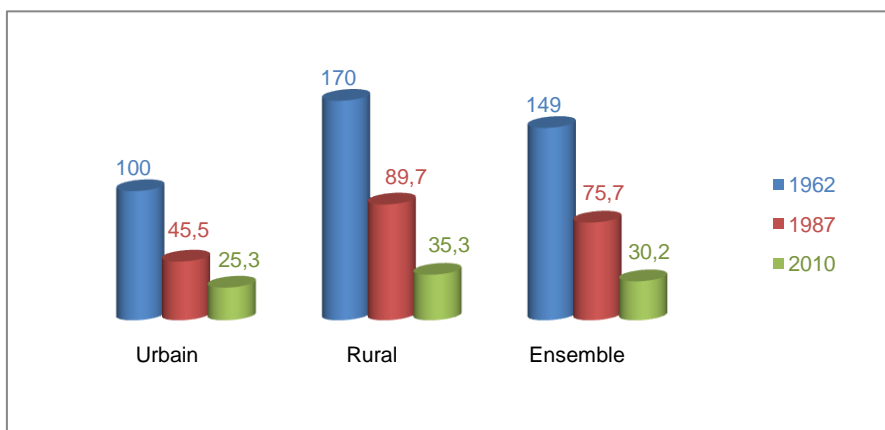
Figure.5 : Espérance de vie à la naissance selon la région. 2010



Source : HCP/ END 2009/2010.

Les mortalités infantile et maternelle : tendance à la baisse

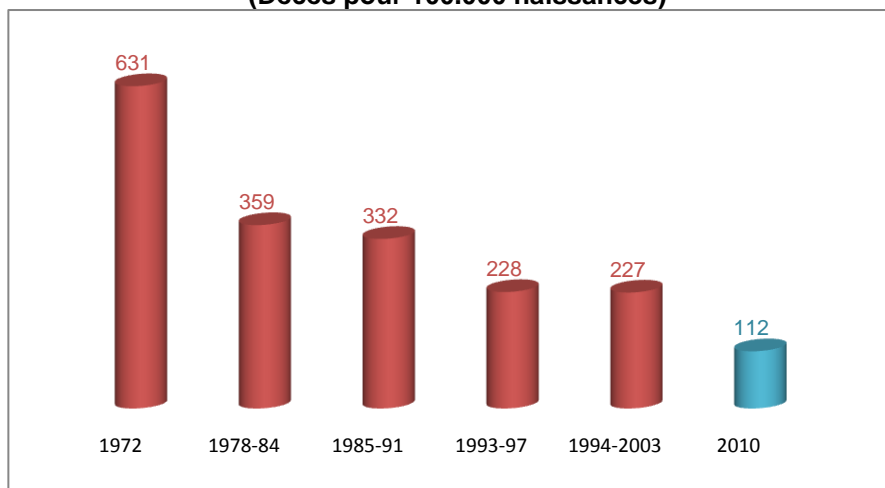
Figure.6 : Quotient de mortalité infantile par milieu de résidence(‰)



Sources : HCP (ENDPR 1986-88 et END 2009/2010) et Ministère de la santé,

L'enquête nationale démographique 2009/2010 révèle une forte baisse du niveau de mortalité infantile. En effet, son quotient est passé de 149‰ en 1962 à 75,7‰ en 1987 pour atteindre 30,2‰ en 2010. Le quotient de mortalité infanto-juvénile¹ qui était de 213‰ en 1962 est passé à 104‰ en 1987 et à 36‰ en 2010. C'est dire qu'au début des années 1960, près d'un enfant sur sept mourait avant d'atteindre un an contre un sur 33 aujourd'hui ; et plus d'un enfant sur cinq mourait avant l'âge de cinq ans contre un sur 28 aujourd'hui.

**Figure.7 : Evolution du taux de mortalité maternelle
(Décès pour 100.000 naissances)**



Sources : HCP (ENDPR86/88, END2009/2010) et Ministère de la santé.

A l'instar de la mortalité infantile, la mortalité maternelle connaît également une baisse remarquable. Pour 100 mille naissances, les décès pour des raisons liées à la maternité sont passés de 227

¹ Enfants âgés de 0 à 5 ans.

décès (186 en milieu urbain et 267 en milieu rural) au cours de la période 1994-2003 à 112 (73 et 148 respectivement) en 2010.

Ménages : Taille, structure et profil des chefs de ménage

Selon les données du RGPH-2014, la taille moyenne des ménages est de 4.6 personnes en 2014 (5,24 en 2004). Elle est de 4,2 personnes en milieu urbain (4,75 en 2004) et de 5,3 en milieu rural (5,99 en 2004).

La structure des ménages relève que 7,2% (523.534 ménages) de l'ensemble des ménages sont constitués d'une seule personne (8,1% en milieu urbain et 5,4% en milieu rural), et 46,7% de 5 personnes ou plus (40,5% en urbain et 58,7% en rural).

Pour ce qui est des chefs de ménage par sexe, il ressort que 16,2% des ménages sont dirigés par des femmes (18,6% en milieu urbain et 11,6% en milieu rural). Parmi ces derniers, 20,9% de ces ménages sont constitués d'une seule personne.

La structure des femmes chefs de ménage selon le statut matrimonial montre que 55,2% sont veuves, 19,7% sont mariées, 14,3% sont divorcées et 10,8% sont célibataires.

ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

Léger repli du taux d'activité et du taux d'emploi

Estimé à 11,8 million en 2014, l'effectif des actifs âgés de 15 ans et plus a connu une légère hausse avoisinant 0,9% comparé à celui de 2013 (une hausse de 1,4% en milieu urbain contre 0,3% en milieu rural). Le taux d'activité a baissé en conséquence de 0,3 point passant de 48,3% en 2013 à 48,0% en 2014.

Le volume global de l'emploi a atteint 10,6 millions, soit une création nette de 21 mille postes d'emplois, résultat d'une création de 27 mille postes en milieu urbain et d'une perte de 6 mille postes en milieu rural. Le taux d'emploi a reculé de 0,5 point passant de 43,8% en 2013 à 43,3% en 2014. Il a également baissé de 0,5 point dans les deux milieux de résidence, de 36,4% à 35,9% en milieu urbain et de 55,2% à 54,7% en milieu rural.

Traits saillants du profil des actifs adultes

- Six actifs sur dix (60,8% résident en milieu urbain).
- Presque six actifs sur dix (58,6%) n'ont aucun diplôme et seuls 13,0% ont un niveau scolaire supérieur.
- La contribution des femmes à l'offre globale de travail reste encore modérée. Leur taux d'activité est de 25,3% contre 72,4% pour les hommes. Par milieu de résidence, la femme rurale (36,9%) est plus active que la femme urbaine (17,8%).

Perte de 24 mille emplois rémunérés en 2014

En 2014, 24 mille postes d'emplois rémunérés ont été perdus, résultat d'une création de 43 mille en milieu urbain et d'une perte de 67 mille en milieu rural. L'emploi non rémunéré a enregistré une hausse de 61 mille postes en zones rurales et une perte de 16 mille postes en zones urbaines, ce qui correspond à la création de 45 mille postes au niveau national.

L'économie marocaine a ainsi connu la création nette de 21 mille postes d'emploi, résultat d'une création 27 mille postes en milieu urbain et d'une perte de 6 mille en milieu rural.

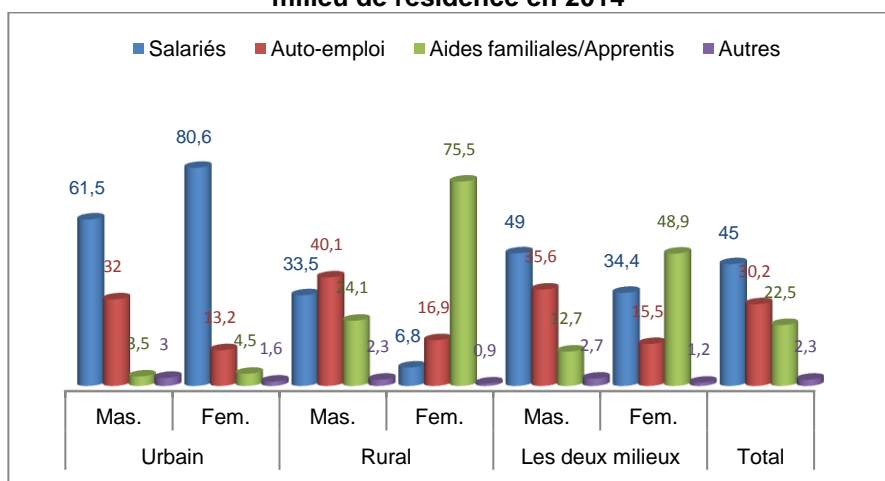
Secteur tertiaire et primaire créateurs d'emploi en 2014

Au niveau sectoriel, la création nette d'emplois a concerné les "services" avec 42 mille postes (contre 111 mille en 2013), soit un accroissement de 1% du volume d'emploi du secteur. De même, l'"agriculture, forêt et pêche" a créé 16 mille postes d'emploi (contre 58 mille en 2013), représentant une hausse de 0,4% du volume d'emploi du secteur. En revanche, le secteur de l'"industrie" qui comprend aussi l'artisanat a perdu 37 mille postes d'emploi, ce qui correspond à une baisse de 3% du volume d'emploi du secteur. De son côté, le secteur des BTP, a connu une stagnation de son volume d'emploi.

Statut professionnel, couverture médicale et stabilité dans l'emploi

La structure de l'emploi adulte selon le statut professionnel montre qu'en 2014 le salariat représente 45,0% et l'auto-emploi 30,2% «indépendants et employeurs» alors que l'emploi non rémunéré «aide familiale ou apprenti» représente 22,5% (48,9% pour les femmes). Selon le sexe, si le salariat domine en milieu urbain (61,5% pour les hommes contre 80,6% pour les femmes), en milieu rural l'auto-emploi est le premier statut 40,1% chez les hommes (surtout des indépendants) alors que pour les femmes les trois quarts de l'emploi féminin rural est non-rémunéré.

Figure.1 : Structure de l'emploi selon le statut professionnel et le milieu de résidence en 2014



Source: HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

La nature du lien entre les salariés et leur employeur renseigne sur le niveau de stabilité et la qualité de l'emploi. Ainsi, il en ressort qu'en 2014, 62,2% des salariés travaillent sans contrat (85,9% en milieu rural et 53,3% en milieu urbain). Ceux qui ont un emploi stable avec contrat écrit à durée indéterminée représentent 25,0% (7,3% dans la campagne contre 31,5% dans les villes). Ces disparités suivent un autre schéma selon le sexe. En effet, le taux de contractualisation¹ chez les femmes est plus important que celui chez les hommes (48,5% contre 34,0%), les salariés exerçant sous contrat écrit et à durée indéterminée représentent 33,2% pour le salariat féminin contre 22,8% pour le salariat masculin.

Tableau1 : Salariés âgés de 15 ans et plus selon le type de contrat et le sexe en 2014

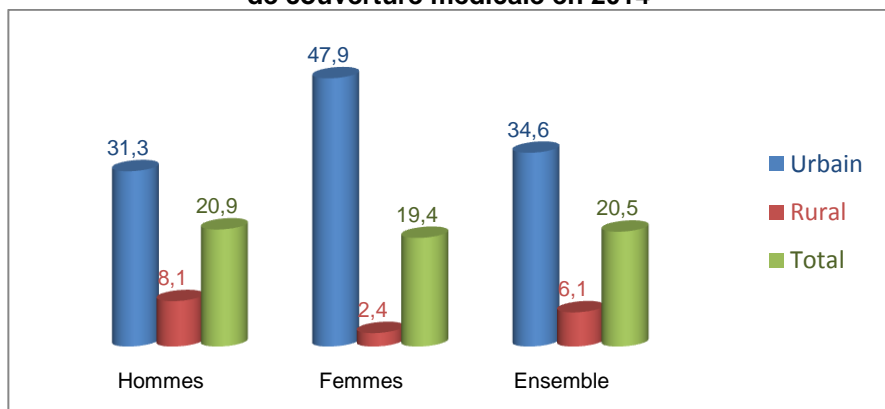
	Urbain		Rural		Masc.	Total	
	Masc	Fem.	Masc	Fem.		Fem.	Total
Contrat écrit et à durée déterminée	10,1	12,6	3,4	4,8	8,1	11,6	8,8
Contrat écrit et à durée indéterminée	29,7	37,0	7,3	6,7	22,8	33,2	25,0
Contrat Verbal	3,1	3,8	2,9	3,0	3,1	3,7	3,2
Sans contrat	56,1	45,5	86,0	84,7	65,2	50,4	62,2
Non déclaré	1,0	1,1	0,4	0,8	0,8	1,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Ecrite ou verbale.

Pour ce qui est du taux d'affiliation des salariés à un système de couverture médicale, il s'établit à 41,7% en 2014 (53,3% pour les femmes et 38,7% pour les hommes). Par milieu de résidence, ce taux est de 49,8% dans les villes contre seulement 19,5% dans la campagne. Le taux d'affiliation de l'ensemble des actifs occupés tous statuts professionnels confondus, ne dépasse pas 20,5%, soit 6,1% dans le milieu rural et 34,61% dans le milieu urbain où les femmes sont affiliées à 47,9% contre 31,3% pour les hommes.

Figure 2: Taux d'affiliation des actifs occupés adultes à un système de couverture médicale en 2014



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Hausse du taux de chômage national de 0,7 point

En 2014, le nombre des chômeurs a augmenté de 7,9% au niveau national, soit 86 mille chômeurs en plus, passant de 1.081 mille en 2013 à 1.167 mille chômeurs en 2014. Cette hausse a concerné les deux sexes et les deux milieux de résidence.

Le taux de chômage s'est accru de 0,7 point, passant de 9,2% en 2013 à 9,9% en 2014. Cette hausse a concerné les deux milieux, il

est passé de 14,0% à 14,8% en milieu urbain et de 3,8% à 4,2% en milieu rural.

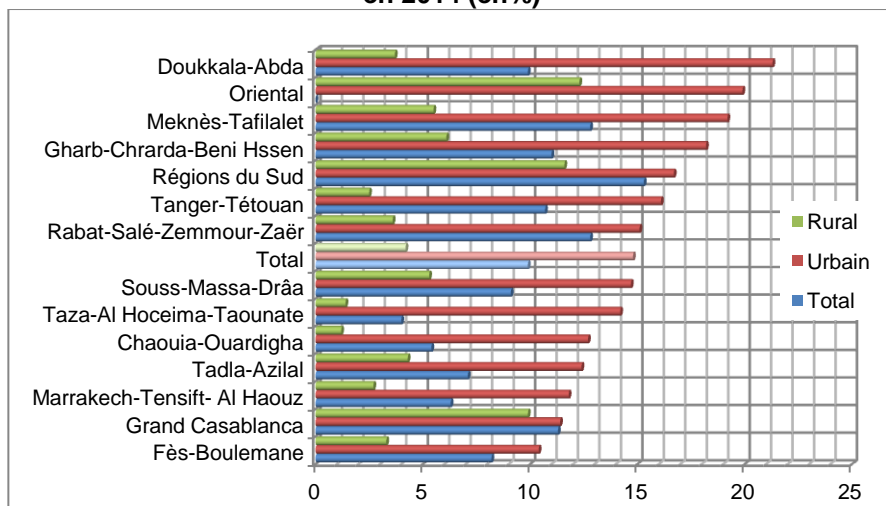
En milieu urbain, ce sont les taux de chômage des jeunes citadins, âgés de 15 à 24 et de 25-34 ans qui ont connu les hausses les plus significatives (+2,1 et +1,1 points respectivement), ainsi que celui des diplômés de niveau supérieur (+2,3 points). Selon le sexe, le taux de chômage des femmes marque une hausse relativement plus importante (+1,5 point) que pour celle de celui des hommes (+0,5 point).

Les traits saillants qui marquent le profil des chômeurs

Globalement, ces traits ayant un caractère structurel, ne connaissent pas de changements significatifs. Ainsi, plus de sept chômeurs sur dix sont de sexe masculin, quatre chômeurs sur cinq résident en milieu urbain, un peu moins des deux tiers sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans, plus du quart (27,8%) des chômeurs détient un diplôme de niveau supérieur, presque la moitié (47,8%) sont en quête de leur première insertion dans le marché de travail, et près des deux tiers (61,9%) chôment depuis plus d'une année. Par ailleurs, 29,2% des chômeurs le sont suite à l'arrêt de l'activité de leur établissement ou au licenciement et 31,6% suite à l'arrêt ou la fin des études avec ou sans avoir obtenu de diplôme.

Taux de chômage régional

Figure.3 : Taux de chômage régional¹ par milieu de résidence en 2014 (en%)



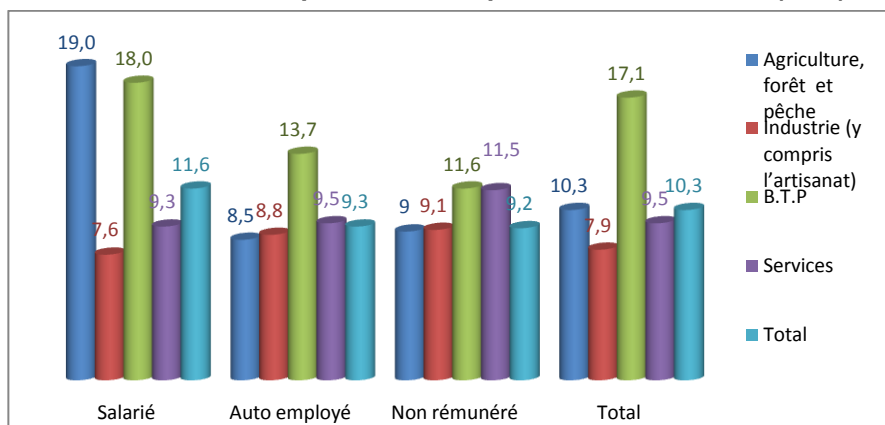
Source: HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Sous-emploi : reprise de la hausse après une stagnation de deux ans

Concernant le sous emploi des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, son volume a augmenté de 978 mille en 2013 à 1.100 mille personnes en 2014 (de 448 mille à 511 mille personnes dans les villes et de 530 mille à 589 mille dans la campagne). Par conséquent, le taux de sous emploi est passé de 9,2% à 10,3% (de 8,4% à 9,5% dans les villes et de 10,1% à 11,2% dans la campagne).

¹ NB : Les régions sud comportent les régions de : Oued -Ed-dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia-El Hamra et Guelmim-Es-Semara.

Figure.4 : Taux de sous-emploi selon le secteur d'activité économique et le statut professionnel en 2014 (en%)



Source: HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Le sous emploi touche relativement plus les hommes qui représentent près de 83,9% des personnes dans cette situation. Les hommes ont ainsi un taux de sous emploi de loin supérieur à celui des femmes (11,9% contre 6,1% respectivement).

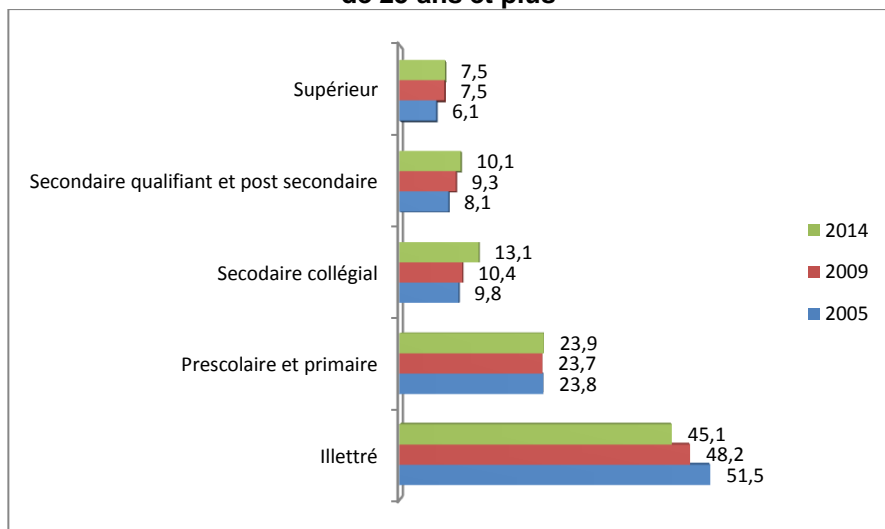
Selon le secteur d'activité, le "BTP" reste le premier secteur où le phénomène du sous-emploi prend de l'ampleur avec un taux de 17,1% au niveau national. Ces données analysées selon la situation dans la profession montrent que les salariés exerçant dans le secteur du "BTP" et de l'"Agriculture, forêt et pêche" sont ceux qui affichent les taux de sous-emploi les plus élevés (18,0% et 19,0% respectivement).

ALPHABETISATION ET EDUCATION

Niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus

Au terme de l'année 2014, 7,5% de la population âgée de 25 ans et plus, ont atteint un niveau d'études supérieur. Ceux qui ont atteint le niveau secondaire (collégial ou qualifiant ou post secondaire) représentent 23,2% contre 23,9% qui ont un niveau primaire. Par ailleurs, 45,1% de cette population ne savent encore ni lire ni écrire. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (59,1% contre 29,3% successivement).

Figure.1 : Evolution du niveau d'étude en (%) pour la population âgée de 25 ans et plus

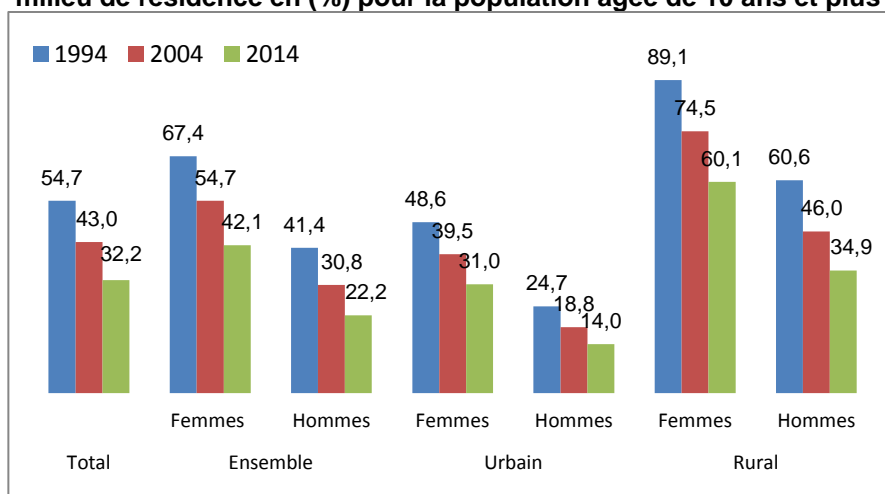


Source : HCP, enquête nationale sur l'emploi.

Alphabétisation : Des efforts restent à déployer malgré la baisse en taux d'analphabétisme

L'analyse des données du dernier RGPH relève une baisse du taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus. En effet, cette baisse de 10,8 points au bout d'une décennie durant, (de 43,0% en 2004 à 32,2% en 2014) est un peu plus accentuée chez les femmes 12,6 points (de 54,7 % à 42,1%) que chez les hommes 8,6 points (de 30,8% à 22,2%). Par milieu de résidence, cette baisse est plus prononcée chez les femmes en milieu rural soit de 14 ,4 points (de 74,5 % à 60,1%) qu'en milieu urbain soit seulement 8,5 points (de 39,5 % à 31,0%) et ce, durant la même période intercensitaire.

Figure.2 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe et milieu de résidence en (%) pour la population âgée de 10 ans et plus

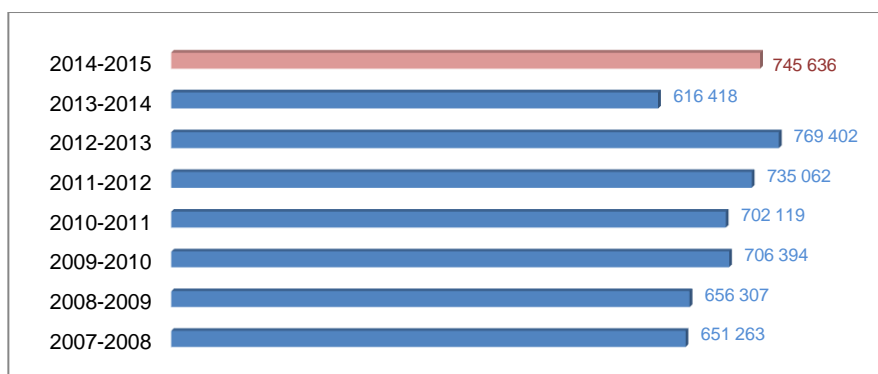


Source : HCP, RGPH 1994 et 2014

D'un autre côté, il ressort de la même source que le taux d'analphabétisme analysé par région, que les régions de Beni Mellal-Khénifra et de Marrakech-Safi, marquent les taux d'analphabétisme les plus élevés (39,1% et 37,8% respectivement). Quant aux régions de Laâyoune-Sakia El Hamera et de Ed Dakhla-Oued Ed Dahab, elles enregistrent par contre les taux les plus bas (21,5% et 22,3%).

Les inscrits aux programmes d'alphabétisation

Figure.3 : Evolution des inscrits aux programmes d'alphabétisation



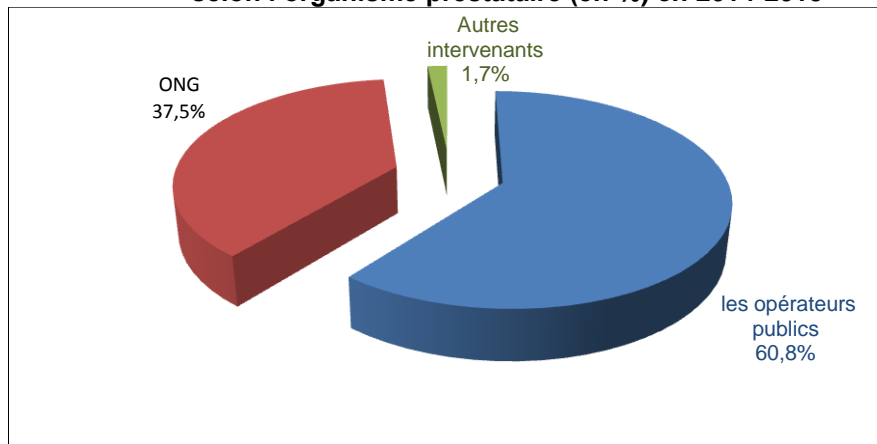
Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, (Département de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle).

Par ailleurs, en dépit de son augmentation de 20,9% en 2015, et de 14,5% depuis le démarrage de cette initiative, le nombre de bénéficiaires des programmes d'alphabétisation reste à étudier. Son niveau modéré montre que des efforts restent encore à déployer pour éradiquer le phénomène comme déjà prévu par les différents programmes sociaux à l'horizon de l'an 2025.

L'effectif des bénéficiaires de ces programmes a atteint le nombre de 745.363 inscrits au titre de l'année 2014-2015, contre 616.418 une année auparavant, soit une augmentation de 20,9%.

L'analyse des effectifs des inscrits à ces programmes selon l'organisme prestataire, montre que le principal intervenant est toujours celui des départements et institutions publics avec une contribution de 60,8% suivis par les ONG avec 37,5%.

Figure.4 : Structure des inscrits aux programmes d'alphabétisation selon l'organisme prestataire (en %) en 2014-2015



Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, (Département de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle).

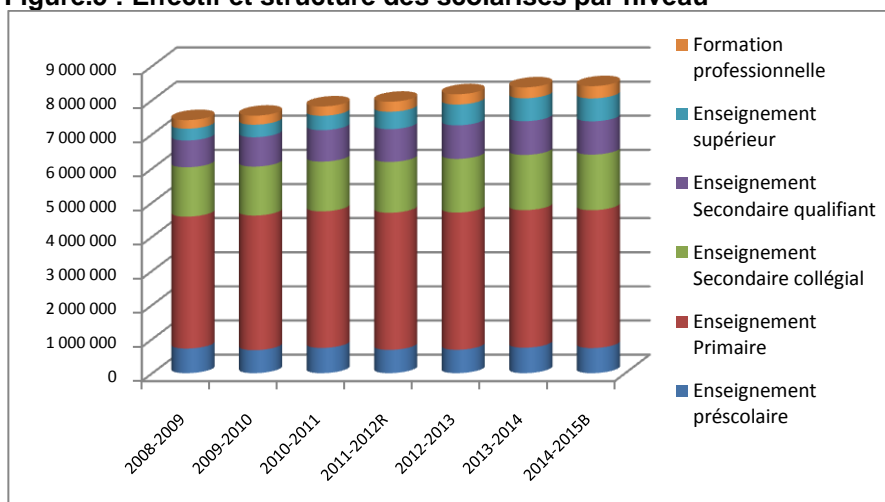
Le Ministère des Habous et des Affaires islamiques, à travers les mosquées du Royaume, contribue à lui seul à raison de 90,0% à ce programme, permettant ainsi à 251.559 personnes d'en bénéficier sur un total de 279.555 inscrits en 2014-2015 dans ces programmes au secteur public.

Pour ce qui est des ONG, deuxième acteur principal dans ce domaine, elles ont encadré quant à elles, au terme de cette même année 453.337 bénéficiaires, contre 290.398 bénéficiaires l'année précédente, soit une hausse de 56%.

Education et scolarisation

Au terme de l'année 2014-15¹, l'effectif global des scolarisés est estimé à plus de 8,4 millions d'élèves, tous cycles d'enseignements confondus (contre 8,3 millions en 2013-2014 et 7,2 millions en 2006-2007). Le graphique ci-dessous donne l'évolution de l'effectif et de la structure de l'ensemble des scolarisés selon le niveau scolaire.

Figure.5 : Effectif et structure des scolarisés par niveau¹



¹ L'effectif des scolarisés au niveau supérieur n'étant pas encore disponible pour l'année 2013-2014, on a maintenu pour ce graphique le chiffre de l'année précédente pour ce même cycle : (Voir tableau de la page 15, mention B).

Source : Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

Le primaire à lui seul s'accapare presque la moitié de ces scolarisés avec près de 4 millions d'élèves, durant les deux années scolaires 2013-14 et 2014-15 et à savoir que la majorité de l'enseignement à ce niveau est assuré par le secteur public ; soit à raison de 85,7% et 84,8% durant la même période.

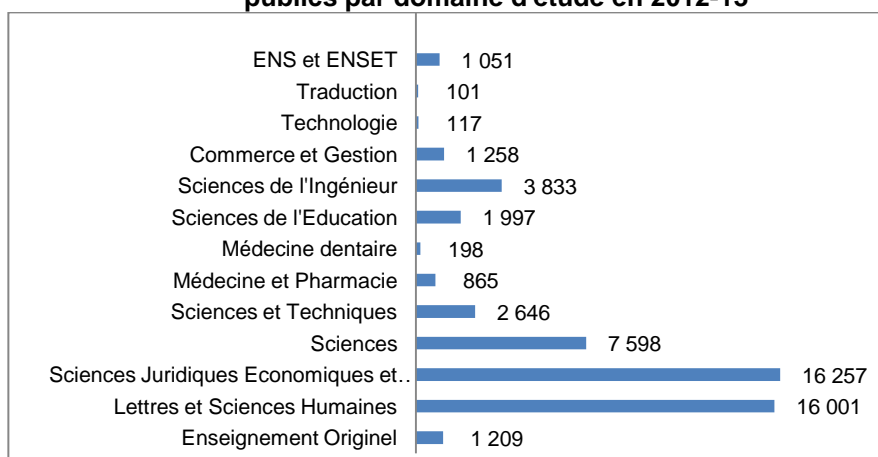
L'effectif des élèves dans l'enseignement secondaire collégial est passé de près de 1,57 million en 2012/13 et à 1,61 et 1,62 million en 2013-2014 et 2014-15 successivement avec une amélioration modérée de la part du milieu rural, ainsi sa part est passée de 27% à 28,1 et à 31,7 durant la même période. La part assurée par le secteur privé s'améliore mais reste faible, soit 7,8% en 2013/14 et 8,4 en 2014-15

L'enseignement secondaire qualifiant, a reçu, quant à lui, 988 mille élèves, au terme de l'année scolaire 2013/14, et 975 mille en 2014-15 enregistrant ainsi un taux d'accroissement de (-1,3%)

Les données les plus récentes disponibles concernant les scolarisés dans l'enseignement supérieur et ceux relatives à l'année scolaire 2013/2014. Leur nombre est de 671 mille étudiants contre 609 mille l'an précédant. Le privé assure à 5,1% l'enseignement des étudiants dans ce cycle.

Pour ce qui est des établissements universitaires publics, le graphique ci-dessous représente les pourcents de ces établissements par domaine d'étude.

Figure.6 : Effectif des lauréats des établissements universitaires publics par domaine d'étude en 2012-13



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

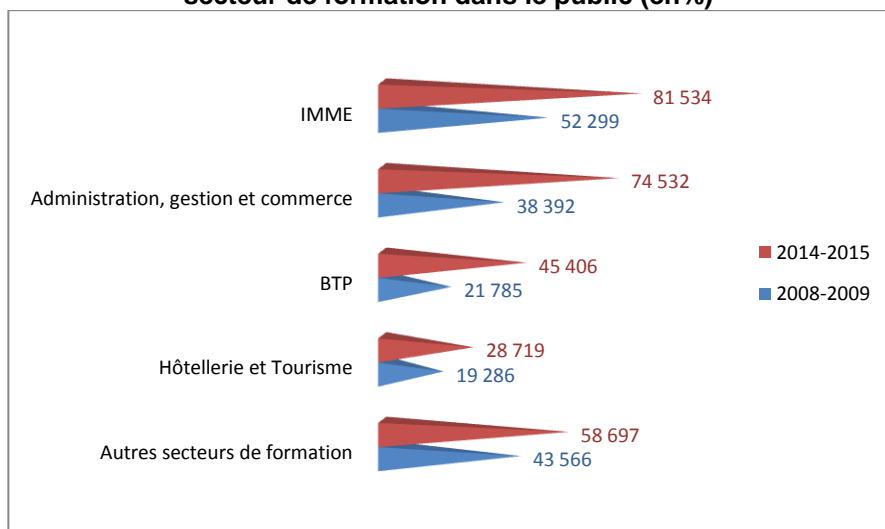
Formation professionnelle

Une hausse continue et tendancielle de l'effectif des jeunes inscrits aux cycles de formation professionnelle est marquée d'après l'analyse des données relatives à cette formation durant ces quinze dernières années. Ce qui certifie l'intérêt porté par ces jeunes à cette formation pour favoriser leurs opportunités d'insertion rapide dans le marché du travail (vue la courte durée de la formation). En effet, leur effectif a presque triplé, passant de 130 mille stagiaires en 1998 à près de 320 mille en 2013-2014 et à près de 360 mille en 2014-15.

Près de 80 % de ces stagiaires ont suivi leur formation dans le secteur public, qui continue à dominer la formation. En analysant ces effectifs par secteur de formation, il en ressort que le secteur de

l'industrie mécanique, métallurgique et électrique demeure en tête des secteurs de formation qui intéressent les stagiaires de cette formation. En effet, ce dernier a enregistré une hausse en 2014-15 de 7,8% par rapport à l'année précédente, soit 5872 stagiaires de plus en termes absolus, de 75.662 à 81.534 stagiaires. Ce secteur est suivi par le secteur de l'administration, la gestion et le commerce qui occupe la deuxième position avec 74.532 stagiaires en 2014-15 contre 62.970 stagiaires une année auparavant.

Figure.7 : Evolution de l'effectif en formation professionnelle par secteur de formation dans le public (en%)

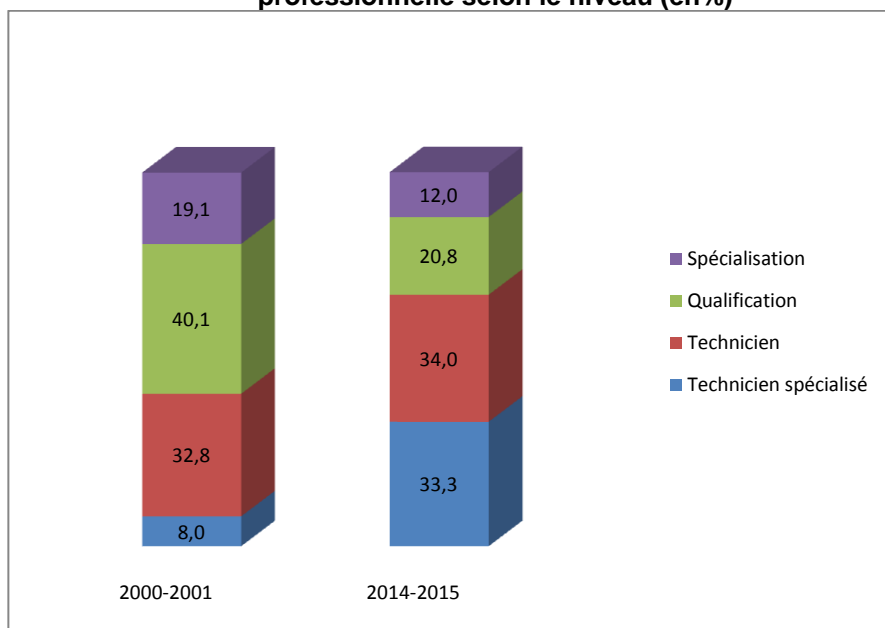


Source : Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

Comparé à son niveau douze ans auparavant, le cycle des «techniciens spécialisés» est devenu le cycle le plus sollicité par ces stagiaires (soit respectivement 8,0% et 33,3% en 2000-2001 et 2014-2015), s'approchant ainsi de la part dans le cycle de

« Technicien ». Les parts respectives des stagiaires des niveaux techniciens, qualification et niveau spécialisation sont de 34,0%, 20,8% et de 12% pour l'année 2014-2015 contre respectivement 32,8%, 40,1% et 19,1% enregistrées pour l'année 2000-2001.

Figure.8 : Evolution de la structure des stagiaires en formation professionnelle selon le niveau (en%)



Source : Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

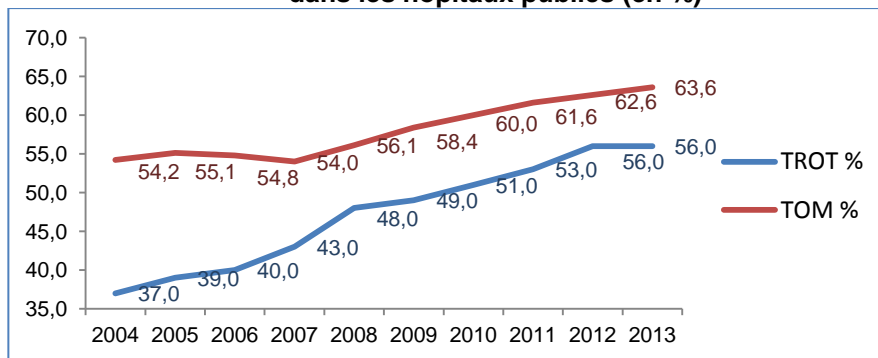
SANTE

Statistiques générales sur l'infrastructure sanitaire

Le nombre d'établissements de soins de santé de base est de 2.759 et celui des établissements hospitaliers est de 143 au terme de l'année 2013. Par ailleurs, La capacité litière fonctionnelle a augmenté de 3 lits passant ainsi de 21.490 lits à 21.493 de 2012 à 2013

Le taux d'occupation moyenne des lits quant à lui s'est établi à 63,6% enregistrant une légère hausse par rapport à l'an précédant (soit 62,6%). Une moyenne nationale qui varie selon la région dans une fourchette allant de 38% enregistrée dans la région de Guelmim-EsSemara à 76% enregistrée au niveau de celle du Grand Casablanca.

Figure.1 : Taux d'occupation moyen (TOM) et taux de rotation (TROT) dans les hôpitaux publics (en %)



Source : Ministère de la Santé.

Offre de soins de santé : personnel médical et paramédical

En 2013, l'effectif des médecins est de 17.121¹ dont 52,4% exercent dans le secteur privé et 51,5% sont des médecins spécialistes. La répartition des médecins par spécialité et secteur montre que la médecine générale s'accapare la plus grande part dans les deux secteurs avec 59% dans le public et 38,9% pour privé.

L'effectif des chirurgiens dentistes a connu une légère baisse passant de 4.487 en 2011 à 4.448 en 2013. 92,7% de ces chirurgiens dentistes pratiquent dans le secteur privé.

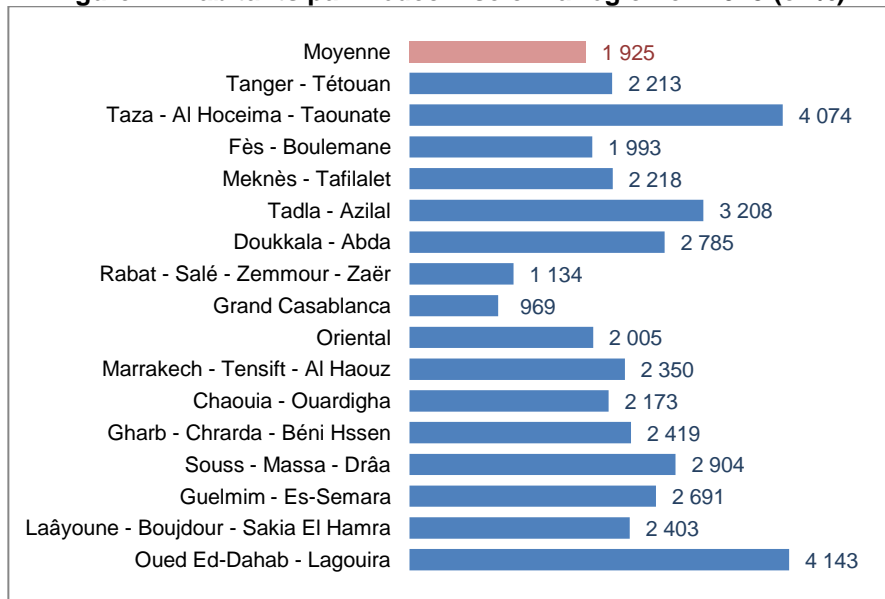
Par ailleurs, on note une forte concentration des médecins au niveau des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et du Grand Casablanca. Celles-ci réunies s'accaparent, en effet, 37,9% de l'ensemble des médecins au titre de l'année 2013.

Ces mêmes données analysées par habitant, révèlent que les régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et du Grand-Casablanca ont une couverture supérieure à la moyenne nationale (un médecin pour 1925 habitants). En effet, c'est la région du grand Casablanca (avec un médecin pour 969 habitants) qui détient le premier rang suivie en deuxième position par la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (un médecin pour 1.134 habitants). Par contre, la région de Taza-Al Hoceïma-Taounate et celle de Oued Ed-Dahab– Lagouira

¹ Non compris les effectifs des CHU (pour lesquels les données ne sont pas disponibles).

ont les plus faibles couvertures : un médecin pour 4.074 habitants et un médecin pour 4.143 habitants, respectivement.

Figure.2 : Habitants par médecin selon la région en 2013 (en%)



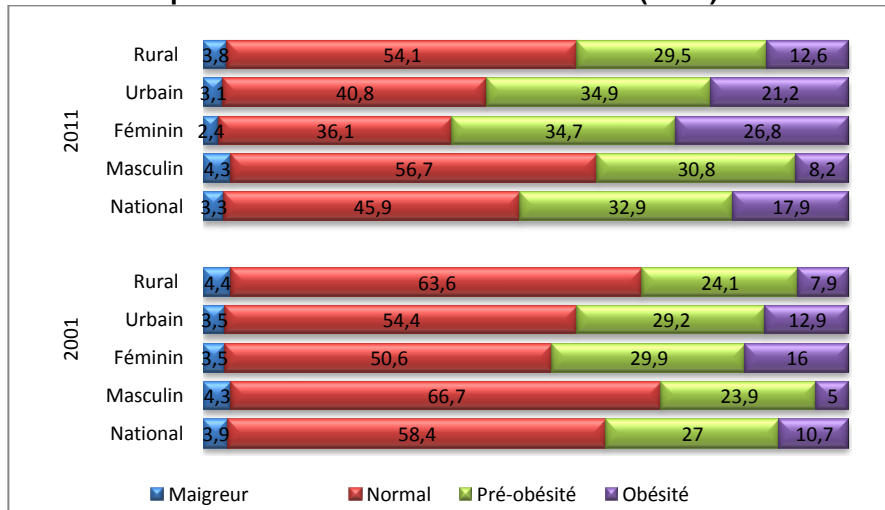
Source : Ministère de la Santé.

L'indice de masse corporelle chez les adultes

L'indice de masse corporelle chez les adultes¹ montre que la maigreur et le poids normal ont baissé au profit du surpoids (la pré-obésité) et de l'obésité grave et morbide. Ce constat est plus frappant chez les femmes et les citadins qui ont vu leur proportion respective du surpoids passer de 29,9% à 34,7% et de 29,2% à 34,9% au détriment de leur proportion du poids normal qui est passée de 50,6% à 36,1% et de 54,4% à 40,8% respectivement.

¹ Agés de 20 ans et plus.

Figure.3 : Structure des adultes âgés de 20 ans et plus selon leur IMC par sexe et milieu de résidence 2011 (en %)



Source : Haut commissariat au plan, ENA-2011, ENCDM-2001.

Et d'une manière générale, l'analyse de l'IMC par région montre que la population âgée de 20 ans et plus se répartit presque de la même manière en fonction de leur état nutritionnel dans les différentes régions :

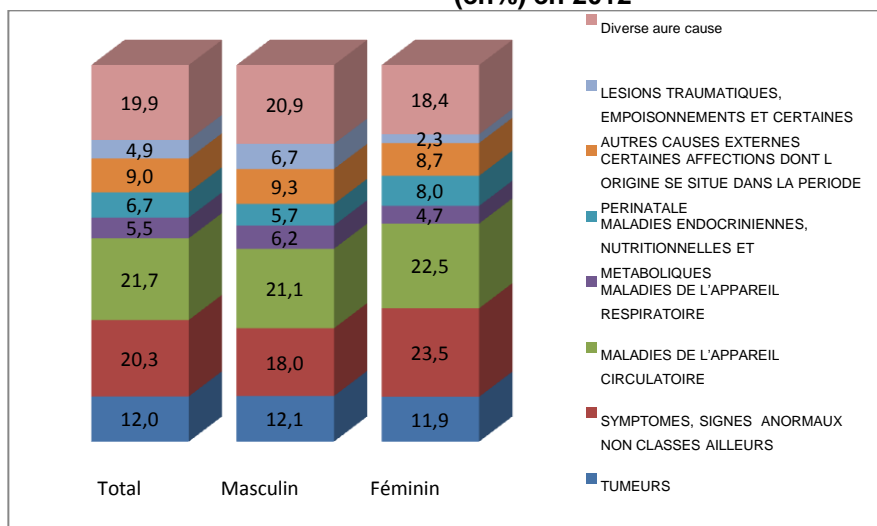
- ✓ Près de la moitié de la population a un poids normal ;
- ✓ Le tiers souffrent de surpoids ;
- ✓ Près de 20% sont obèses ;
- ✓ Et moins de 4% de la population souffre de maigreur.

Les principales causes de décès : Les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs dominent encore une fois

Les dernières statistiques émanant du Ministère de la Santé confirment que les décès enregistrés selon la cause tous sexe et âge confondus n'enregistrent pas de changements significatifs du point de vue structure. La principale cause de décès étant les maladies de l'appareil circulatoire (21,7% en 2012 contre 23,4% des décès en 2011) suivie des tumeurs (12,0% en 2012 contre 10,5% des décès en 2011).

Selon le sexe, les femmes en âge fécond (de 15 à 49 ans) sont décédées principalement à cause des tumeurs avec une proportion de 21,4% au lieu de 18,7% des décès survenus dans le milieu hospitalier. Les maladies de l'appareil circulatoire interviennent aussi à leur mortalité (15,7 contre 18,4% des décès) et ce durant la même période

Figure.4 : Principales causes de décès en milieu urbain par sexe (en%) en 2012



Source : Ministère de la Santé

Tuberculose: une baisse lente du taux d'incidence

La tuberculose, surnommée «la maladie des pauvres», connaît une hausse du nombre des nouveaux cas malgré la gratuité des traitements. En effet, le nombre de nouveaux cas dépistés en 2013 est de 27.566 (contre 27.437 en 2012), soit un taux d'incidence de 83,7 pour 100 mille habitants en 2013. (en 2014 le taux d'incidence était de 82,0). Une coordination entre les différents acteurs publics (hôpitaux, Ministère de la Santé ...) s'avère ainsi nécessaire pour rendre les programmes de lutte contre cette maladie plus efficace.

Tableau.1 : Evolution du nombre de nouveaux cas et taux d'incidence¹ par maladie

	2010	2011	2012	2013	2014
Sida					
Nouveaux cas	460	753	907
Taux d'incidence	1,4	2,3	2,8
Taux de prévalence ²	0,11	0,12	0,12
Tuberculose					
Nouveaux cas	27.143	27.425	27.437	27.566	...
Taux d'incidence	82,7	85,2	84,2	83,7	82,0
Paludisme³					
Nouveaux cas	218	312	364	314	314
Taux d'incidence	0,7	1,0	1,1	1,0	...

Source : Ministère de la Santé, DELM (Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies).

VIH-sida : aperçu sur la situation actuelle²

Depuis le premier cas dépisté en 1986, le nombre de cas de VIH-SIDA notifiés a atteint 10.017 au terme de 2014. 5.803 de ces cas sont au stade sida-maladie (soit 58%) et 4.214 porteurs asymptomatiques du VIH. La transmission hétérosexuelle reste prédominante (soit 85%), la proportion des sujets atteints sont âgés de 20 à 39 ans, représentant 61,5% de ces sujets dont 50% sont des femmes.

Les données démontrent une faible séroprévalence du VIH dans la population générale (0,15% en 2014). Selon les dernières estimations, le nombre de personnes vivant avec le VIH serait de

¹ Taux d'incidence pour 100.000 habitants.

² Source : Rapport des OMD.

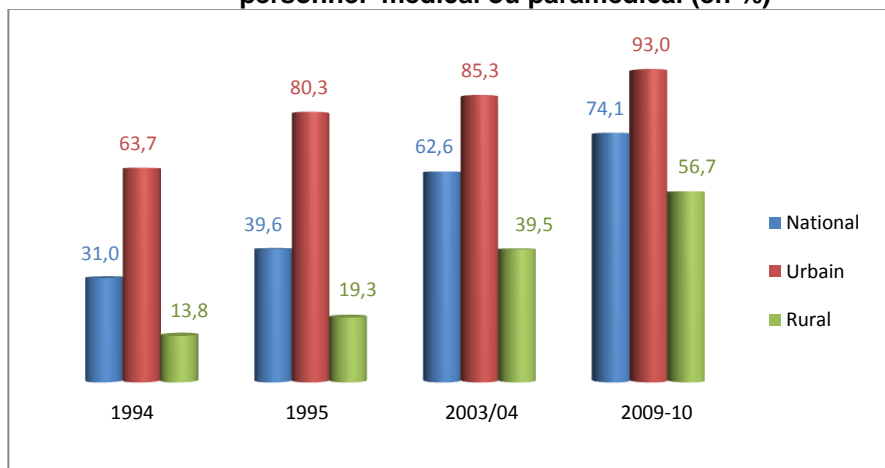
³ Paludisme majoritairement importé : pour 2011 sur les 312 cas, 311 sont importés de l'étranger, un seul cas post- transfusionnel dépisté à Casablanca.

29.000 en 2014, ce qui élèverait à 65% la proportion des personnes vivant avec le VIH et qui ne connaissent pas leur statut sérologique.

Planification familiale, Santé maternelle et infantile

Le pourcentage des femmes mariées, âgées de 15 à 49 ans, utilisant un moyen contraceptif s'est apprécié de près de 4,4 points entre 2004 et 2011, passant de 63,0% à 67,4%. L'amélioration est particulièrement notable en milieu rural où ce taux est passé de 59,7% à 65,5% au cours de ladite période.

Figure.5 : Part des femmes assistées à l'accouchement par un personnel médical ou paramédical (en %)



Sources : Ministère de la Santé et HCP : END2009/2010.

Pour ce qui est de l'assistance à l'accouchement, près de trois mères sur quatre ont été assistées en 2010, au cours de l'accouchement par un personnel qualifié ¹(soit 74,1% contre 62,6%

¹ Médecin ou sage femme.

en 2003-04 et 39,6% en 1995). En dépit d'un important progrès en milieu rural, de grandes disparités persistent encore entre les deux milieux de résidence : 56,7% en milieu rural contre 93,0% en milieu urbain en 2010. Le même constat est relevé concernant l'accouchement en milieu surveillé selon les résultats de l'enquête de l'ESPF-2011 (54,6% des mères rurales contre 90,7% des mères citadines).

Par ailleurs, la proportion des femmes enceintes ayant reçu des soins prénatals est en hausse continue. Elle est passée de 44,7% en 1995 à 67,8% en 2003-04 puis à 80,2% en 2010. Le milieu rural a enregistré une progression notable avec une hausse de près de vingt points en sept ans (27,6% en 1995 à 47,9% en 2003-04 et à 68,3% en 2010).

Pour ce qui est de la couverture vaccinale, près de neuf enfants sur dix (87,7%) âgés de 12 à 23 mois sont complètement vaccinés contre les six maladies cibles¹ en 2011, et 2,3% des enfants n'ont reçu aucun vaccin (contre 1,4% en 2004). Par milieu de résidence, le pourcentage des enfants complètement vaccinés est, en 2011, de 82,6% en milieu rural et de 93,5% en milieu urbain. La vaccination contre la tuberculose (BCG) est presque généralisée dans les deux milieux, avec 97,6% en milieu rural et 99,6% en milieu urbain pour l'année 2011.

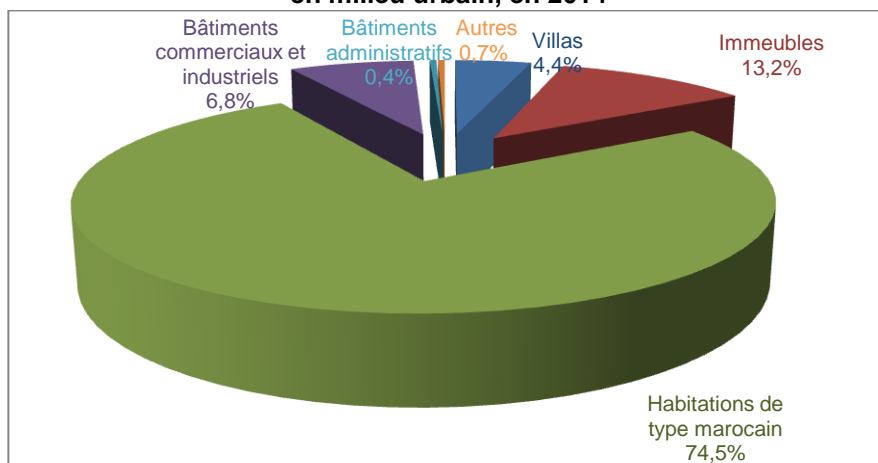
¹ Les maladies cibles sont : la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et la rougeole. L'enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu : BCG, 3 doses du vaccin antipolio, 3 doses de DTC et une dose de rougeole.

HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

Baisse de 10% des autorisations de construire en 2014

Il ressort des données annuelles sur les autorisations de construire en milieu urbain, que près de 50 mille autorisations ont été délivrées au terme de l'année 2014. Ce qui signifie, une baisse de 10% par rapport à l'année précédente. La part des autorisations pour les villas, immeubles, et maisons de type marocain ont relativement stagné entre 2014 et 2013 (de 4,4%, 13,1% et 74,4% en 2013 à 4,4%, 13,2% et 74,5% en 2014 respectivement). D'un autre côté, la part des autorisations délivrées pour la construction des bâtiments commerciaux et industriels a connu une légère baisse de 0,5 point (de 7,3% en 2013 à 6,8% en 2014).

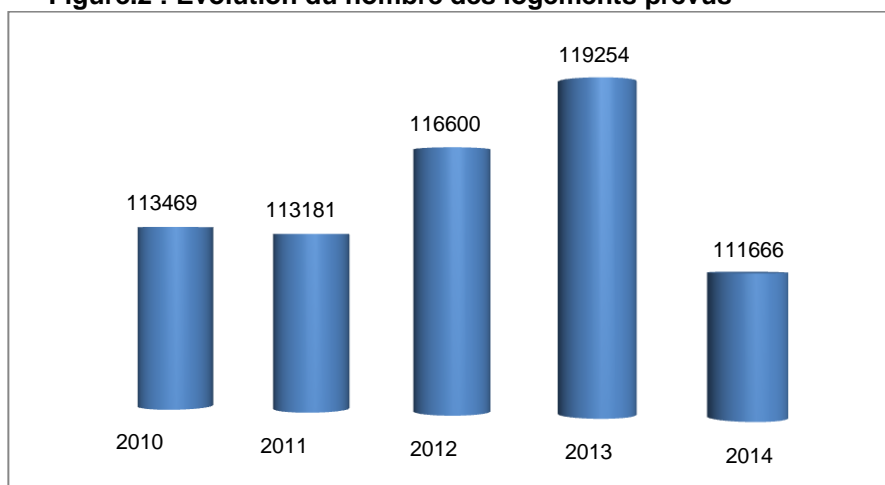
Figure.1 : Structure (en %) des autorisations de construire délivrées en milieu urbain, en 2014



Source : HCP, Direction de la statistique.

La baisse de ces autorisations se traduit par le recul important du nombre prévu de nouveaux logements. En effet, ce dernier a enregistré une baisse marquante d'environ 8 mille unités en 2014 par rapport à l'année précédente (soit respectivement 111.666 contre 119.254 nouveaux logements).

Figure.2 : Evolution du nombre des logements prévus



Source : HCP, Direction de la statistique.

L'accès des ménages à la propriété du logement

Des premiers résultats du dernier RGPH-2014 il ressort que 71,9% des ménages urbains sont propriétaires ou accédant à la propriété de leur logement dépassant ainsi la proportion enregistrée lors du dernier recensement d'environ 15,1 points. La proportion des locataires est par contre en diminution. En effet, elle est passée de 29,2% à 18,8% durant la période intercensitaire

Tableau 1 : Ménages urbains selon le statut d'occupation en %

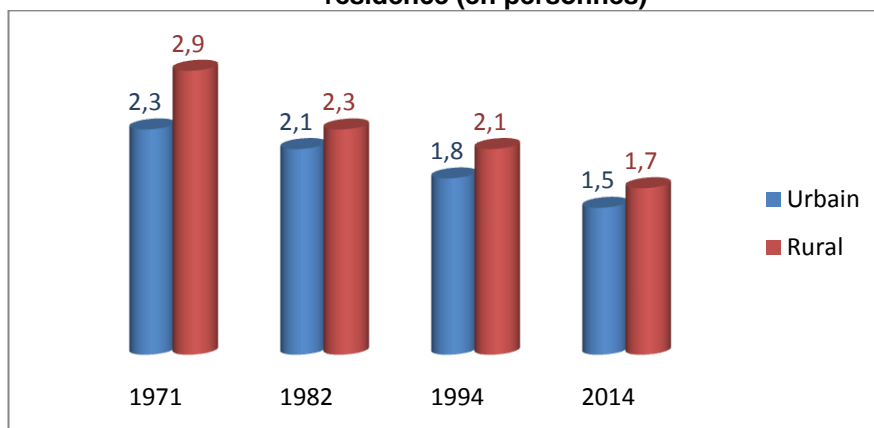
Statut d'occupation	2004	2014
Propriétaire, copropriétaire	52,1	68,3
Accédant à la propriété	4,7	3,6
Locataire	29,2	18,8
Logement de fonction	2,2	1,5
Logé gratuitement	8,7	6,9
Autres	1,7	0,8
Non déclaré	1,5	-
Total	100	100,0

Source : Haut commissariat au plan ; RGPH 2004 et 2014

La densité d'occupation des logements reste stable

Durant les deux dernières décennies, le taux moyen d'occupation (le nombre moyen de personnes par pièce) a connu un recul notable témoignant d'une baisse de la densité d'occupation des logements aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet indicateur a récemment stagné à la campagne tout comme à la ville. En 2014, Il est aux alentours de 1,6 en milieu rural et 1,3 dans les villes, soit 1,4 tous milieux de résidence confondus.

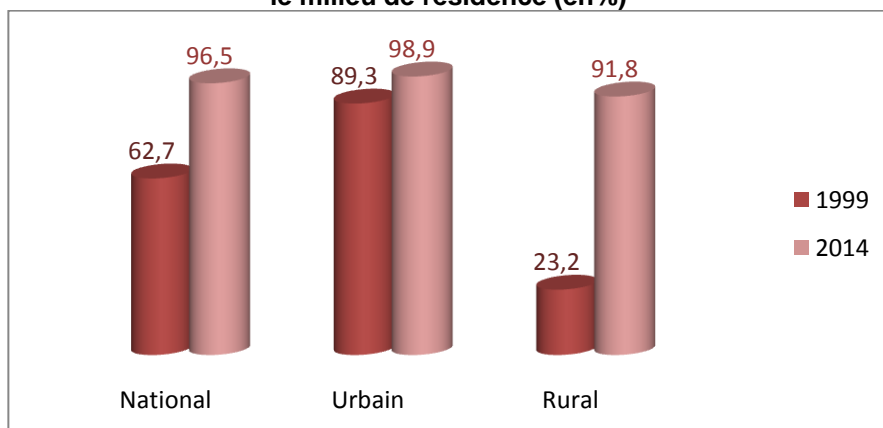
Figure.3 : Taux moyen d'occupation par pièce selon le milieu de résidence (en personnes)



Source : HCP, RGPH 1971, 1982, 1994 et ENE 2014

Accès aux services sociaux de base

Figure.4 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence (en%)

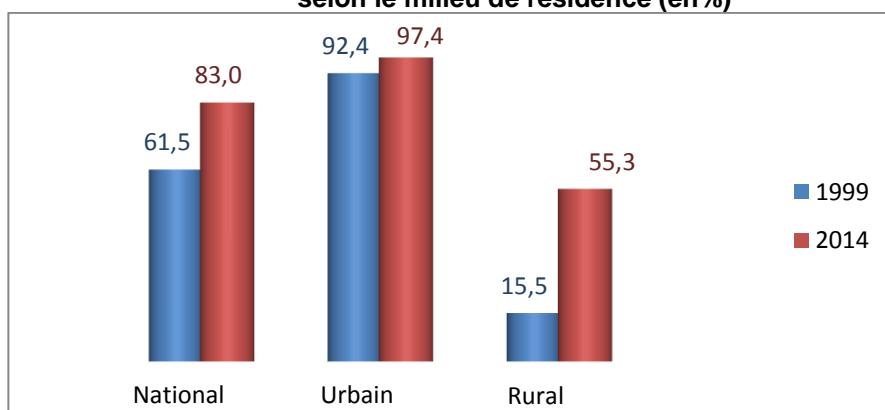


Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Au terme de l'année 2014, presque la totalité des ménages citadins a accès à l'électricité (98,9%). La proportion des ménages ruraux,

qui y ont accès avoisine les 91,8% ainsi, marquant , une nette amélioration de 68,6 points durant ces quinze années. Pour ce qui est de l'accès au réseau d'eau potable¹, la proportion des ménages bénéficiaires a progressé en milieu rural de 15,5% à 55,3% (durant la même période) et en milieu urbain l'accès y est quasi généralisé (soit respectivement de 92,4% à 97,4%). Si on considère l'accès à une source améliorée d'eau potable (eau salubre²), sa proportion est passée en milieu urbain de 77,5% à 98,6% durant ces quinze années, et de près de 40% à 77,5% en milieu rural durant la même période.

Figure.5 : Proportion des ménages accédant au réseau d'eau potable selon le milieu de résidence (en%)



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Ce taux est égal à la part des ménages branchés au REP plus ceux non branchés mais puisant dans des bornes fontaines.

² Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

Accès aux réseaux d'assainissement liquide et solide

L'analyse des données émanant du dernier recensement de l'année 2014 montre que 58,9% des ménages occupent un logement raccordé à un réseau public d'évacuation des eaux usées (88,2% en milieu urbain et 2,9% en milieu rural). Pour les ménages non raccordés à ce réseau mais disposant d'une fosse septique, leur proportion est de 23,2% (9,6% en milieu urbain contre 36,4% en milieu rural). Ce qui fait que le total des ménages ayant accès à un assainissement liquide amélioré, s'évalue à 82,1% (97,8% en milieu urbain contre 52,1% en milieu rural).

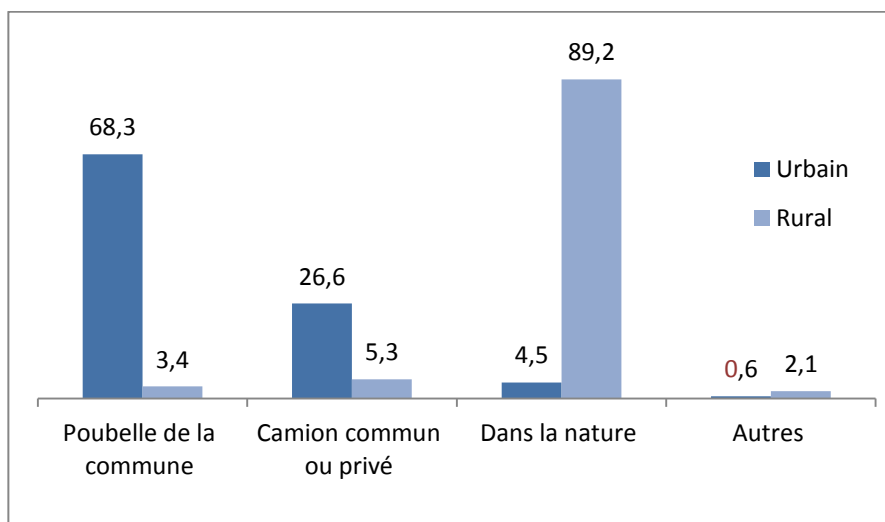
Tableau2 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en (%)

Mode d'évacuation des eaux usées	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	79,0	1,7	48,6	88,2	2,9	58,9
Fosse septique	11,0	36,4	21,0	9,6	49,2	23,2
Assainissement amélioré	90,0	38,1	69,6	97,8	52,1	82,1
Puits perdu	3,1	18,8	9,3	1,3	21,3	8,2
Autres	6,9	42,7	21	0,6	25,7	9,2
Dans la nature	-	-	-	0,3	0,9	0,5

Source : Haut commissariat au plan ; RGPH 2004 et 2014

Par ailleurs, et pour ce qui est de l'assainissement solide, 94,9% des ménages citadins évacuent leurs déchets ménagers par le biais des services communaux ou communautaires (poubelle de la commune ou camion commun ou privé). Cette proportion n'est que de 8,7% en milieu rural, puisque les ménages évacuent ces déchets dans la nature, avec tous les effets éventuellement néfastes sur leur environnement et leur santé.

Figure.6 : Ménages selon l'évacuation des déchets ménagers (en %)



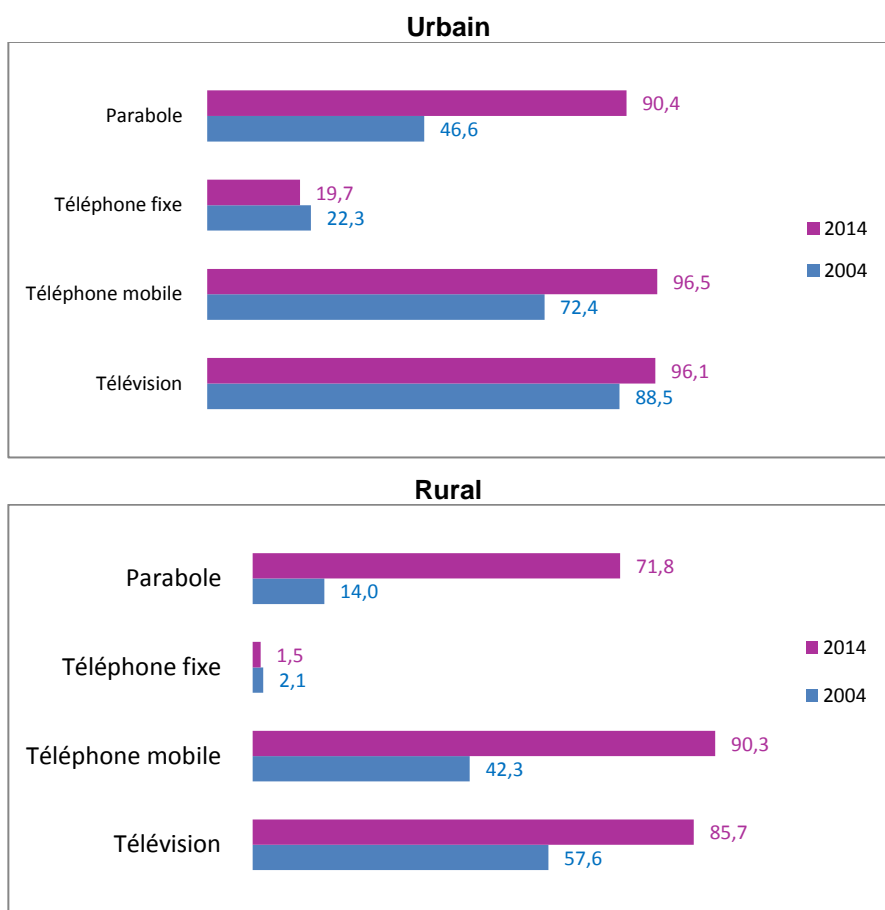
Source : HCP, RGPH 2014.

Équipement des ménages en biens durables

Durant la période intercensitaire, une nette augmentation en matière d'équipement des ménages est enregistrée pour les deux milieux de résidence. Ainsi, l'analyse des données du dernier RGPH fait ressortir un gain de plus de vingt points en milieu urbain pour le taux d'équipement en téléphone mobile (96,5% en 2014 contre 72,4% en 2004). Cette proportion a plus que doublé durant la même période pour les ménages ruraux, passant de 42,3% à 90,3%.

Grâce au progrès enregistré en termes d'accès à l'électricité en milieu rural, le taux d'équipement des ménages ruraux en télévision a augmenté passant de 57,6% à 85,7%, celui en parabole s'est multiplié par cinq (passant de 14,0% à 71,8%).

Figure.7 : Taux d'équipement des ménages en certains biens durables par milieu de résidence (en %)



Source : HCP, RGPH 2004 et 2014.

CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MÉNAGES

Un ralentissement de la croissance économique en 2014

En 2014, le taux de croissance¹ économique s'est établi à 2,4% contre 4,7% en 2013. Ce recul est une résultante des effets conjugués de la baisse de 2,5% en volume de la valeur ajoutée du secteur agricole², contre une hausse de 17,9% en 2013, d'une part, et de l'augmentation de 2% de la valeur ajoutée des autres secteurs d'activités non agricoles au lieu de 1,9% une année plus tôt, d'autre part.

Ces agrégats analysés par habitant révèlent que le PIB et le revenu national brut disponible (RNBD) per capita, en termes courants, qui étaient respectivement de 27.652 DH et de 29.514 DH en 2013 ont atteint respectivement 28.066 DH et 29.819 DH en 2014.

Sur le plan régional et selon le nouveau découpage des 12 régions, l'analyse du PIB régional fait ressortir une forte concentration de la création de la richesse au niveau des régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kénitra qui contribuent, à elles seules, pour 48% du PIB national, avec 32,2% et 15,8% respectivement. Il est à souligner que cinq régions créent 40,5% de la richesse nationale. Il s'agit de Marrakech-Safi (9,5%), Fès-Meknès (9,1%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,9%), Béni Mellal-Khénifra (6,6%) et Souss-Massa (6,4%) ;

¹ Calculé sur la base des prix de l'année précédente. Il convient de noter que les comptes de l'année 2014 se réfèrent à l'année 2007 suite au passage de la comptabilité nationale de la base 1998 à 2007.

² Non compris la pêche.

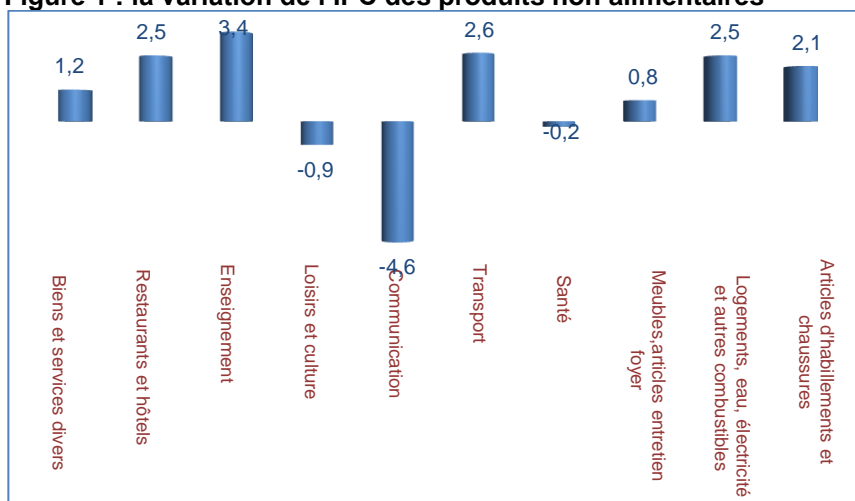
Les cinq régions restantes ne participent qu'à hauteur de 11,4% au PIB national. Il s'agit de l'oriental (4,9%), de Drâa-Tafilalet (2,7%) et des trois régions du sud (3,8%). En termes de disparités, l'écart absolu entre le PIB moyen des différentes régions et le PIB régional moyen est de 50,8 milliards de DH.

Hausse de l'IPC de 0,4% et inflation sous-jacente de 1,2%

L'IPC annuel moyen a enregistré, au terme de l'année 2014, une augmentation de 0,4% par rapport à 2013. La hausse a concerné exclusivement les produits non alimentaires dont l'indice a augmenté de 1,6%. L'indice des produits alimentaires, quant à lui, a reculé de 1,1%. Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires varient dans une fourchette de -4,6% pour les «communications» à une hausse de 3,4% pour l'«enseignement».

Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu une hausse de 1,2% au cours de l'année 2014 par rapport à l'année 2013.

Figure 1 : la variation de l'IPC des produits non alimentaires



Source : HCP, direction de la statistique.

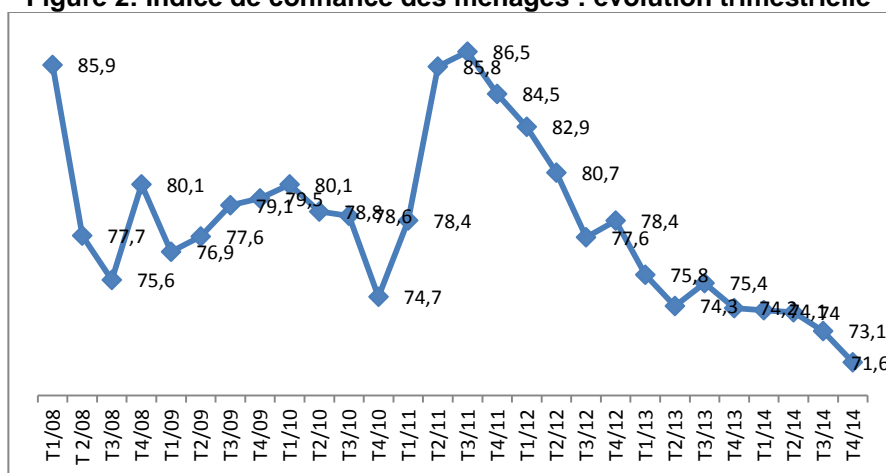
IPC : des variations différenciées de l'IPC selon la ville

Les hausses les plus importantes de l'IPC annuel ont été enregistrées au niveau des villes de Fès (1,1%), Rabat (0,9%), Marrakech (0,8%) et Dakhla (0,7%). D'un autre côté, une baisse de 0,2% a été enregistrée au niveau de Guelmim, Settat et Al-hoceima et de 0,1% à Oujda. L'IPC de la ville d'Agadir a cependant connu une stagnation.

Baisse de l'indice de la confiance des ménages en 2014

L'Indice de Confiance des Ménages (ICM) enregistre une baisse tendancielle depuis le troisième trimestre de 2011. En effet, mises à part les deux reprises enregistrées pour le 4^{ème} trimestre de 2012 et pour le 3^{ème} trimestre de 2013, cet indice est passé de 86,5 points pour le 3^{ème} trimestre de 2011 à 71,6 points pour le 4^{ème} trimestre de 2014. Soit une différence de 1,5 point par rapport au trimestre précédent de la même année (73,1 points) et de 2,6 points comparé au même trimestre de 2013 (74,2 points).

Figure 2: Indice de confiance des ménages : évolution trimestrielle



Source : HCP, Enquête de conjoncture auprès des ménages.

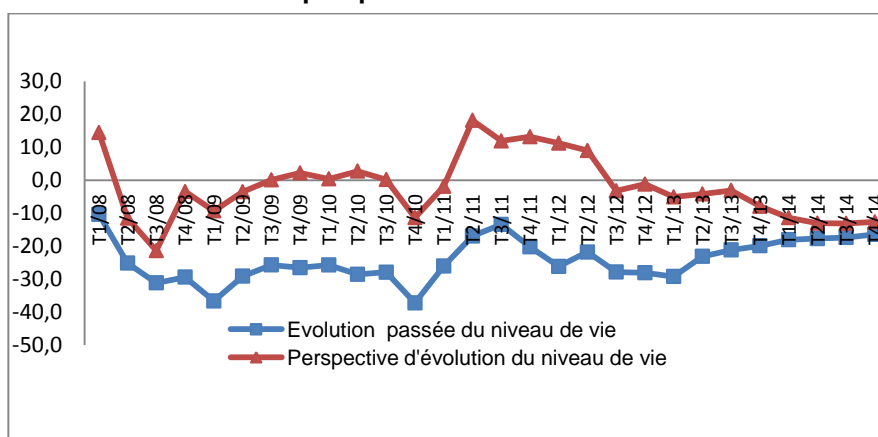
Niveau de vie des ménages : une amélioration ressentie

Les opinions des ménages sur l'évolution passée du niveau de vie ressortent au quatrième trimestre de 2014, une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent qu'au même trimestre de

l'année précédente. Le solde relatif à cet indicateur, soit -16,5 points, continue sa tendance haussière depuis le premier trimestre de 2013, enregistrant ainsi un gain de 0,9 point et 3,4 points durant ces deux périodes respectives.

Quant aux perceptions des ménages sur l'évolution future de leur niveau de vie, elles ont connu une amélioration de 0,4 point par rapport au trimestre précédent contre une dégradation de 4,8 points par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Figure 3: Solde d'opinions des ménages concernant l'évolution et perspective niveau de vie



Source : HCP, Enquête de conjoncture auprès des ménages.

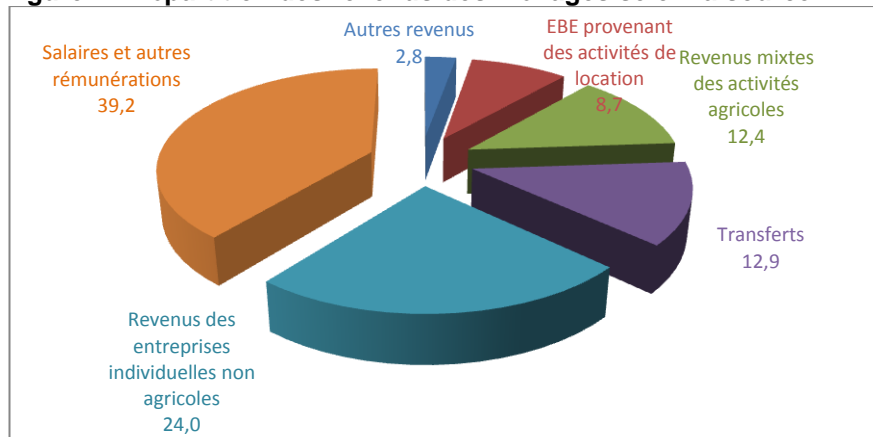
Aperçu sur les revenus des ménages

Concernant les revenus des ménages, l'étude menée à ce sujet sur la base des données émanant de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages réalisée en 2007 a permis de

disposer, pour la première fois, d'informations sur les niveaux et sur la répartition des revenus au Maroc.

Il ressort de cette étude qu'un ménage marocain percevait en 2007 en moyenne un revenu mensuel de 5.308 DH (soit 6.124 DH dans les villes et 3.954 DH dans les campagnes).

Figure.4 : Répartition des revenus des ménages selon la source



Source: HCP, Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages-ENRNV-2007.

Par ailleurs, l'examen de la structure des revenus selon la source montre que les salaires constituent la principale source (39,2%) suivis des revenus des entreprises individuelles non agricoles (24,0%).

L'analyse différentielle de cette même structure par milieu de résidence révèle que si dans les villes la principale source de revenus provient des salaires et autres rémunérations, en milieu rural par contre, ce sont les revenus mixtes générés des activités

agricoles qui constituent la principale source de revenus pour les ménages ruraux (41,2%).

Dépenses des ménages : niveaux et structures

Selon les données de l'Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007, la dépense annuelle moyenne des ménages (DAMM) est de 57.925 DH. Elle est de 66.724 DH en milieu urbain contre 43.334 DH en milieu rural, soit 5.560 DH et 3.611 DH par mois respectivement.

La DAMM a enregistré une augmentation de 25% au niveau national sur une période de neuf ans (entre 1998 et 2007), soit un accroissement annuel moyen de 2,7%. Cette évolution a été plus importante en milieu rural (près de 34%) qu'en milieu urbain (17,5%), ce qui s'est traduit par la réduction de l'écart urbain/rural qui a atteint 1,54 fois en 2007 contre 1,75 fois en 1998.

Tableau 1 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage selon le milieu de résidence (en dirhams courants)

Période	Milieu de résidence			Ecart Urbain/Rural
	Urbain	Rural	Ensemble	
1985	26 667	16 824	21 475	1,59
1991	48 192	28 584	38 600	1,69
1998	56 781	32 372	46 339	1,75
2001	58 900	33 994	49 333	1,73
2007	66 724	43 334	57 925	1,54

Source : HCP / ENCDM 1984 /1985 et 2000/2001 et ENRNVMI990 /1991, 1998 /1999 et 2006/2007.

En termes de structure de la dépense, l'alimentaire s'accaparant toujours une part importante du budget, enregistre un recul continu. Il est passé de 43,1% en 1998 à 41,3% en 2001 et à 40,6% en

2007. Le poste de l'habillement suit relativement la même tendance passant de 5,5% à 4,8% et à 3,3% pour les mêmes périodes.

En revanche, le panier des marocains a connu l'émergence du poste «Transport et communications» dont le poids a presque doublé en l'espace de dix ans. Il est passé de 6,5% en 1998, à 7,5% en 2001 et à 11,7% en 2007.

Pauvreté multidimensionnelle : évolution en douze ans

Le taux de pauvreté multidimensionnelle a diminué, entre 1992 et 2014, de 78,9% à l'échelle nationale, passant de 58,3% à 6,0%. Ce taux en milieu urbain a connu une nette baisse 84,5% tendant ainsi vers l'éradication du phénomène (de 25,8% à 1,3%). En milieu rural, ce taux de pauvreté multidimensionnelle a reculé de 75,8%, passant de 84,3% à 13,1% entre 1992 et 2014.

En termes d'effectif, près de 2,015 millions de marocains vivaient au titre de 2014 dans des ménages multi-dimensionnellement pauvres, dont 87,3% résident dans le milieu rural.

Pauvreté subjective

Depuis 2007, la mesure de la pauvreté perçue ou dite subjective est basée selon le HCP sur une échelle de bien-être¹ classant les ménages selon leur propre perception subjective.

1 Cette échelle se fonde sur la question suivante, adressée aux chefs de ménage : « Dans quel niveau social classez-vous votre ménage en comparaison avec ce qui règne dans votre environnement social, est-ce parmi les très riches, les relativement riches, les moyens, les relativement pauvres ou les très pauvres ? »

Ainsi en 2014, 42,3% de marocains se considèrent en situation de pauvreté, soit 37,9% dans le milieu urbain et 49,0% dans le milieu rural. En 2007, sept ans auparavant, le taux de pauvreté subjective était de 39,3% au niveau national, 37,3% dans le milieu urbain et 42,0% dans le milieu rural.

La pauvreté subjective affecte certes l'ensemble des classes sociales, mais à des niveaux différenciés. Son incidence est aussi plus grande parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire et/ou de pauvreté multidimensionnelle et de vulnérabilité.

En 2014, le taux de pauvreté perçue ou subjective a été de 61,7% parmi les classes modestes¹, 37,7% parmi les classes intermédiaires² et de 9,4% parmi les classes aisées³.

¹ Dont la dépense par habitant est inférieure à 75% la médiane des dépenses de consommation par habitant.

² Dont la dépense par habitant est entre 75% et 2,5 fois la médiane des dépenses de consommation par habitant.

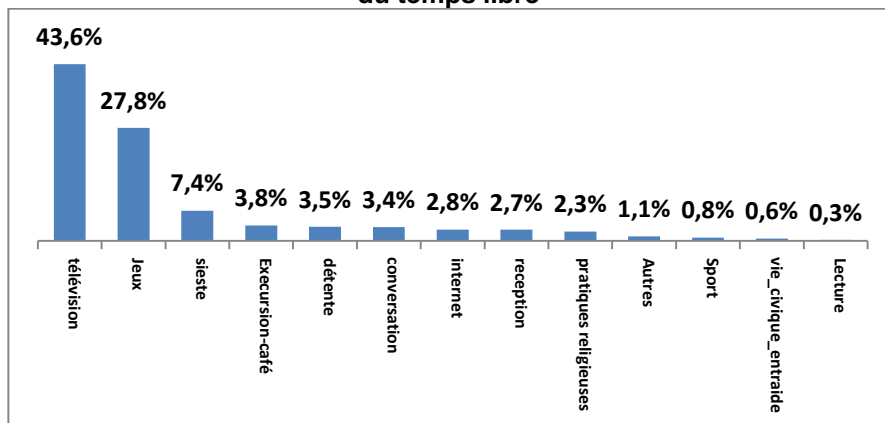
³ Dont la dépense par habitant est supérieure à 2,5 fois la médiane des dépenses de consommation par habitant.

LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

0,8% des Marocains pratiquent du sport et 0,3% la lecture

Il ressort des résultats de l'enquête emploi du temps de 2012 que les marocains consacrent 28% de leur journée type au temps libre¹ (soit 6H40mn). Ce temps est réparti entre loisirs à raison de 19% (soit 4 H 32 mn), la sociabilité de 5% (soit 1 H 09 mn), et le reste soit 4% est dédié aux pratiques religieuses (59mn).

Figure.1 : Taux de pratique des marocains au vue des activités du temps libre



Source : HCP, enquête emploi du temps 2011/2012

Le temps libre des marocains est réparti à 84% entre six occupations principales. Il s'agit de la télévision (2h14mn), les

¹ Le temps libre : loisirs (télévision, internet, sport, lecture etc.), sociabilité (réceptions, conversations, vie civique, bénévolat, etc.) et pratiques religieuses (prière, ablutions, etc.).

pratiques religieuses (59mn), la sieste (43mn), oisiveté (38mn), conversations (37mn), réceptions et visites (26mn).

Le marocain âgé de 15 ans et plus passe quotidiennement, en moyenne, 2h14mn devant son poste de télévision, soit 33,6% de son temps libre. Il ne consacre à la pratique du sport et de la lecture que 2 mn par jour, chacun.

Les enfants et les loisirs

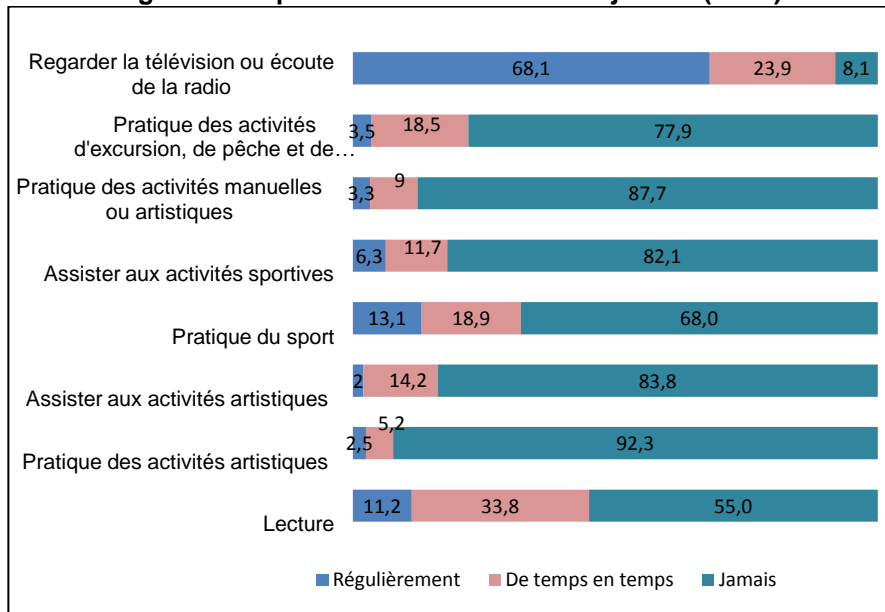
Pour ce qui est des enfants, la télévision occupe 43,6% de leur temps libre, soit une moyenne de 3h00 par jour. Les enfants marocains ne consacrent à la pratique du sport que 2 mn et à la lecture qu'une minute par jour. D'un autre côté, les enfants ne passent que 12 mn sur internet dépassant de 4 mn la moyenne chez les adultes (8mn) 21 mn en milieu urbain et 2 mn en milieu rural. Pour ce qui est des activités pour lesquelles les enfants utilisent internet, il s'agit essentiellement les réseaux sociaux et la part de cet accès alloué à des recherches éducatives ne représente 5%.

Jeunes et loisirs : quelques traits saillants

Les jeunes considèrent la télévision, la radio et l'internet leur moyen majeur pour s'ouvrir sur leur environnement et sur le reste du monde. Ainsi, 68% des jeunes déclarent regarder la télévision ou écouter la radio de façon régulière. Un peu moins du tiers (30%, 43% des citadins et 10% des ruraux) utilisent l'internet (14% régulièrement et 16% parfois), principalement pour écouter la musique ou regarder des films (70%), communiquer via des

réseaux sociaux (62%), puiser des informations (59%) ou pour des besoins de recherches scientifiques ou scolaires (51%).

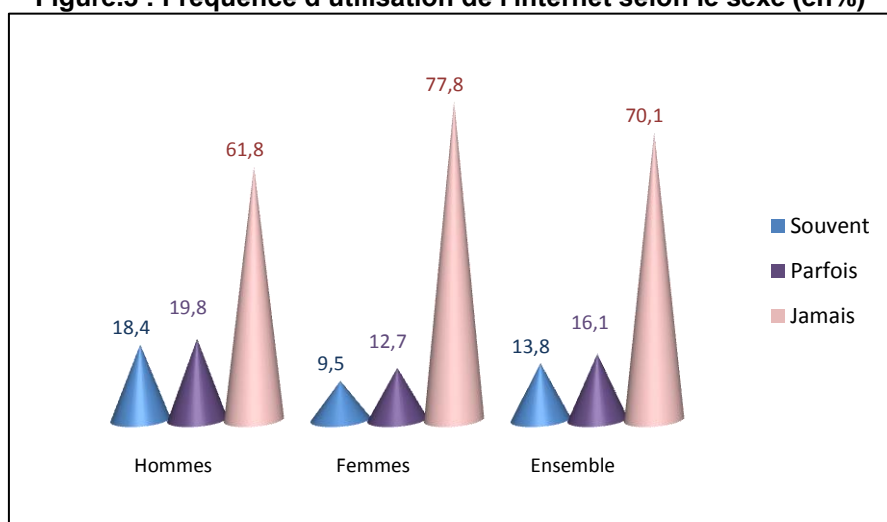
Figure.2 : Répartition des activités des jeunes (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes 2011.

L'utilisation de l'internet est modérée chez les jeunes, puisque 61,8% des hommes ne l'ont jamais utilisé, contre 77,8% chez les femmes. La proportion de ceux qui l'utilisent (soit souvent ou parfois) est de 38,2% chez les hommes, contre 22,2% chez les femmes.

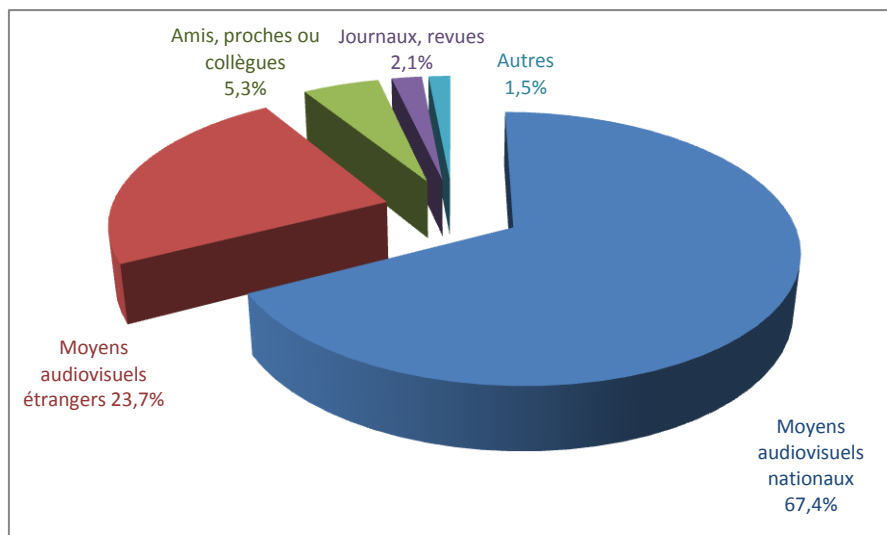
Figure.3 : Fréquence d'utilisation de l'internet selon le sexe (en%)



Source : Enquête nationale sur les jeunes 2011

Par ailleurs, les chaînes audiovisuelles nationales sont la principale source d'information pour suivre l'actualité nationale. Ainsi, selon l'enquête, 67% des jeunes suivent les informations nationales à travers les médias nationaux tandis que 24% obtiennent ces informations des médias étrangers et 5% via des amis et proches.

Figure.4 : Moyens utilisés pour suivre les informations nationales



Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes 2011

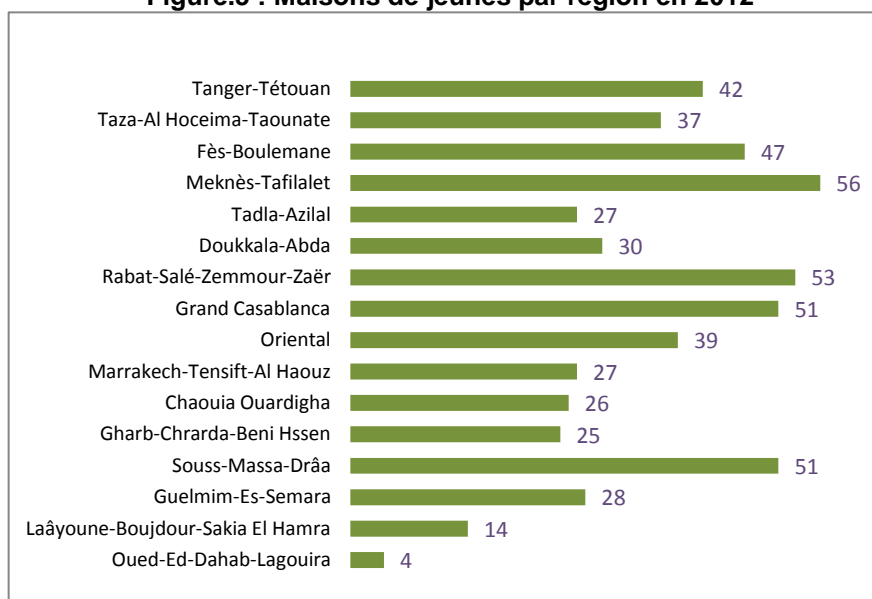
Foyers féminins et maisons des jeunes

En 2012, le nombre de foyers féminins s'est élevé à 306 établissements (contre 309 en 2011) alors que le nombre des bénéficiaires accueillies par ces derniers continue sa baisse (109 mille en 2010 contre 89 mille en 2012).

Le nombre des maisons de jeunes s'est accru atteignant soit près de 557 maisons au cours de l'année 2012 (contre 527 en 2011 et 510 en 2010). Près de cinq millions de jeunes y ont été accueillis, soit une augmentation de près de 148 mille par rapport à 2011.

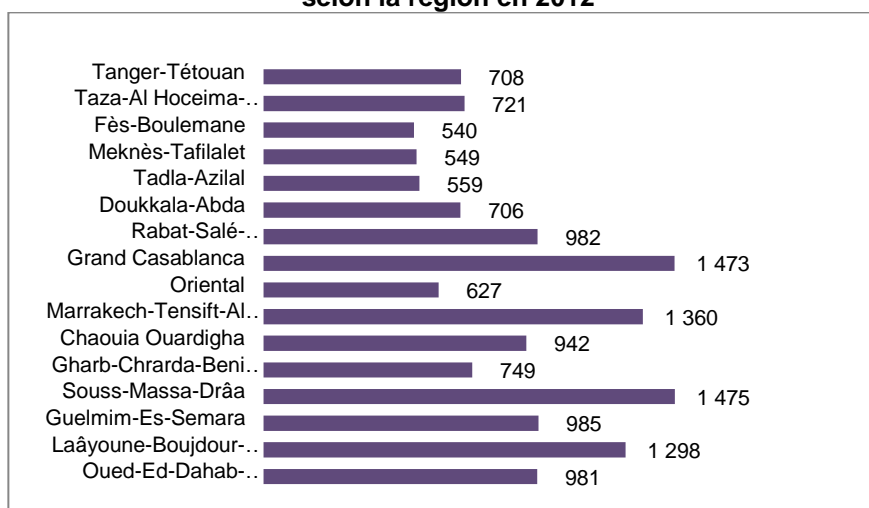
Avec 56 maisons de jeunes, la région de Meknès-Tafilalet occupe toujours le premier rang dans la répartition de ces établissements selon la région.

Figure.5 : Maisons de jeunes par région en 2012



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Figure.6 : Nombre moyen de bénéficiaires par maison de jeunes selon la région en 2012



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports organise annuellement des missions à l'étranger au profit de jeunes marocains et accueille de jeunes étrangers au Maroc dans le but de renforcer les relations entre jeunes. Le nombre de missions effectuées continue sa baisse, 8 missions seulement ont été effectuées au profit de 185 jeunes en 2012 (contre 12 missions en 2011 en faveur de 250 jeunes). Le nombre des délégations de jeunes étrangers en visite au Maroc a également régressé. En effet, seulement 94 jeunes étrangers ont été reçus au Maroc en 2012 contre 98 jeunes en 2011.

Colonies de vacances et installations sportives

Au terme de l'année 2012, le nombre de participants aux colonies de vacances a enregistré une augmentation de 7% par rapport à

l'année précédente. Ce fait a bloqué en quelque sorte le caractère tendanciel de la baisse connue récemment ; passant ainsi de près de 125 mille en 2011 à près de 135 mille participants à 2012.

En matière d'infrastructure sportive, les dernières statistiques disponibles se référant à l'année 2011 montrent que le Maroc dispose de 1.140 installations sportives dont 455 stades de football, 181 terrains de basket-ball, 116 terrains de hand-ball, 129 terrains de volley-ball et 103 salles de sport. Près de 13% de ces installations se situent dans la région de Doukkala-Abda, 11% dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et 9% dans la région de l'Oriental.

Activité cinématographique garde sa tendance baissière

L'intérêt porté par la population marocaine au cinéma commence à diminuer. Une réalité reflétée en nombre d'écrans de cinéma qui ne cesse de baisser d'une année à l'autre, passant de 70 écrans en 2010 à 36 écrans en 2012 et à 31 écrans en 2013 (presque une chute de plus de la moitié en l'espace de 3 ans). La capacité d'accueil des salles de cinéma n'échappe pas non plus à cette tendance baissière, puisque le nombre de places est passé de 45 mille à 32 mille puis à 30 mille places durant la même période. Ces mêmes données analysées par région montrent que la région du Grand Casablanca occupe la première position aussi bien en termes de capacité d'accueil qu'en nombre d'entrées annuelles.

*DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX
STATISTIQUES*

DEMOGRAPHIE

Liste des tableaux

Population selon le milieu de résidence et le sexe, en 2012 (en milliers)	79
Population selon la région au niveau national (en milliers)	79
Population du Maroc selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence en 2014 (en milliers)	80
Taux d'urbanisation (en%)	80
Taux d'urbanisation selon les régions (en%)	81
Evolution de la structure de la population du Maroc selon les groupes d'âge et le sexe	82
Rapport de dépendance démographique	82
Projections de la population selon les groupes d'âges fonctionnels	83
Accroissement de la population	84
Natalité	84
Mortalité générale	84
Taux de migration nette (en ‰)	84
Indice synthétique de fécondité	85
Indice synthétique de fécondité par région (découpage des 16 régions)	85
Indice synthétique de fécondité par région (découpage des 12 régions)	86
Taux de fécondité selon les groupes d'âges	86
Taux de fécondité des adolescentes	86
Composantes de fécondité et âge à la maternité selon le rang de la naissance	87
Taux de prévalence contraceptive (en %)	87
Taux brute de mortalité selon le sexe et le milieu de résidence	88
Quotient de mortalité néonatale	88
Quotient de mortalité post-néonatale	89
Quotient de mortalité infantile	89
Quotient de mortalité juvénile	90
Quotient de mortalité infanto-juvénile	90
Quotient de mortalité infanto-juvénile selon les caractéristiques de la mère	91
Mortalité maternelle	91

Liste des tableaux (suite)

Espérance de vie à la naissance (en années)	92
Espérance de vie à la naissance par région (en années)	92
Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial	93
Proportion des non célibataires par groupe d'âges et sexe	93
Age moyen au premier mariage (en année)	94
Age moyen au premier mariage par région et sexe(en année)	95
Actes de mariages établis	95
Actes de mariages selon le type	96
Demandes enregistrées de mariages concernant les mineurs	96
Proportion du célibat définitif à 50 ans par sexe et milieu de résidence	97
Proportion du célibat définitif à 50 ans par sexe, évolution	98
Proportion des célibataires parmi les jeunes	98
Proportion des femmes remariées après rupture de leur première union	99
Caractéristiques des ménages	99
Structure des ménages selon milieu de résidence (%)	100
Répartition des ménages selon le type de famille par milieu de résidence	100
Répartition des chefs de familles selon le type, le sexe et le milieu de résidence en 2004	102

**POPULATION¹ DU MAROC SELON LE MILIEU DE RESIDENCE
ET LE SEXE EN 2014 (EN MILLIERS)**

Sexe	Ensemble	Urbain	Rural
Les deux sexes	33 610	20 284	13 326
Femmes	16 862	10 250	6 613
Hommes	16 748	10 034	6 713

Source : RGPH, Haut-Commissariat au Plan. (il s'agit ici de la population municipale)

**POPULATION² SELON LA REGION AU NIVEAU NATIONAL
(EN MILLIERS)**

Région	2010	2011	2012	2013	2014
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	156	172	187	203	143
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	307	317	325	334	302
Guelmim-Es-Semara	512	511	517	522	502
Souss-Massa-Drâa	3381	3 491	3 539	3 586	3 602
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	1970	1 784	1 803	1 824	1 904
Chaouia-Ouardigha	1717	1 731	1 743	1 754	1 894
Marrakech-Tensift Al Haouz	3282	3 315	3 346	3 382	3 576
Oriental	1995	2 002	2 016	2 027	2 097
Grand Casablanca	3823	3 910	3 952	3 993	4 271
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2650	2 618	2 655	2 693	2 677
Doukkala-Abda	2057	2 075	2 090	2 103	2 183
Tadla-Azilal	1494	1 508	1 516	1 524	1 608
Meknès-Tafilalet	2242	2 217	2 235	2 251	2 317
Fès-Boulemane	1706	1 744	1 768	1 794	1 808
Taza-Al Hociema-Taounate	1852	1 865	1 872	1 882	1 807
Tanger-Tétouan	2707	2 985	3 033	3 078	3 157
Ensemble	31851	32 245	32 597	32 950	33 848

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERED.

¹ Population municipale du Maroc selon le RGPH 2014 (Population légale non compris la population comptée à part).

² Population légale du Maroc par année civile.

**POPULATION DU MAROC SELON LES GROUPES D'AGES, LE SEXE
ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2014 (EN MILLIERS)**

G. âge	Ensemble			Urbain			Rural		
	Fém	Masc	Ens	Fém	Mas	Ens	Fém	Masc	Ens
0 - 4 ans	1667	1746	3413	930	975	1905	737	771	1508
5 - 9 ans	1481	1542	3024	830	864	1695	651	678	1329
10 - 14 ans	1484	1550	3034	830	863	1692	654	687	1342
15 - 19 ans	1485	1498	2983	857	854	1711	629	644	1272
20 - 24 ans	1538	1512	3050	942	900	1842	596	612	1208
25 - 29 ans	1424	1381	2805	882	837	1719	542	544	1086
30 - 34 ans	1342	1291	2633	846	797	1643	496	494	990
35 - 39 ans	1214	1143	2357	781	709	1490	433	434	867
40 - 44 ans	1100	1049	2150	722	676	1398	378	373	752
45 - 49 ans	938	886	1825	629	584	1213	309	303	612
50 - 54 ans	911	882	1793	601	586	1187	310	296	606
55 - 59 ans	667	709	1375	439	471	909	228	238	466
60 - 64 ans	550	577	1127	341	371	712	209	206	415
65 - 69 ans	319	314	633	194	188	382	125	125	251
70 - 74 ans	306	269	576	178	151	329	128	118	247
75ans & plus	434	398	832	248	209	457	186	189	375
Total	10035	10250	20284	6713	6613	13326	16748	16863	33610

Source : Haut-Commissariat au Plan, RGPH

TAUX D'URBANISATION (EN%)

Région	1960	1971	1982	1994	2004	2014
Taux d'urbanisation	29,1	35,1	42,7	51,4	55,1	60,4

Source : Haut-Commissariat au Plan RGPH

TAUX D'URBANISATION SELON LES REGIONS (EN%)

Région	2014
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	59,9
Oriental	65,4
Fès-Meknès	60,5
Rabat-Salé-Kénitra	69,7
Béni Mellal-Khénifra	49,1
Grand Casablanca-Settat	73,6
Marrakech-Safi	42,8
Drâa-Tafilalet	34,1
Souss-Massa	56,2
Guelmim-Oued Noun	65,2
Laayoune-Sakia El Hamra	97,0
Eddakhla-Oued Eddahab	89,5

Source : Haut-Commissariat au Plan RGPH

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION DU MAROC SELON LES GROUPES D'AGES ET LE SEXE

Age	1971		1994		2014	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0-4	8,0	8,2	6,2	6,0	5,0	5,2
5-9	7,9	8,1	6,4	6,1	4,4	4,6
10-14	6,4	7,2	6,2	6,1	4,4	4,6
15-19	4,6	4,9	5,4	5,5	4,4	4,5
20-24	3,6	3,3	4,8	4,9	4,6	4,5
25-29	3,3	2,7	3,8	4,1	4,2	4,1
30-34	3,3	2,6	3,5	3,9	4,0	3,8
35-39	2,8	2,6	3,1	3,0	3,6	3,4
40-44	2,6	2,4	2,5	2,4	3,3	3,1
45-49	1,5	1,8	1,6	1,6	2,8	2,6
50-54	1,6	1,7	1,4	1,7	2,7	2,6
55-59	0,7	1,0	1,3	1,3	2,0	2,1
60-64	1,3	1,2	1,3	1,3	1,6	1,7
65-69	0,6	0,7	0,8	0,7	0,9	0,9
70-74	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9	0,8
75 et plus	0,8	1,0	0,8	0,7	1,3	1,2
Tous âges	49,9	50,1	49,7	50,3	50,2	49,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, RGPH.

RAPPORT DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE

Indicateurs	1971	1982	1994	2004	2014
Des jeunes ¹	0,98	0,82	0,66	0,51	0,45
Des âgés ²	0,15	0,12	0,13	0,13	0,15
Global³	1,13	0,94	0,79	0,64	0,60

Source: HCP ,RGPH .

¹ Effectif de la population âgée de moins de 15 ans rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

² Effectif de la population âgée de 60 ans et plus, rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

³ Effectif de la population âgée de moins de 15 ans et de celle âgée de 60 ans et plus, rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

PROJECTIONS DE LA POPULATION SELON LES GROUPES D'AGE FONCTIONNELS

Indicateur	1971	1982	1994	2004	2014
Milieu					
Population totale	15357	20334	25996	29840	33848
Population urbaine	5397	8666	13340	16433	20432
Population rurale	9960	11668	12656	13407	13416
Moins de 3 ans					
Enfants de 0-1 an	972	1247	1259	1153	...
Enfants âgés de 2-3 ans	1006	1247	1273	1177	...
Scolarisation					
Enfants en âge préscolaire (4-5 ans)	1014	1225	1289	1189	...
Enfants en âge de scolarisation primaire (6-11 ans)	2851	3399	3916	3760	...
Enfants en âge scolaire secondaire collégial (12-14 ans)	1189	1503	1900	1980	...
Enfants âgés de 0-14 ans	7033	8621	9636	9259	...
Activité					
Personnes âgées de 15-17 ans	945	1372	1745	1911	...
Personnes âgées de 18-59 ans	6254	9168	12797	16292	...
Population du troisième âge					
Population de 60 ans et plus	1090	1288	1841	2376	...
Femmes en âge fécond (15-49 ans)					
Femmes âgées de 15-17 ans	453	694	878	954	...
Femmes âgées de 18-49 ans	2882	4087	5751	7284	...
Femmes âgées de 15-49 ans	3335	4781	6629	8239	...

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Indicateurs	2008/09	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Taux d'accroissement naturel (en ‰)	13,5	13,6	13,4	13,2	13,0
Taux d'accroissement global (en ‰)	10,7	10,9	10,9	10,8	10,7

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

NATALITE

Indicateurs	2004/05	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Taux brut de natalité (en ‰)						
Ensemble	20,2	18,8	18,7	18,5	18,3	18,1
Urbain	17,9	16,2	16,4	16,3	16,2	16,1
Rural	23,1	22,8	21,9	21,6	21,4	21,1

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERED, END 2009-2010.

MORTALITE GENERALE

Indicateurs	2004/05	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Taux brut de mortalité (en ‰)						
Ensemble	5,8	5,6	5,1	5,1	5,1	5,1
Urbain	4,5	4,4	4,1	4,3	4,4	4,4
Rural	7,5	7,2	6,4	6,3	6,2	6,1

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERED, END 2009-2010.

TAUX DE MIGRATION NETTE (EN ‰)

Indicateurs	2004/05	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Ensemble	-3,3	-2,7	-2,7	-2,6	-2,4	-2,3
Urbain	6,0	7,3	6,8	6,7	6,5	6,5
Rural	-14,9	-15,9	-15,8	-15,6	-15,3	-15,1

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERED, END 2009-2010.

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

	1975	1982	1994	2004	2010	2012	2014
Ensemble	5,9	5,5	3,3	2,5	2,2	2,2	2,2
Urbain	4,4	4,3	2,6	2,1	1,8	1,8	2,0
Rural	7,0	6,6	4,3	3,1	2,7	2,7	2,5

Sources : Ministère de la santé et Haut-Commissariat au Plan : (RGPH et END2009-2010, projections).

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE PAR REGION (LES 16)

Région	2004	2010
Régions du Sud	2,4	2,0
Souss-Massa-Drâa	2,4	2,4
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	2,8	2,4
Chaouia-Ouardigha	2,5	2,5
Marrakech-Tensift Al Haouz	2,6	2,6
Oriental	2,1	1,6
Grand Casablanca	1,6	1,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,1	1,8
Doukkala-Abda	2,6	2,4
Tadla-Azilal	2,4	2,6
Meknès-Tafilalet	2,3	2,1
Fès-Boulemane	2,1	2,1
Taza-Al Hociema-Taounate	2,4	2,1
Tanger-Tétouan	2,6	2,3
Ensemble	2,5	2,2

Source : HCP, RGPH 2004 et END 2009-2010.

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE PAR REGION (les 12)

Région	Total	Urbain	Rural
Eddakhla-Oued Eddahab	2,9	2,9	2,9
Laayoune-Sakia El Hamra	2,5	2,5	3,1
Guelmim-Oued Noun	2,3	2,3	2,1
Souss-Massa	2,2	2,1	2,2
Drâa-Tafilalet	2,7	2,4	2,9
Marrakech-Safi	2,5	2,0	2,8
Casablanca-Settat	2,1	2,0	2,6
Béni Mellal-Khénifra	2,3	2,1	2,5
Rabat-Salé-Kénitra	2,1	1,9	2,5
Fès-Meknès	2,1	2,0	2,4
Oriental	2,1	2,0	2,2
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2,2	2,1	2,4
Total Royaume du Maroc	2,2	2,0	2,5

Source : Haut-Commissariat au Plan , RGPH 2014

TAUX (EN‰) DE FECONDITE DES FEMMES SELON LES GROUPES D'AGES. NIVEAU NATIONAL

Age	1994	2004	2010	2011	2014
15-19	28,6	19,1	28,7	29,0	22,5
20-24	114,9	99,0	93,1	92,0	92,8
25-29	136,8	126,6	109,9	110,0	112,3
30-34	152,1	123,2	99,4	99,0	102,2
35-39	120,2	81,7	69,9	70,0	72,2
40-44	71,8	33,7	30,3	30,0	33,0
45-49	32,0	10,3	5,6	6,0	9,8
ISF (enfants par femme)	3,3	2,5	2,2	2,2	2,2

Source : Haut-Commissariat au Plan ,RGPHs : (1994 et 2004et 2014), END2009-2010 et projections.

TAUX DE FECONDITE DES ADOLESCANTES (15-19 ANS) (EN‰)

	1982	1987	1994	2004	2014
Ensemble	47,6	60,5	28,5	19,1	22,5
Urbain	32,8	28,8	20,7	13,5	17,3
Rural	60,9	92,3	36,4	25,2	29,6

Sources : Ministère de la santé et Haut-Commissariat au Plan

**COMPOSANTES DE FECONDITE ET AGE A LA MATERNITE SELON
LE RANG DE LA NAISSANCE**

Rang de la naissance	1	2	3	4	5	6	7	+8	Moyenne
1988									
Composantes de rang	0,57	0,58	0,52	0,55	0,48	0,41	0,37	0,93	4,41
Age moyen à la naissance	21,8	24,8	26,6	28,7	30,5	32,6	34,7	38,3	30,1
2010									
Composantes de rang	0,64	0,55	0,42	0,26	0,14	0,07	0,04	0,05	2,17
Age moyen à la naissance	24,9	28,2	31,6	33,8	35,6	37,2	38,6	39,8	29,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENDPR/86-88 et END2009-2010.

TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE (en %)

	1979	1983	1987	1992	1995	1997	2004	2011
Ensemble	19,4	25,5	35,9	41,5	50,3	58,4	63,0	67,4
Urbain	36,0	42,5	51,9	54,4	64,2	65,8	65,5	68,9
Rural	9,7	15,2	24,9	31,6	39,2	51,7	59,7	65,5

Source : Haut-Commissariat au Plan et Ministère de la santé.

TAUX BRUT DE MORTALITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE ET (En ‰)

Milieu	Sexe		Ensemble	Rapport de surmortalité masculine
	Masculin	Féminin		
Urbain	5,0	4,3	4,7	1,2
Rural	8,7	6,1	7,4	1,4
Ensemble	6,5	5,1	5,7	1,3
Rapport de surmortalité rurale	1,74	1,42	1,57	

Source : Haut-Commissariat au Plan , END 2009-2010.

QUOTIENT DE MORTALITE NEONATALE¹ (En ‰)

Année	1988	1992	1995	1997	2004	2011
Période	(1987)	(1983-92)	(1986-95)	(1992-97)	(1994-2003)	(2006-2011)
Ensemble	43,2	34,0	38,8	19,7	27	21,7
Urbain	26,1	29,9	29,9	15,1	24,0	18,3
Rural	51,2	36,2	43,3	22,1	33,0	24,7
Masculin	44,9	38,7	42,2 *	21,7	33,0	28,3
Urbain	27,6
Rural	52,9
Féminin	41,5	29,1	35,4 *	17,6	23,0	14,9
Urbain	24,6
Rural	49,4
Enquêtes	ENDPR 86-88	ENPS- 1992	PANEL 1995	ENSME 1997	EPSF2003-04	ENPSF-2011

Sources : Ministère de la Santé et Haut commissariat au plan.

¹ Quotient de mortalité des nourrissons avant d'atteindre 1 mois pour mille naissances vivantes.
 (*) : Il s'agit de la période (1983-92).

QUOTIENT DE MORTALITE POST-NEONATALE¹ (En ‰)

Année	1988	1992	1997	2004	2011
Période	1987	(1983-92)	(1992-97)	(1994-2003)	(2006-2011)
Ensemble	28,8	29,2	16,9	14*	7,1
Urbain	16,5	22	8,7	9	5,2
Rural	34,6	33,1	23,9	22	8,8
Masculin	31,1	30	17,4	18	5,6
Urbain	23,6	-	
Rural	34,6	-	
Féminin	26,3	28,3	16,4	14	8,7
Urbain	9,1
Rural	34,5
Enquêtes	ENDPR 86-88	ENPS- 1992	ENSME 1997	EPSF2003-04	ENPSF-2011

Source : Ministère de la santé et Haut commissariat au plan.

QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE² (EN ‰)

Année	1988	1992	2004	2010	2011
Période	1987	(1983-92)	(1994-2003)	2010	2006-2011
Ensemble	75,7	63,1	40 *	30,2	28,8
Urbain	45,52	51,9	33	25,3	23,6
Rural	89,7	69,3	55	35,3	33,5
Masculin	81,4	68,6	51	32,7	33,8
Urbain	54,7
Rural	93,7
Féminin	69,8	57,4	37	27,4	23,5
Urbain	35,9
Rural	85,6
Enquêtes	ENDPR86-88	ENPS1992	EPSF2003-04	END 2009/10	EPSF2011

Sources : Ministère de la santé et Haut commissariat au plan.

¹ Quotient de mortalité des enfants entre le premier et le douzième mois (1-11 mois) pour mille naissances vivantes.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

² Moins d'un an.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

QUOTIENT DE MORTALITE JUVENILE¹ (EN ‰)

Année	1988	1992	1997	2004	2010
Période	1987	1983-92	1992-97	1994-2003	2010
Ensemble	30,7	22,1	9,8	7	6,3
Urbain	10,8	7,2	6,1	5	5,9
Rural	41	30,7	15	15	7
Masculin	30,2	20,7	9,1	9	6,7
Urbain	12,7	-	-	-	-
Rural	39,7	-	-	-	-
Féminin	31,2	23,6	10,5	11	5,8
Urbain	8,9	-	-	-	-
Rural	42,3	-	-	-	-
Enquêtes	ENDPR 86-88	ENPS-II 1992	ENSME 1997	EPSF2003-04	END 2009-10

Source : Ministère de la santé et Haut commissariat au plan.

QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE² (EN ‰)

Année	1982	1988	1997	2004	2010	2011
Période	1980	1987	(1992-97)	(1999-2003)	2010	2006-2011
Ensemble	143	104,1	45,8	47	36,3	30,5
Urbain	97	55,9	29,9	38	31	25,4
Rural	165	127,1	61,1	69	42	35,0
Masculin	152	109,1	47,1	59	39,2	35,2
Urbain	104	66,7	-	-	-	-
Rural	175	129,7	-	-	-	-
Féminin	134	98,8	44,5	48	33,1	25,5
Urbain	90	44,5	-	-	-	-
Rural	155	124,3	-	-	-	-
Enquêtes	RGPH 1982	ENDPR 86-88	ENSME 1997	ENPS 2004	END 2009-10	EPSF2011

Source : Ministère de la santé et Haut commissariat au plan.

¹ Enfants âgés de un an à moins de 5 ans.

² Enfants âgés de moins de 5 ans.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

**QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE SELON LES
CARACTERISTIQUES DE LA MERE 2011 (EN ‰)**

	Néonatale	Post-néonatale	Infantile	Juvénile	Infanto juvénile
Age de la femme à la naissance					
<= 24	23.8	9.5	33.3	1	34.3
25 – 34	20.5	6.5	27	2.4	29.3
35 +	21.2	5	26.2	1.2	27.4
Rang de naissance					
1	22.7	6.1	28.8	1.2	30
2 – 3	19.1	7.2	26.3	1.8	28
4 +	24.7	8	32.7	2.2	34.9
Quintile de bien-être					
Pauvre	24.9	9	33.9	1.8	35.6
Moyen	25.1	8.4	33.6	0.5	34
Riche	15.1	3.7	18.7	2.4	21.1
Plus haut certificat obtenu					
Sans certificat	24	7.8	31.8	1.6	33.3
Avec certificat	15.5	5	20.5	2.2	22.6
National	21.7	7.1	28.8	1.7	30.5

Source : Ministère de la santé, EPSF2011.

MORTALITE MATERNELLE

Indicateurs	1985-91	1994-2003	2010 ¹
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)			
Ensemble	332	227	112
Urbain	284	187	73
Rural	362	267	148

Sources : Ministère de la Santé et HCP, END 2009-2010.

¹ Données de l'enquête nationale démographique 2009-2010.

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE (EN ANNEES)

Indicateurs	1967	1980	1987	1994	2004	2010	2013	2014
Ensemble								
Les deux sexes	48,2	59,1	65	67,9	71,7	74,8	75,3	75,5
Hommes	47,3	58,1	63,7	66,3	70,6	73,9	74,3	74,5
Femmes	49,1	60,2	66,4	69,5	73,0	75,6	76,2	76,4
Urbain								
Les deux sexes	50,1	64	69,7	71,5	75,1	77,3	77,7	77,8
Hommes	49,8	63	67,8	69,4	73,2	75,4	75,7	75,0
Femmes	50,5	65	71,8	73,3	77,1	79,4	79,9	80,0
Rural								
Les deux sexes	47,2	56,5	62	64,9	67,5	71,7	72,4	72,0
Hommes	46,1	55,4	61,1	64,0	67,4	70,6	71,2	71,4
Femmes	48,4	57,6	63	65,9	67,9	73,0	73,7	74,0

Source : HCP : RGPH, ENDPR 86-88, END 2009-2010, calculs et projections CERED.

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE PAR REGION (EN ANNEES)

Région	sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Régions du Sud	74,79	78,07	76,5
Souss-Massa-Drâa	75,20	78,73	77,0
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	73,92	76,58	75,3
Chaouia-Ouardigha	71,60	74,96	73,3
Marrakech-Tensift Al Haouz	72,05	75,11	73,6
Oriental	74,54	77,44	76,0
Grand Casablanca	77,95	80,61	79,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	75,11	78,11	76,6
Doukkala-Abda	69,47	72,35	70,9
Tadla-Azilal	69,52	72,91	71,3
Meknès-Tafilalet	69,34	72,88	71,2
Fès-Boulemane	71,88	74,52	73,2
Taza-Al Hociema-Taounate	66,60	71,95	69,4
Tanger-Tétouan	71,96	75,27	73,7

Source : HCP : END 2009-2010.

**POPULATION AGEÉ DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT
MATRIMONIAL (EN %)**

Indicateurs	1971	1982	1994	2004	2014
Ensemble					
Célibataire	25,0	33,2	38,5	39,7	34,8
Marié	64,2	57,6	53,3	52,7	57,7
Veuf	7,9	6,5	5,6	5,6	5,4
Divorcé	2,9	2,7	2,1	2,0	2,2
Hommes					
Célibataire	33,3	4,0	45,4	45,7	40,9
Marié	63,4	56,4	52,8	52,8	57,4
Veuf	1,7	1,2	1,0	0,9	0,9
Divorcé	1,6	1,4	0,8	0,7	0,8
Femmes					
Célibataire	17,0	25,6	31,9	34,0	28,9
Mariée	65,0	58,8	54,8	52,8	58,0
Veuve	14,0	11,7	10,0	10,1	3,3
Divorcée	4,0	3,9	3,3	3,1	9,8

Source : Haut commissariat au plan : RGPH

**PROPORTION DES NON CELIBATAIRES PAR GROUPE D'ÂGE
ET PAR SEXE**

Age	1971	1982	1994	2004	2014
Féminin					
15-19	29,8	18,5	12,8	11,1	12,9
20-24	79,6	59,5	44,1	38,7	47,0
25-29	94,0	83,2	64,9	59,3	67,5
30-34	96,9	93,6	81,7	72,7	76,4
35-39	97,6	97,9	90,8	82,2	81,3
40-44	97,6	99,0	95,1	89,1	85,0
45-49	97,3	99,2	97,2	93,2	88,8
Masculin					
15-19	3,1	2,1	1,1	0,8	0,4
20-24	28,7	19,5	11,0	7,9	7,4
25-29	69,4	55,2	36,5	31,3	33,2
30-34	87,3	83,6	66,8	58,5	62,2
35-39	93,6	93,8	85,4	77,7	79,1
40-44	95,5	96,5	92,5	88,2	86,9
45-49	96,5	97,7	95,1	93,9	91,3

Source: HCP, RGPH.

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE (EN ANNEES)

Indicateurs	1987	1994	2004	2014
Ensemble				
Hommes	27,9	30,0	31,2	31,3
Femmes	23,4	25,8	26,3	25,7
Urbain				
Hommes	29,7	31,2	32,2	32,1
Femmes	25,4	26,9	27,1	26,4
Rural				
Hommes	26,1	28,3	29,5	30,1
Femmes	21,5	24,2	25,5	24,8

Source : HCP : ENDPR-1986/88, RGPH-1994, 2004 et 2014 et END2009-2010.

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR REGION ET SEXE

Région	Féminin	Masculin
Eddakhla-Oued Eddahab	23,5	31,7
Laayoune-Sakia El Hamra	26,4	32,2
Guelmim-Oued Noun	27,8	32,6
Souss-Massa	26,6	31,0
Drâa-Tafilalet	25,9	30,2
Marrakech-Safi	24,3	30,4
Grand Casablanca-Settat	25,7	31,6
Béni Mellal-Khénifra	23,9	30,6
Rabat-Salé-Kénitra	25,9	31,4
Fès-Meknès	26,2	31,4
Oriental	26,5	32,5
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	27,0	31,5
Total	25,7	31,3

Source: HCP, RGPH 2014

**AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR REGION ET SEXE
(EN ANNEES)**

Région	1994		2004		2010	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	30,5	22,1	30,8	22,8	31,7	24,5
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	30,7	23,6	32,2	25,9	32,5	26,5
Guelmim-Es-Semara	29,7	23,7	31,6	26,7	32,9	28,4
Souss-Massa-Drâa	28,8	24,0	30,6	26,4	30,5	27,1
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	28,8	24,5	30,2	25,6	30,6	26,0
Chaouia-Ouardigha	29,6	24,7	30,9	25,3	31,1	25,4
Marrakech-Tensift Al Haouz	29,2	24,2	30,1	25,2	29,7	24,8
Oriental	30,6	26,5	32,8	27,7	33,4	27,8
Grand Casablanca	31,7	28,0	32,7	27,9	33,9	27,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	30,8	26,1	31,9	26,8	32,6	27,5
Doukkala-Abda	29,7	24,2	30,6	25,4	30,7	25,0
Tadla-Azilal	28,8	23,4	30,3	24,8	30,6	24,3
Meknès-Tafilalet	29,1	24,2	30,8	25,6	31,1	26,3
Fès-Boulemane	29,7	25,2	31,0	26,5	31,3	26,8
Taza-Al Hociema-Taounate	28,7	25,4	30,8	27,5	31,7	28,5
Tanger-Tétouan	29,3	24,7	30,7	26,8	31,1	27,4
Ensemble	30,0	25,8	31,2	26,3	31,4	26,6

Source : Haut-Commissariat du Plan : RGPH et END 2009-2010.

ACTES DE MARIAGES ETABLIS

Type	2007		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des actes, dont :	297660	100	306 533	100	312 495	100
Femmes majeures ayant contracté leur mariage elles-mêmes	62162	20,9	67 310	22,0	72 189	23,1
Mariage de mineurs	29847	10,0	35 152	11,5	33 489	10,7
Polygamie	875	0,3	787	0,3	868	0,3

Source : Ministère de la justice et des libertés.

ACTES DE MARIAGE SELON LE TYPE

	2007		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conjoints majeurs ¹	196 559	66,0	196 328	64,	199 098	63,7
Majeures ayant contracté leur mariage elles mêmes	62 162	20,9	67 310	22,0	72 189	23,1
Mariage de mineurs	29 847	10,0	35 152	11,5	33 489	10,7
Polygamie	875	0,3	787	0,3	868	0,3
Mariage de l'handicapé mental	27	0,0	8	0,0	18	0,0
Etrangers et convertis à l'Islam	6 156	2,1	4 916	1,6	4 849	1,6
Reprise de la vie conjugale après divorce révocable	268	0,1	247	0,1	206	0,1
Reprise de la vie conjugale après divorce irrévocable	1766	0,6	1 785	0,6	1 778	0,6
Total des actes de mariage	297660	100,0	306 533	100,0	312 495	100,0

Source : Ministère de la justice et des libertés.

DEMANDES ENREGISTREES DE MARIAGE DE MINEURS²

Indicateur	2007		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Selon le sexe						
Masculin	379	1,0	92	0,2	201	0,5
Féminin	38331	99,0	43416	99,8	43934	99,5
Total	38710	100,0	43508	100,0	44135	100,0
Selon l'état de la demande						
Acceptées	33596	86,8	37183	85,5	37752	85,5
Refusées	4151	10,7	6325	14,5	6383	14,5
Renoncement	963	2,5
Total	38710	100,0	43508	100,0	44135	100,0

Source : Ministère de la justice et des libertés.

¹ Dans les situations autres que la polygamie, le mariage d'étrangers, et de convertis à l'islam, le mariage d'handicapé mental, ceux ayant repris la vie conjugale après le divorce révocable et les femmes majeures ayant contracté leur mariage elles mêmes.

² Personnes âgées de moins de 18 ans.

DEMANDES ENREGISTREES DE MARIAGE DE MINEURS.SUITE

Indicateurs	2007		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sexe						
Masculin	379	0,98	92	0,2	201	0,5
Féminin	38331	99,02	43416	99,8	43934	99,5
Milieu de résidence						
Rural	20324	52,5	20976	48,2	22873	51,8
Urbain	18386	47,5	22532	51,8	21262	48,2
Type d'activité						
Occupant un emploi	598	1,54	31	0,1	95	0,2
Sans emploi	38112	98,46	43477	99,9	44040	99,8

Source : Ministère de la justice et des libertés.

PROPORTION DU CELIBAT DEFINITIF (A 50 ANS) PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

Indicateurs	1994	2004	2010	2014
Ensemble				
Hommes	2,9	4,9	5,8	5,1
Femmes	0,8	5,3	6,7	6,7
Urbain				
Hommes	3,7	5,9	6,6	5,9
Femmes	1,0	6,8	8,0	8,0
Rural				
Hommes	2,0	3,2	4,0	3,3
Femmes	0,6	3,1	4,8	4,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH-1994 et 2004, END 2009-2010.

NB : Pour 2014 : il s'agit des résultats du RGPH-2014 (échantillon 2%), célibat définitif (à 55 ans)

PROPORTION (EN %) DE CELIBAT A 50 ANS PAR SEXE-EVOLUTION

	1971	1982	1994	2004	2014
Masculin	3,4	2,1	2,9	4,9	7,4
Féminin	2,6	0,8	0,8	5,3	9,6

Source: HCP, RGPH.

PROPORTION DES CELIBATAIRES PARMIS LES JEUNES

Indicateurs	2004	2010	2014
National			
15-19 ans			
Hommes	99,2	99,8	99,6
Femmes	88,9	90,9	87,1
20-24 ans			
Hommes	92,1	93,4	92,6
femmes	61,3	61,8	53,0
Urbain			
15-19 ans			
Hommes	99,4	99,9	99,7
Femmes	91,6	93,4	90,0
20-24 ans			
Hommes	95,1	95,8	94,6
Femmes	67,0	67,6	59,9
Rural			
15-19 ans			
Hommes	88,4	99,7	99,5
Femmes	54,2	87,9	83,2
20-24 ans			
Hommes	59,7	89,9	89,6
Femmes	35,8	53,9	42,0

Source : Haut-commissariat au Plan RGPH- 2004 et 2014, END 2009-2010.

PROPORTION DES FEMMES REMARIEES APRES RUPTURE DE LEUR PREMIERE UNION

Indicateurs	1995	2010
National	14,6	8,5
Urbain	13,7	7,4
Rural	15,5	9,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENF, et END2009/2010.

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Indicateurs	2009	2010	2011	2012	2014
Nombre de ménages (en milliers)					
National	6368	6516	6665	6813	7314
Urbain	4045	4172	4300	4429	4808
Rural	2323	2344	2365	2384	2506
Taille moyenne des ménages					
National	4,9	4,9	4,8	4,8	4,6
Urbain	4,5	4,4	4,4	4,3	4,2
Rural	5,8	5,7	5,7	5,6	5,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Projections du CERED et RGPH2014

STRUCTURE DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (%)

Indicateurs	Urbain	Rural	National
Taille du ménage			
1 personne	8,2	5,2	7,2
2 personnes	12,6	8,5	11,0
3 personnes	17,1	11,5	15,2
4 personnes	21,8	16,1	19,9
5 personnes	18,1	17,5	18,0
6 personnes	10,5	14,3	12,0
7 personnes	5,6	10,2	6,9
8 personnes	6,2	16,8	9,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH2014

REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE FAMILLE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Type de famille	Structure des ménages (%)			Taille moyenne (personne)
	1982	1995	2004	2004
Ensemble				
Familles nucléaires	51,5	62,3	63,5	4,9
Familles complexes	40,1	33,6	28,0	7,3
Autres types	8,4	4,1	8,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	5,2
Urbain				
Familles nucléaires	51,4	64,5	65,0	4,6
Familles complexes	37,8	30,7	24,7	6,5
Autres types	10,8	4,8	10,2	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	4,8
Rural				
Familles nucléaires	51,7	59,2	61,0	5,3
Familles complexes	42,0	37,3	33,1	8,1
Autres types	6,3	3,5	5,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	6,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 1982, 2004 et Enquête Nationale sur la Famille-1995.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE FAMILLE PAR
MILIEU DE RESIDENCE (SUITE)**

Type de famille	Structure des ménages (%)			Taille moyenne (personne)		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
2004						
Famille nucléaire, dont	63,5	65,0	61,0	4,9	4,6	5,3
<i>Famille complète¹</i>	49,5	49,4	49,5	5,3	5,1	5,8
<i>Famille incomplète²</i>	4,8	5,3	4,1	2,0	2,0	2,0
<i>Famille monoparentale³</i>	8,3	9,2	7,1	3,8	3,7	4
<i>Fratrie</i>	0,8	1,1	0,3	2,7	2,7	2,9
Famille complexe	28,0	24,7	33,1	7,3	6,5	8,1
Ménage sans famille, dont	8,5	10,2	5,9	1,5	1,5	1,4
<i>Une personne</i>	6,2	7,1	4,6	1,0	1,0	1,0
<i>Plusieurs personnes</i>	2,4	3,1	1,3	2,7	2,7	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	5,2	4,8	6
1995						
Famille nucléaire, dont	62,3	64,5	59,2	5,5	5,2	5,7
<i>Famille complète¹</i>	48,3	47,9	48,7	5,9	5,6	6,2
<i>Famille incomplète²</i>	3,5	3,5	3,6	2	2	2
<i>Famille monoparentale³</i>	8,1	9,1	6,8	4,4	4,3	4,4
<i>Famille nucléaire formée de personnes isolées</i>	2,1	3,4	0,1	5,6	5,5	5,7
<i>Fratrie</i>	0,3	0,6	0	2,8	2,6	3
Famille complexe	33,6	30,7	37,3	7,9	7,2	8,5
Ménage sans famille, dont	4,1	4,8	3,2	1,2	1,2	1,1
<i>Une personne</i>	3,9	4,5	3,1	1	1	1
<i>Plusieurs personnes</i>	0,2	0,3	0,1	2,4	2,3	2,5
Total des ménages	100,0	100,0	100,0	6	5,6	6,6

Source: Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004 et Enquête Nationale sur la Famille-1995.

¹ Couple avec enfants.

² Couple sans enfants.

³ Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

**REPARTITION DES CHEFS DE FAMILLES SELON LE TYPE, LE SEXE
ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2004**

Type de famille	Masculin	Féminin	Total
Ensemble			
Famille complète ¹	99,6	0,4	100,0
Famille incomplète ²	98,9	1,1	100,0
Famille monoparentale ³	13,0	87,0	100,0
Fratrie	66,3	33,7	100,0
Famille complexe	83,1	16,9	100,0
Une seule personne	55,0	45,0	100,0
Plusieurs personnes	54,0	46,0	100,0
Total	83,6	16,4	100,0
Urbain			
Famille complète ¹	99,6	0,4	100,0
Famille incomplète ²	98,8	1,2	100,0
Famille monoparentale ³	10,7	89,3	100,0
Fratrie	64,5	35,5	100,0
Famille complexe	77,6	22,4	100,0
Une seule personne	57,5	42,5	100,0
Plusieurs personnes	56,4	43,6	100,0
Total	81,2	18,8	100,0
Rural			
Famille complète ¹	99,7	0,3	100,0
Famille incomplète ²	99,3	0,7	100,0
Famille monoparentale ³	17,5	82,5	100,0
Fratrie	75,4	24,6	100,0
Famille complexe	89,4	10,6	100,0
Une seule personne	48,8	51,2	100,0
Plusieurs personnes	44,8	55,2	100,0
Total	87,3	12,7	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004.

¹ Couple avec enfants.

² Couple sans enfants.

³ Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

Liste des tableaux

Profil des actifs âgés de 15 ans et plus au niveau national	105
Profil des actifs âgés de 15 ans et plus en milieu urbain	106
Profil des actifs âgés de 15 ans et plus en milieu rural	107
Taux d'activité (en %) au niveau national	108
Taux d'activité (en %) en milieu urbain	110
Taux d'activité (en %) en milieu rural	112
Portrait de l'emploi adulte (15 ans et plus) au niveau national	114
Portrait de l'emploi adulte (15 ans et plus) en milieu urbain	116
Portrait de l'emploi adulte (15 ans et plus) en milieu rural	118
Travail des enfants âgés de moins de 18 ans	120
Le sous-emploi des actifs occupés adultes au niveau national	122
Le sous-emploi des actifs occupés adultes en milieu urbain	123
Le sous-emploi des actifs occupés adultes en milieu rural	124
Taux de sous-emploi (en %) au niveau national	125
Taux de sous-emploi (en %) en milieu urbain	126
Taux de sous-emploi (en %) en milieu rural	127
Profil des chômeurs au niveau national	128
Profil des chômeurs en milieu urbain	130
Profil des chômeurs en milieu rural	132
Taux de chômage (en %) au niveau national	134
Taux de chômage (en %) en milieu urbain	135
Taux de chômage (en %) en milieu rural	136
Chômage des diplômés de niveau supérieur au niveau national	137
Taux de chômage des diplômés de niveau supérieur au niveau national	138
Chômage des diplômés de niveau supérieur en milieu urbain	139
Taux de chômage des diplômés de niveau supérieur en milieu urbain	140
Indicateurs régionaux tous milieux confondus	141
Indicateurs régionaux en milieu urbain	142
Indicateurs régionaux en milieu rural	143

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (NATIONAL)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	11.442	11.538	11.549	11.705	11.813
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	73,2	73,3	73,7	73,2	72,8
Femmes	26,8	26,7	26,3	26,8	27,2
L'âge					
15 – 24 ans	20,1	19,2	18,3	17,3	17,2
25 – 34 ans	29,1	29,5	29,4	30,0	29,9
35 – 44 ans	21,9	22,3	22,5	22,7	22,7
45 – 59 ans	22,8	23,2	23,5	23,6	23,7
60 ans et plus	6,1	5,9	6,3	6,4	6,5
Le niveau scolaire					
Sans niveau	30,4	34,9	33,1	31,0	30,4
Primaire et secondaire collégial	43,0	43,3	43,0	43,8	43,8
Secondaire qualifiant	11,2	11,5	10,4	11,3	12,0
Supérieur	9,1	8,9	8,3	9,5	9,6
Autres	6,4	1,4	5,2	4,4	4,1
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	62,3	61,3	60,0	59,8	58,6
Niveau moyen	25,7	26,5	27,4	27,4	28,4
Niveau supérieur	12,0	12,2	12,6	12,8	13,0
Nombre moyen d'actifs par ménage	1,7	1,9	1,6	1,4	1,4
Part des ménages n'ayant aucun actif (%)	15,7	16,3	16,4	16,5	17,2
Part des ménages ayant au moins 4 actifs	7,3	6,6	5,6	5,3	4,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (URBAIN)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	5.993	6.089	6.145	6.217	6.307
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	78,3	78,5	78,7	78,7	78,3
Femmes	21,7	21,5	21,3	21,3	21,8
L'âge					
15 – 24 ans	15,4	14,3	13,6	12,7	12,2
25 – 34 ans	32,0	32,3	32,0	32,6	32,2
35 – 44 ans	24,8	25,2	25,2	25,4	25,5
45 – 59 ans	24,6	25,0	25,6	25,4	26,0
60 ans et plus	3,2	3,2	3,6	3,9	4,1
Le niveau scolaire					
Sans niveau	14,1	17,5	16,6	15,1	15,3
Primaire et secondaire collégial	47,0	46,9	46,9	46,6	45,6
Secondaire qualifiant	18,3	18,8	17,3	18,4	19,2
Supérieur	16,3	15,8	15,5	16,9	16,9
Autres	4,4	1,0	3,7	2,9	3,0
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	43,5	42,8	42,1	41,6	40,8
Niveau moyen	35,2	35,6	35,9	35,7	36,4
Niveau supérieur	21,4	21,5	22,0	22,6	22,7
Nombre moyen d'actifs par ménage	1,4	1,5	1,3	1,2	1,2
Part des ménages n'ayant aucun actif (en %)	17,5	18,2	18,0	18,7	18,8
Part des ménages ayant au moins 4 actifs (%)	3,3	2,8	2,4	2,1	1,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (RURAL)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	5.449	5.448	5.404	5.488	5.506
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	67,6	67,5	67,9	66,9	66,7
Femmes	32,4	32,5	32,1	33,1	33,3
L'âge					
15 – 24 ans	25,2	24,7	23,7	22,5	23,0
25 – 34 ans	26,0	26,3	26,5	27,0	27,3
35 – 44 ans	18,7	19,0	19,5	19,6	19,4
45 – 59 ans	20,7	21,1	21,0	21,5	21,1
60 ans et plus	9,3	8,9	9,3	9,3	9,2
Le niveau scolaire					
Sans niveau	48,3	54,3	50,0	49,1	47,6
Primaire et secondaire collégial	38,6	39,3	39,0	40,4	41,8
Secondaire qualifiant	3,3	3,3	3,4	3,2	3,7
Supérieur	1,2	1,3	0,9	1,2	1,3
Autres	8,6	1,7	6,6	6,1	5,6
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	83,1	81,9	80,4	80,5	79,0
Niveau moyen	15,3	16,4	17,6	17,9	19,1
Niveau supérieur	1,7	1,8	2,0	1,6	1,9
Nombre moyen d'actifs par ménage	2,2	2,4	2,1	1,8	1,7
Part des ménages n'ayant aucun actif (en%)	12,4	13,0	13,3	12,5	14,0
Part des ménages ayant au moins 4 actifs (%)	14,3	13,5	11,6	11,1	10,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	49,6	49,2	48,4	48,3	48,0
Hommes	74,7	74,3	73,6	73,0	72,4
Femmes	25,9	25,5	24,7	25,1	25,3
Taux d'activité selon l'âge et le sexe					
Ensemble	36,4	36,2	35,8	35,9	35,8
Moins de 15 ans	1,7	1,4	1,1	1,0	0,8
15 – 24 ans	36,2	35,0	33,5	32,2	32,6
25 – 34 ans	61,8	61,8	60,7	61,6	61,3
35 – 44 ans	61,6	61,9	61,4	61,4	60,4
45 – 59 ans	58,1	58,2	58,0	57,5	57,3
60 ans et plus	25,1	23,5	23,8	24,2	23,5
Hommes	53,9	53,9	53,5	53,4	53,1
Moins de 15 ans	1,9	1,5	1,1	1,2	1,0
15 – 24 ans	53,1	51,2	49,3	47,0	46,7
25 – 34 ans	94,5	94,8	94,2	94,6	93,9
35 – 44 ans	96,0	96,7	96,4	96,5	95,2
45 – 59 ans	87,8	88,3	88,6	88,5	88,3
60 ans et plus	37,7	36,0	36,1	35,8	34,6
Femmes	19,4	19,2	18,7	19,0	19,2
Moins de 15 ans	1,4	1,3	1,0	0,9	0,7
15 – 24 ans	19,0	18,4	17,3	17,0	17,9
25 – 34 ans	31,8	31,5	29,8	30,9	31,0
35 – 44 ans	31,1	31,5	30,9	30,9	30,4
45 – 59 ans	31,1	30,7	30,5	30,5	30,7
60 ans et plus	12,7	11,5	12,0	12,7	12,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE AU NIVEAU NATIONAL (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	52,9	52,8	52,0	51,9	51,8
Hommes	79,9	79,7	79,1	78,7	78,3
Femmes	27,6	27,4	26,6	26,9	27,2
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	49,9	49,6	48,6	48,9	48,3
Niveau moyen	44,0	43,8	43,7	43,4	43,9
Diplômes /certificats de l'enseig. Fondamental	40,8	40,9	40,8	40,5	41,2
Diplômes en qualification professionnelle	76,3	74,4	73,8	73,2	72,8
Certificats en spécialisation prof.	78,5	83,1	86,0	89,1	81,0
Niveau supérieur	65,1	63,8	61,6	59,5	58,3
Diplômes de l'enseig. secondaire	37,8	36,8	34,8	30,2	28,6
Diplômes de l'enseig. supérieur	75,3	73,7	72,3	71,5	69,5
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	84,2	83,8	82,2	81,9	80,2
Des chefs de ménages					
Ensemble	70,4	70,2	70,1	69,8	68,9
Hommes	80,6	80,6	80,5	80,2	79,0
Femmes	27,2	26,5	26,6	26,4	26,4
Des conjoints des C.M ¹	24,1	23,7	23,1	23,7	23,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	43,6	43,3	42,8	42,4	42,1
Hommes	70,3	70,1	69,6	69,0	68,2
Femmes	18,4	18,1	17,6	17,5	17,8
Taux d'activité (en %) selon l'âge et le sexe					
Ensemble	32,7	32,6	32,3	32,1	32,0
Moins de 15 ans	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1
15 – 24 ans	27,1	25,6	24,5	23,1	22,6
25 – 34 ans	59,1	59,4	58,4	59,1	58,7
35 – 44 ans	57,0	57,5	56,9	56,7	56,1
45 – 59 ans	50,9	51,2	51,3	50,2	50,6
60 ans et plus	12,1	11,4	12,1	12,8	13,0
Hommes	52,1	52,2	51,9	51,7	51,2
Moins de 15 ans	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3
15 – 24 ans	41,2	39,4	37,7	35,3	34,0
25 – 34 ans	93,1	93,5	93,0	93,8	92,7
35 – 44 ans	95,4	96,3	96,0	95,9	95,0
45 – 59 ans	84,8	85,8	86,2	85,6	85,9
60 ans et plus	22,0	21,2	21,9	22,5	22,4
Femmes	13,9	13,8	13,4	13,4	13,7
Moins de 15 ans	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
15 – 24 ans	13,0	11,9	11,3	10,9	11,2
25 – 34 ans	27,6	27,7	26,3	26,7	26,9
35 – 44 ans	22,8	23,1	22,4	22,3	22,1
45 – 59 ans	18,6	18,6	19,1	18,4	19,2
60 ans et plus	2,8	2,3	2,8	3,2	3,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	47,7	47,7	47,2	46,8	46,6
Hommes	76,6	76,8	76,5	76,1	75,5
Femmes	20,4	20,3	19,7	19,6	19,9
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	38,5	38,3	37,6	37,1	36,8
Niveau moyen	41,9	41,8	41,7	41,6	41,7
Diplômes et certificats de l'enseig. fondamental	37,9	38,1	37,9	37,8	38,2
Diplômes en qualification professionnelle	75,4	73,5	73,0	72,6	71,8
Certificats en spécialisation professionnelle	77,3	83,7	84,6	88,0	80,1
Niveau supérieur	65,0	63,6	61,3	59,7	58,2
Diplômes de l'enseig. secondaire qualifiant	37,1	36,2	33,0	30,3	28,2
Diplômes de l'enseig. supérieur	75,1	73,5	72,1	71,2	69,1
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	83,7	83,2	81,6	81,4	79,6
Des chefs de ménages					
Ensemble	65,6	65,6	65,7	64,8	64,8
Hommes	76,9	77,1	77,1	76,1	75,6
Femmes	22,3	21,9	21,9	21,1	23,0
Des conjoints de CM ¹	12,2	12,2	11,9	11,7	11,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	58,4	57,9	57,0	57,4	57,2
Hommes	81,1	80,5	79,7	79,3	78,7
Femmes	36,9	36,6	35,6	36,8	36,9
Taux d'activité selon l'âge et le sexe					
Ensemble	41,5	41,3	40,7	41,3	41,4
Moins de 15 ans	3,2	2,8	2,1	2,0	1,7
15 – 24 ans	46,8	46,0	44,1	43,0	44,5
25 – 34 ans	66,0	65,5	64,1	65,3	65,2
35 – 44 ans	69,7	70,0	69,6	69,8	68,1
45 – 59 ans	71,1	71,0	70,7	71,6	70,3
60 ans et plus	42,6	40,7	41,0	41,9	40,1
Hommes	56,4	56,2	55,8	55,9	55,9
Moins de 15 ans	3,6	2,9	2,1	2,1	2,0
15 – 24 ans	66,7	64,7	62,5	60,3	61,4
25 – 34 ans	96,7	96,8	96,1	95,8	95,7
35 – 44 ans	97,1	97,4	97,2	97,7	95,7
45 – 59 ans	93,5	93,2	93,3	94,3	93,3
60 ans et plus	57,7	56,6	56,6	56,4	53,5
Femmes	26,8	26,7	26,1	27,1	27,3
Moins de 15 ans	2,9	2,7	2,1	1,9	1,4
15 – 24 ans	26,1	26,2	24,6	24,5	26,3
25 – 34 ans	38,1	37,0	35,0	37,3	37,0
35 – 44 ans	45,7	46,3	46,1	46,3	45,1
45 – 59 ans	52,4	52,0	51,3	52,8	52,0
60 ans et plus	26,8	25,0	25,8	27,5	26,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	60,8	60,4	59,4	59,7	59,7
Hommes	84,7	84,1	83,2	82,8	82,7
Femmes	38,3	38,2	37,0	38,2	38,4
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	60,1	59,8	58,8	60,0	59,3
Niveau moyen	50,3	49,6	49,2	48,0	49,5
Diplômes et certificats de l'enseig. fondamental	49,0	48,5	48,0	46,9	48,4
Diplômes en qualification professionnelle	84,7	83,2	81,4	78,9	81,5
Certificats en spécialisation professionnelle	86,5	80,5	92,6	93,5	85,7
Niveau supérieur	67,1	65,8	66,7	57,3	59,4
Diplômes de l'enseignement secondaire	44,9	43,3	51,2	29,4	33,2
Diplômes de l'enseignement supérieur	79,0	77,0	76,2	78,4	75,7
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	91,0	94,9	91,8	90,6	90,6
Des chefs de ménages					
Ensemble	78,7	78,3	78,1	79,1	76,5
Hommes	86,5	86,6	86,5	87,3	85,0
Femmes	38,3	36,8	36,9	38,3	34,2
Des conjoints de C.M ¹	42,9	42,2	41,0	42,9	42,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif (en milliers)	10.405	10.509	10.511	10.624	10.645
Hommes	7.628	7.745	7.771	7.784	7.768
Femmes	2.777	2.765	2.740	2.840	2.877
Taux de féminisation (en %)	26,7	26,3	26,1	26,7	27,0
Nombre de personnes à charge par actif occupé	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1
Taux d'emploi (en %)	45,1	44,8	44,1	43,8	43,3
Hommes	68,0	68,0	67,2	66,4	65,3
Femmes	23,4	22,9	22,3	22,7	22,6
Structure (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	46,1	45,5	44,5	44,1	43,9
35 – 59 ans	47,2	48,1	48,7	48,9	49,0
60 ans et plus	6,7	6,4	6,8	7,0	7,1
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	65,5	64,6	63,2	62,9	62,0
Niveau moyen	23,7	24,6	25,5	25,6	26,6
Niveau supérieur	10,8	10,8	11,3	11,4	11,4
Le statut professionnel					
Salariés	44,2	43,4	43,7	44,8	45,0
Indépendants	27,7	28,8	29,2	28,1	27,7
Employeurs	2,8	2,4	2,6	2,6	2,5
Aides familiales et apprentis	23,3	23,3	24,4	21,5	22,0
Autres statuts	2,0	2,1	0,1	0,6	0,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

**PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). NATIONAL
(SUITE)**

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Structure (en %) selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	40,3	39,8	39,2	39,3	39,4
Industrie	12,2	11,8	11,5	11,4	11,0
Bâtiment et travaux publics	9,9	10,1	9,9	9,3	9,3
Services	37,5	38,3	39,3	39,8	40,2
Commerce	12,8	13,1	13,2	13,4	14,0
Réparation	1,8	1,7	1,9	1,9	1,9
Transport et communication	4,5	4,7	4,5	4,2	4,5
Administration générale	4,6	4,7	4,8	4,8	4,9
Autres services	13,8	14,0	14,9	15,4	15,1
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	14,0	14,6	15,0	16,5	17,3
32 à 47 heures	26,7	27,6	27,2	26,8	25,9
48 à 56 heures	36,3	36,2	35,2	34,1	34,0
57 et plus	23,0	21,7	22,7	22,5	22,6
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	4,8	5,6	5,7	7,3	8,8
Contrat à durée indéterminée	24,8	27,1	26,3	26,6	25,0
Verbal	3,3	3,7	2,7	3,0	3,2
Sans contrat	66,1	63,0	64,4	62,4	62,2
Non déclaré	1,0	0,6	0,8	,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	49,1	50,0	52,0	52,1	53,3
Hommes	36,3	36,7	37,7	38,0	38,7
Ensemble	39,0	39,4	40,6	40,8	41,7
Part (en %) des CM parmi les actifs occupés	45,5	46,6	47,7	47,7	47,7
Taux d'emploi des CM (en %)	68,5	68,6	68,4	67,7	66,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). URBAIN

Indicateurs	2009	2010	2012	2013	2014
Effectif (en milliers)	5.169	5.272	5.320	5.346	5.373
Hommes	4.124	4.239	4.282	4.291	4.297
Femmes	1.045	1.034	1.038	1.055	1.076
Taux de féminisation (en %)	20,2	19,6	19,5	19,7	20,0
Nombre de personnes à charge par actif occupé	2,5	2,5	2,5	2,6	2,7
Taux d'emploi (en %)	37,6	37,5	37,0	36,4	35,9
Hommes	61,8	62,2	61,6	60,5	59,5
Femmes	14,7	14,3	14,0	13,9	13,9
Répartition (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	42,3	41,4	40,2	39,9	38,8
35 – 59 ans	54,1	55,0	55,8	55,7	56,5
60 ans et plus	3,7	3,7	4,1	4,4	4,7
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	46,3	46,0	45,2	44,5	44,1
Niveau moyen	33,3	33,8	34,1	34,0	34,7
Niveau supérieur	20,4	20,1	20,6	21,4	21,1
Le statut professionnel					
Salariés	64,8	64,2	63,7	65,3	65,3
Indépendants	23,3	24,9	25,0	23,4	24,1
Employeurs	4,7	4,0	4,5	4,3	4,2
Aides familiales et apprentis	4,7	4,3	6,6	3,3	3,1
Autres statuts	2,6	2,5	0,1	0,8	0,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

**PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). URBAIN
(SUITE)**

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Structure (en %) selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	4,8	4,9	5,1	4,9	4,9
Industrie	20,0	19,5	18,7	18,4	17,9
Bâtiment et travaux publics	12,4	12,5	11,9	10,9	10,9
Services	62,7	62,9	64,1	65,7	66,1
Commerce	20,2	20,6	20,5	21,1	22,1
Réparation	2,9	2,8	3,0	3,1	2,7
Transport et communication	6,9	7,1	6,8	6,6	6,8
Services fournis à la collectivité	9,0	8,7	9,5	9,5	9,0
Administration générale	8,3	8,2	8,2	8,5	8,5
Autres services	15,2	15,9	16,1	17,0	17,0
Activités mal désignées	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	5,9	6,2	6,7	7,0	6,5
32 à 47 heures	26,4	26,1	26,0	25,7	25,4
48 à 56 heures	41,0	40,8	39,8	40,1	40,8
57 et plus	26,8	26,9	27,5	27,0	27,0
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	5,9	6,8	6,9	8,9	10,7
Contrat à durée indéterminée	31,7	33,3	32,7	33,3	31,5
Verbal	3,7	4,2	3,0	3,4	3,3
Sans contrat	57,5	55,0	56,5	53,6	53,5
Non déclaré	1,2	0,7	0,9	0,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	53,4	53,9	56,1	56,5	57,7
Hommes	45,3	45,4	46,9	46,9	47,2
Ensemble	47,3	47,5	49,2	49,2	49,8
Part % des CM parmi les actifs occupés	53,8	55,4	56,8	56,5	57,6
Taux d'emploi (en %) des chefs de ménage	63,3	63,7	63,9	62,4	62,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS).RURAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif (en milliers)	5.235	5.237	5.190	5.279	5.273
Hommes	3.503	3.506	3.488	3.494	3.472
Femmes	1.732	1.731	1.702	1.785	1.801
Taux de féminisation (en %)	33,1	33,1	32,8	33,8	34,2
Nombre de personnes à charge par actif occupé	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Taux d'emploi	56,2	55,7	54,7	55,2	54,7
Hommes	77,2	76,7	75,8	75,4	74,4
Femmes	36,2	35,8	34,9	36,2	36,2
Répartition (en %) de l'emploi selon					
L'âge					
15 – 34 ans	50,0	49,6	48,9	48,3	49,1
35 – 59 ans	40,4	41,1	41,5	42,0	41,4
60 ans et plus	9,6	9,2	9,7	9,7	9,5
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	84,4	83,3	81,7	81,7	80,2
Niveau moyen	14,3	15,3	16,6	17,0	18,4
Niveau supérieur	1,3	1,4	1,7	1,3	1,4
Le statut professionnel					
Salariés	24,0	22,4	23,1	24,0	24,3
Indépendants	32,2	32,9	33,4	32,8	31,4
Employeurs	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8
Aides familiales et apprentis	41,6	42,4	42,7	40,0	41,3
Autres statuts	1,4	1,6	0,1	0,4	0,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS).RURAL (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Structure selon la branche d'activité (en %)					
Agriculture, forêt et pêche	75,2	74,9	74,2	74,2	74,5
Industrie	4,4	3,9	4,1	4,4	4,1
Bâtiment et travaux publics	7,4	7,7	7,8	7,7	7,7
Services	12,9	13,5	13,9	13,7	13,7
Commerce	5,5	5,5	5,8	5,7	5,8
Réparation	0,8	0,7	0,9	,8	0,8
Transport et communication	2,0	2,3	2,1	1,9	2,1
Services fournis à la collectivité	1,1	1,2	1,2	1,4	1,2
Administration générale	1,0	1,2	1,2	1,0	1,1
Autres services	2,5	2,6	2,7	2,9	2,7
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	22,0	23,0	23,4	26,1	28,2
32 à 47 heures	27,0	29,0	28,4	27,9	26,4
48 à 56 heures	31,8	31,6	30,4	27,9	27,1
57 et plus	19,2	16,4	17,7	18,0	18,2
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	2,1	2,2	2,6	2,9	3,5
Contrat à durée indéterminée	7,1	9,2	8,3	8,1	7,3
Verbal	2,3	2,4	2,0	1,8	2,9
Sans contrat	88,0	86,0	86,8	86,6	85,9
Non déclaré	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	21,9	15,7	17,1	20,0	21,6
Hommes	16,2	15,9	16,2	17,4	19,2
Ensemble	17,8	15,9	16,3	17,7	19,5
Part (en %) des CM parmi les actifs occupés	37,3	37,6	38,4	38,7	37,6
Taux d'emploi des CM (en %)	77,4	77,2	76,6	77,4	74,7

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TRAVAIL DES ENFANTS AGES DE MOINS DE 18 ANS

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Portrait des enfants actifs (en milliers)					
Effectif total	562	512	450	426	431
Selon le sexe					
Masculin	396	349	312	293	307
Féminin	166	163	138	133	124
Selon le milieu					
Urbain	111	91	79	74	79
Rural	451	421	371	352	352
Selon l'occupation					
Actifs occupés	506	463	402	382	384
Chômeurs	56	49	48	44	47
Profil de l'emploi infantile, en (%)					
Structure selon l'âge					
7 - 14 ans	29,0	26,5	22,8	22,4	17,9
15 - 17 ans	71,0	73,5	77,2	77,6	82,1
Part ne fréquentant pas l'école					
Masculin	89,4	88,8	90,1	87,3	86,0
Féminin	92,5	91,4	93,5	91,7	88,1
Total	90,3	89,7	91,2	88,7	87,4
Structure selon la régularité dans l'emploi					
Urbain					
Permanent à plein temps	89,2	90,5	87,5	92,8	88,7
Occasionnel ou saisonnier	7,6	7,3	10,0	5,1	7,6
Rural					
Permanent à plein temps	90,3	91,7	92,1	93,4	93,7
Occasionnel ou saisonnier	9,6	8,2	7,7	6,6	6,1
Durée de travail hebdomadaire habituelle moyenne (en h)					
Urbain					
Masculin	40,1	42,6	39,0	37,8	35,8
Féminin	34,5	37,7	33,6	34,2	26,8
Rural					
Masculin	42,2	40,7	40,7	38,8	39,9
Féminin	33,3	31,4	31,7	27,2	27,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TRAVAIL DES ENFANTS AGES DE MOINS DE 18 ANS (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Part de l'emploi non rémunéré (en%)					
Urbain	54,6	54,8	49,2	49,9	49,9
Masculin	58,9	57,2	51,3	51,1	51,5
Féminin	29,1	41,8	35,2	44,5	36,7
Rural	85,2	88,0	85,2	86,4	80,3
Masculin	82,0	83,7	80,8	81,1	91,6
Féminin	91,3	95,1	92,9	95,8	84,9
Principal secteur employeur des enfants					
Rural : Part (en %) de l'emploi agricole					
Masculin	81,5	83,3	81,0	82,8	81,2
Féminin	94,6	97,2	94,7	96,6	95,1
Urbain : Part (en %) de l'emploi non agricole					
Masculin	93,7	93,5	93,6	94,8	91,5
Part dans l'Industrie (y compris BTP)	46,2	45,2	41,2	31,6	31,0
Part dans les services	47,5	48,3	52,4	63,1	60,5
Féminin	82,0	79,3	88,9	87,5	81,6
Part dans l'Industrie (y compris BTP)	49,1	47,5	47,9	38,5	38,2
Part dans les services	32,9	31,8	41,0	49,0	43,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	1209	1 106	966	978	1100
Selon le sexe					
Masculin	1 035	963	841	849	923
Féminin	174	143	125	129	177
Taux de féminisation (en %)	14,4	12,9	13,0	13,2	16,1
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	64,8	65,1	62,7	59,9	57,2
35 - 44 ans	22,3	22,2	23,5	23,8	24,8
45 ans et plus	12,9	12,7	13,8	16,2	18,0
Selon le diplôme					
Sans diplôme	62,7	60,6	59,0	60,9	59,2
Niveau moyen	28,7	30,1	30,4	29,9	31,5
Niveau supérieur	8,6	9,3	10,6	9,2	9,3
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	44,1	42,3	38,7	39,1	39,2
Industrie	8,3	7,8	8,0	7,9	8,5
B.T.P	15,6	16,9	17,7	16,7	15,3
Services	31,8	32,8	35,5	36,2	36,9
Activité mal désignée	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Selon le statut					
Salariés	48,9	48,4	50,5	52,7	50,7
Auto-emploi	26,0	26,3	27,9	28,0	29,2
Autres	25,0	25,3	21,6	19,3	20,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	515	490	457	448	511
Selon le sexe					
Masculin	420	393	369	363	397
Féminin	95	97	88	85	114
Taux de féminisation (en %)	18,5	19,8	19,3	18,9	22,2
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	59,0	57,5	55,7	54,5	49,5
35 - 44 ans	26,7	26,9	27,9	26,9	29,3
45 ans et plus	14,2	15,6	16,4	18,6	21,2
Selon le diplôme					
Sans diplôme	46,2	45,8	46,1	47,3	47,4
Niveau moyen	36,4	36,8	34,4	35,7	35,4
Niveau supérieur	17,4	17,4	19,5	17,0	17,2
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	4,8	4,9	5,5	5,1	5,6
Industrie	15,0	13,7	13,3	13,5	14,3
B.T.P	21,3	21,9	20,9	19,4	16,7
Services	58,6	59,3	60,0	61,8	63,1
Activité mal désignée	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Selon le statut					
Salariés	67,3	66,7	66,4	66,9	65,5
Auto-emploi	27,2	28,4	29,2	28,8	30,3
Autres	5,5	4,9	4,5	4,4	4,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. RURAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Effectifs (en milliers)	693	616	509	530	589
Selon le sexe					
Masculin	615	570	472	486	526
Féminin	78	46	37	44	63
Taux de féminisation (en %)	11,3	7,5	7,3	8,4	10,7
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	69,1	71,1	69,0	64,5	63,8
35 - 44 ans	19,0	18,4	19,5	21,2	21,0
45 ans et plus	11,9	10,4	11,5	14,2	15,2
Selon le diplôme					
Sans diplôme	75,0	72,5	70,5	72,4	69,5
Niveau moyen	23,0	24,8	26,8	25,0	28,1
Niveau supérieur	2,0	2,8	2,7	2,7	2,4
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	73,3	72,1	68,5	67,9	68,2
Industrie	3,4	3,2	3,3	3,1	3,4
B.T.P	11,4	13,0	14,7	14,5	14,2
Services	11,9	11,8	13,5	14,5	14,1
Activité mal désignée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Selon le statut					
Salariés	35,3	33,8	36,3	40,7	37,9
Auto-emploi	25,1	24,7	26,7	27,4	28,2
Autres	39,6	41,5	37,0	31,9	33,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

TAUX DE SOUS-EMPLOI AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble	11,6	10,5	9,2	9,2	10,3
Masculin	13,6	12,4	10,8	10,9	11,9
Féminin	6,2	5,2	4,6	4,6	6,1
Selon l'âge					
15 - 34 ans	16,3	15,1	13,0	12,5	13,4
35 - 44 ans	11,4	10,1	9,2	9,3	10,9
45 ans et plus	4,8	4,3	4,0	4,6	5,7
Selon le diplôme					
Sans diplôme	11,1	9,9	8,6	8,9	9,9
Niveau moyen	14,1	12,9	11,0	10,7	12,2
Niveau supérieur	9,2	9,1	8,7	7,4	8,4
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	12,7	11,2	9,1	9,2	10,3
Industrie	8,0	7,0	6,4	6,3	7,9
B.T.P	18,4	17,7	16,4	16,5	17,1
Services	9,8	9,0	8,3	8,4	9,5
Selon le statut					
Salariés	12,8	11,7	10,6	10,8	11,6
Auto-emploi	9,3	8,3	7,5	7,8	9,3
Autres	12,4	11,4	8,9	8,0	9,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE SOUS-EMPLOI EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble	10,0	9,3	8,6	8,4	9,5
Masculin	10,2	9,3	8,6	8,5	9,2
Féminin	9,1	9,4	8,5	8,0	10,6
Selon l'âge					
15 - 34 ans	13,9	12,9	11,9	11,5	12,1
35 - 44 ans	10,1	9,3	8,8	8,3	10,2
45 ans et plus	4,5	4,6	4,3	4,7	6,0
Selon le diplôme					
Sans diplôme	9,9	9,2	8,8	8,9	10,2
Niveau moyen	10,9	10,1	8,7	8,8	9,7
Niveau supérieur	8,5	8,1	8,1	6,6	7,7
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	9,9	9,3	9,3	8,7	11,0
Industrie	7,5	6,5	6,1	6,2	7,6
B.T.P	17,1	16,3	15,1	14,9	14,6
Services	9,3	8,8	8,0	7,9	9,1
Selon le statut					
Salariés	10,4	9,7	8,9	8,6	9,5
Auto-emploi	8,9	8,4	7,8	7,9	9,3
Autres	11,3	10,2	9,2	8,5	10,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE SOUS-EMPLOI EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble	13,2	11,8	9,8	10,1	11,2
Masculin	17,6	16,3	13,5	13,9	15,1
Féminin	4,5	2,7	2,2	2,5	3,5
Selon l'âge					
15 - 34 ans	18,3	16,9	13,8	13,4	14,5
35 - 44 ans	13,2	11,2	9,7	10,7	11,9
45 ans et plus	5,1	4,0	3,6	4,5	5,5
Selon le diplôme					
Sans diplôme	11,8	10,2	8,5	8,9	9,7
Niveau moyen	21,3	18,9	15,8	14,7	17,1
Niveau supérieur	20,6	23,7	15,5	21,5	18,8
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	12,9	11,3	9,0	9,2	10,2
Industrie	10,2	9,4	7,7	7,1	9,3
B.T.P	20,4	19,9	18,6	18,9	20,6
Services	12,2	10,3	9,6	10,7	11,5
Selon le statut					
Salariés	19,5	17,8	15,4	17,0	17,4
Auto-emploi	9,7	8,3	7,3	7,8	9,3
Autres	12,6	11,5	8,9	7,9	9,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de chômeurs (en milliers)	1.037	1.028	1.038	1.081	1.167
Hommes	744	713	736	780	833
Femmes	293	315	302	301	334
Taux de féminisation (en %)	28,3	30,6	29,1	27,8	28,6
Age moyen des chômeurs (en années)	28,4	28,1	28,3	29,0	29,5
Structure des chômeurs (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	80,1	81,3	81,1	78,7	76,8
15 – 24 ans	38,9	38,6	37,9	35,9	34,8
25 – 34 ans	41,2	42,6	43,1	42,8	42,0
35 – 44 ans	13,2	12,9	12,6	13,8	14,0
45 ans et plus	6,7	5,8	6,3	7,5	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	30,7	27,5	26,9	29,1	27,7
Niveau moyen	45,4	46,0	46,7	44,8	44,5
Niveau supérieur	23,9	26,5	26,4	26,0	27,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le niveau scolaire					
Sans niveau	7,5	6,5	7,6	7,7	7,7
Primaire et second. collégial	51,1	49,2	50,0	50,2	49,0
Secondaire qualifiant	21,7	24,0	23,3	22,3	22,6
Supérieur	17,5	18,3	18,5	18,2	19,4
Autres	2,2	2,0	0,7	1,6	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne de chômage (en mois)	32,3	37,5	36,4	34,9	32,5
Chefs de ménages parmi les chômeurs (en %)	12,7	11,1	12,0	14,9	14,8
Chômeurs de longue durée (en %)	62,8	64,8	65,1	64,0	61,8
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	49,5	51,8	52,3	50,4	45,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS AU NIVEAU NATIONAL (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	31,7	29,5	27,3	26,5	27,6
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	14,2	14,7	15,8	16,9	18,1
Fin d'études ou de formation	39,6	41,5	37,5	35,5	31,5
Arrivée à l'âge de travailler	8,4	8,8	12,9	14,6	14,9
Autres causes	6,1	5,5	6,5	6,5	7,9
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	87,2	87,5	86,5	80,9	85,5
Non salarié	12,8	12,5	13,5	19,1	14,5
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	13,7	12,7	13,4	11,5	10,5
Industrie	19,7	20,0	18,6	16,8	18,3
Bâtiment et travaux publics	20,4	21,8	21,8	23,9	23,1
Services	45,7	45,5	45,3	47,2	47,7
Activité mal désignée	0,5	0,0	0,7	0,6	0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de chômeurs (en milliers)	823	817	824	871	935
Hommes	565	540	555	600	633
Femmes	258	277	269	271	302
Taux de féminisation (en %)	31,3	34,0	32,6	31,1	32,3
Age moyen des chômeurs (en années)	28,8	28,6	28,7	29,3	29,8
Structure des chômeurs (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	79,4	80,3	80,9	78,5	76,7
15 – 24 ans	35,0	34,4	34,0	32,5	31,4
25 – 34 ans	44,4	45,9	46,9	46,0	45,3
35 – 44 ans	14,2	14,0	13,2	14,3	14,4
45 ans et plus	6,4	5,7	5,9	7,2	8,9
Le niveau de diplôme					
Sans diplôme	25,5	22,2	21,6	24,1	22,0
Niveau moyen	47,2	47,3	47,9	46,1	46,3
Niveau supérieur	27,2	30,4	30,6	29,7	31,7
Le niveau scolaire					
Sans niveau	5,5	4,3	4,7	5,5	5,8
Primaire et secondaire collégial	49,0	46,8	47,0	48,0	45,8
Secondaire qualifiant	24,1	26,7	26,6	25,0	25,7
Supérieur	19,9	20,8	21,0	20,5	21,8
Autres	1,5	1,4	0,6	1,0	0,9
Durée moyenne de chômage (en mois)	35,6	41,1	40,3	38,8	35,5
Chefs de ménages parmi les chômeurs (en %)	12,0	10,5	10,3	13,3	13,3
Chômeurs de longue durée (en %)	66,5	69,0	70,3	68,9	66,0
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	51,5	53,8	55,0	53,2	50,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU URBAIN (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	30,1	27,9	25,1	24,5	25,7
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	13,7	14,3	15,3	16,6	17,8
Fin d'études ou de formation	41,9	44,1	40,4	37,6	33,4
Arrivée à l'âge de travailler	8,3	8,2	12,6	15,2	15,7
Autres causes	6,0	5,4	6,7	6,1	7,4
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	86,3	87,1	85,7	78,7	84,8
Non salarié	13,7	12,9	14,3	21,3	15,2
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	5,5	5,1	5,3	4,2	3,8
Industrie	23,2	22,9	22,0	19,6	21,2
Bâtiments et travaux publics	19,2	19,4	18,0	20,0	20,1
Services	51,6	52,6	53,9	55,5	54,5
Activité mal désignée	0,5	0,0	0,9	0,8	0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de chômeurs (en milliers)	214	211	214	210	233
Taux de féminisation (en %)	16,7	17,7	15,7	14,2	14,0
Age moyen des chômeurs (en années)	26,7	25,9	26,8	27,6	28,2
Structure des chômeurs (en %) selon :					
L'âge					
15 – 34 ans	82,8	84,9	81,6	79,3	77,0
15 – 24 ans	53,9	55,0	53,1	49,6	48,3
25 – 34 ans	29,0	29,9	28,6	29,7	28,7
35 – 44 ans	9,3	8,8	10,5	11,9	12,4
45 ans et plus	7,8	6,2	7,9	8,8	10,6
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	50,7	47,9	47,6	50,2	50,3
Niveau moyen	38,2	40,9	42,1	39,0	37,5
Niveau supérieur	11,1	11,3	10,3	10,8	12,2
Le niveau scolaire					
Sans niveau	15,3	14,7	18,7	16,9	15,4
Primaire et secondaire collégial	59,2	58,8	61,5	59,2	62,0
Secondaire qualifiant	12,5	13,4	10,4	10,9	10,2
Supérieur	8,4	8,5	8,6	8,8	9,4
Autres	4,6	4,6	0,8	4,2	3,1
Durée moyenne de chômage (en mois)	20,0	23,2	21,4	18,6	20,1
Chefs de ménages parmi les chômeurs (%)	15,4	13,3	18,3	21,4	20,9
Chômeurs de longue durée (en %)	48,5	48,6	45,2	43,7	44,7
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	41,5	43,9	41,6	39,1	37,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU RURAL (SUITE)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	37,6	35,6	35,9	34,2	35,0
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	15,8	16,2	17,9	19,2	19,0
Fin d'études ou de formation	30,9	31,4	26,5	26,3	24,2
Arrivée à l'âge de travailler	9,1	11,1	13,9	12,1	11,8
Autres causes	6,5	5,6	5,9	8,2	10,0
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	89,7	88,9	88,7	87,9	88,0
Non salarié	10,3	11,1	11,3	12,1	22,0
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	39,7	36,9	37,6	34,8	31,9
Industrie	8,4	10,6	8,8	7,8	8,9
Bâtiment et travaux publics	24,5	29,8	33,3	36,5	32,5
Services	26,8	22,7	20,0	20,9	26,3
Activités mal désignées	0,6	0,0	0,3	0,1	0,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE CHÔMAGE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Selon le sexe					
Ensemble	9,1	8,9	9,0	9,2	9,9
Hommes	8,9	8,4	8,7	9,1	9,7
Femmes	9,6	10,2	9,9	9,6	10,4
Selon l'âge					
15 – 24 ans	17,6	17,9	18,6	19,3	20,0
25 – 34 ans	12,8	12,9	13,2	13,2	13,9
35 – 44 ans	5,4	5,2	5,0	5,6	6,1
45 ans et plus	2,1	1,8	1,9	2,3	3,0
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	2,3	2,0	2,0	2,3	2,5
Primaire et secondaire collégial	10,8	10,1	10,3	10,6	11,1
Secondaire qualifiant	17,7	18,7	18,1	18,2	18,6
Supérieur	17,4	18,2	18,1	17,7	19,9
Autres niveaux	3,1	5,0	6,1	3,4	3,2
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	4,5	4,0	4,0	4,5	4,7
Niveau moyen	16,0	15,4	15,3	15,1	15,5
Niveau supérieur	18,1	19,4	18,7	18,8	21,1
Taux de chômage (en %) des CM¹					
Ensemble	2,7	2,3	2,4	3,1	3,3
Hommes	2,4	2,1	2,2	2,9	3,1
Femmes	6,1	5,0	4,9	5,8	5,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX DE CHÔMAGE EN MILIEU URBAIN (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Selon le sexe					
Ensemble	13,7	13,4	13,4	14,0	14,8
Hommes	12,1	11,3	11,5	12,3	12,8
Femmes	19,8	21,2	20,6	20,4	21,9
Selon l'âge					
15 – 24 ans	31,3	32,2	33,5	36,0	38,1
25 – 34 ans	19,1	19,1	19,6	19,8	20,9
35 – 44 ans	7,8	7,4	7,0	7,9	8,4
45 ans et plus	3,2	2,7	2,7	3,5	4,4
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	5,4	3,9	3,5	5,1	5,6
Primaire et secondaire collégial	14,3	13,4	13,5	14,4	14,9
Secondaire qualifiant	18,1	19,1	19,3	19,0	19,8
Supérieur	16,8	17,7	17,4	17,0	19,2
Autres niveaux	4,8	8,2	11,9	4,7	4,6
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	8,1	7,0	6,9	8,1	8,0
Diplôme de niveau moyen	18,5	17,8	17,9	18,1	18,8
Diplôme de niveau supérieur	17,5	19,0	18,6	18,4	20,7
Taux de chômage (en %) des CM¹					
Ensemble	3,4	2,8	2,7	3,7	3,9
Hommes	3,0	2,5	2,4	3,3	3,5
Femmes	9,4	7,6	7,3	8,4	7,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX DE CHÔMAGE EN MILIEU RURAL (EN %)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Selon le sexe					
Ensemble	3,9	3,9	4,0	3,8	4,2
Hommes	4,8	4,7	4,9	4,9	5,5
Femmes	2,0	2,1	1,9	1,6	1,8
Selon l'âge					
15 – 24 ans	8,4	8,6	8,9	8,4	8,9
25 – 34 ans	4,4	4,4	4,3	4,2	4,4
35 – 44 ans	2,0	1,8	2,1	2,3	2,7
45 ans et plus	1,0	0,8	1,0	1,1	1,5
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	1,2	1,3	1,4	1,3	1,4
Primaire et secondaire collégial	6,0	5,8	6,1	5,6	6,3
Secondaire qualifiant	14,7	15,7	11,3	13,2	11,5
Supérieur	27,2	25,1	27,8	28,8	29,7
Autres niveaux	2,1	2,9	3,3	2,7	2,3
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	2,4	2,3	2,3	2,4	2,7
Niveau moyen	9,8	9,7	9,5	8,3	8,3
Niveau supérieur	26,0	24,7	20,1	25,6	27,1
Taux de chômage (en %) des CM					
Ensemble	1,7	1,4	1,9	2,2	2,4
Hommes	1,6	1,4	1,9	2,1	2,4
Femmes	1,9	1,6	1,9	2,6	1,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR¹ AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Actifs chômeurs DNS ² (en milliers)	248	272	273	284	325
Part des chômeurs DNS (en%)	23,9	26,5	26,3	26,0	27,8
Taux de féminisation des chômeurs DNS (en%)	48,3	52,4	51,9	50,0	47,9
Structure (en %) des chômeurs DNS selon					
L'âge					
15 – 24 ans	23,9	23,6	24,3	26,1	28,0
25 – 34 ans	59,2	60,6	60,1	58,3	57,5
35 – 44 ans	14,1	13,6	12,6	12,9	11,3
45 ans et plus	2,8	2,2	3,0	2,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le type de diplôme					
Baccalauréat	22,3	20,5	20,9	17,8	15,2
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	37,2	39,8	40,2	36,8	38,9
Supérieur	40,5	39,7	38,9	4,2	4,6
<i>Facultés</i>	38,0	36,9	35,6	39,2	39,8
<i>Ecoles et Instituts</i>	2,5	2,8	3,3	2,0	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage (en %) des DNS selon le diplôme					
Baccalauréat	20,4	19,7	19,2	18,6	18,2
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	17,7	20,0	19,4	21,9	19,5
Supérieur	17,3	18,7	17,8	21,3	18,3
<i>Facultés</i>	22,3	23,4	22,7	25	22,1
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,9	5,0	5,4	9,3	7,4

Source : Haut-Commissariat au Plan ; Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Niveau supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et institut supérieurs).

² DNS : Diplômés de niveau supérieur.

TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR¹ AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Masculin					
Baccalauréat	17,7	15,3	13,1	13,0	16,4
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	14,5	16,3	16,1	17,1	18,5
Supérieur	12,2	12,1	12,5	12,8	16,1
<i>Facultés</i>	15,9	15,7	16,1	15,4	19,2
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,4	2,9	4,4	6,0	7,1
Total	14,3	14,4	14,0	14,6	17,1
Féminin					
Baccalauréat	27,3	30,1	33,5	31,1	25,4
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	23,2	26,3	24,7	23,4	27,4
Supérieur	26,5	29,9	27,5	27,7	29,5
<i>Facultés</i>	32,8	35,4	33,3	32,4	33,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	5,0	9,9	7,9	10,4	13,7
Total	25,3	28,5	27,4	26,5	28,3
Ensemble					
Baccalauréat	20,4	19,7	19,2	18,6	18,2
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	17,7	20,0	19,4	21,9	19,5
Supérieur	17,3	18,7	17,8	21,3	18,3
<i>Facultés</i>	22,3	23,4	22,7	25,0	22,1
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,9	5,0	5,4	9,3	7,4
Total	18,1	19,4	18,7	18,8	21,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Niveau supérieur : Baccalauréats, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR¹ EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Actifs chômeurs DNS ² (en milliers)	224	249	251	257	296
Part des chômeurs DNS (en%)	27,2	30,4	30,5	29,7	31,7
Taux de féminisation des chômeurs DNS (en%)	49,5	53,5	53,8	51,8	49,7
Structure (en %) des chômeurs DNS selon					
L'âge					
15 – 24 ans	22,7	22,8	23,9	25,2	27,9
25 – 34 ans	59,6	60,9	60,1	59,0	56,8
35 – 44 ans	15,0	14,0	12,9	13,1	12,0
45 ans et plus	2,7	2,3	3,1	2,7	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le type de diplôme					
Baccalauréat	22,3	20,3	20,4	17,6	15,2
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	37,7	40,8	41,3	35,3	37,0
Supérieur	40,0	38,9	38,3	4,5	5,0
<i>Facultés</i>	37,3	35,8	34,8	40,6	41,0
<i>Ecoles et Instituts</i>	2,7	3,0	3,5	2,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage (en %) des DNS selon le diplôme					
Baccalauréat	20,5	19,9	20,2	18,1	19,0
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	17,3	20,0	19,5	19,7	22,0
Supérieur	16,4	17,7	17,0	17,2	20,0
<i>Facultés</i>	21,3	22,5	21,9	20,8	23,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,9	5,0	5,3	7,2	9,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Baccalauréats, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

² DNS : Diplômés de niveau supérieur

TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPERIEUR EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Masculin					
Baccalauréat	17,7	15,9	13,7	12,6	16,7
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	14,0	16,2	16,3	24,2	23,1
Supérieur	11,4	11,0	11,4	11,1	14,3
<i>Facultés</i>	15,0	14,5	14,9	13,3	17,0
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,4	2,9	4,3	5,8	7,2
Total	13,7	14,0	13,7	14,0	16,5
Féminin					
Baccalauréat	27,1	28,7	33,4	30,8	25,4
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	22,7	25,9	24,5	23,2	27,2
Supérieur	25,1	28,7	26,7	27,1	28,6
<i>Facultés</i>	31,2	34,1	32,4	31,6	32,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	5,1	9,9	7,9	10,4	13,8
Total	24,4	27,6	26,9	26,1	27,8
Ensemble					
Baccalauréat	20,5	19,9	20,2	18,1	19,0
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	17,3	20,0	19,5	19,7	22,0
Supérieur	16,4	17,7	17,0	17,2	20,0
<i>Facultés</i>	21,3	22,5	21,9	20,8	23,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	3,9	5,0	5,3	7,2	9,4
Total	17,5	19,0	18,6	18,4	20,7

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX TOUS MILIEUX CONFONDUS

Régions	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2013	2014	2013	2014
Oued -Ed-dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia-El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	45,9	45,7	11,6	15,3
Souss-Massa-Drâa	47,9	48,3	7,0	9,1
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	55,0	56,0	10,7	11,0
Chaouia-Ouardigha	56,6	56,8	5,9	5,4
Marrakech-Tensift- Al Haouz	52,0	50,8	5,8	6,3
Oriental	45,1	44,4	16,2	17,0
Grand Casablanca	43,0	42,0	10,5	11,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	46,1	46,0	10,8	12,8
Doukkala-Abda	58,8	58,1	9,0	9,9
Tadla-Azilal	46,1	46,0	7,8	7,1
Meknès-Tafilalet	44,2	43,9	12,3	12,8
Fès-Boulemane	44,0	41,3	6,1	8,2
Taza-Al Hoceima-Taounate	52,9	55,5	5,2	4,0
Tanger-Tétouan	45,1	44,8	11,9	10,7
Total	48,3	48,0	9,2	9,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX.URBAIN

Régions	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2013	2014	2013	2014
Oued -Ed-dahab-Lagouira ; Laâyoune- Boujdour-Sakia-El Hamra ; Guelmim-Es- Semara	44,0	43,4	14,2	16,7
Souss-Massa-Drâa	41,9	43,1	12,1	14,7
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	44,9	46,2	16,6	18,2
Chaouia-Ouardigha	43,1	42,6	14,4	12,7
Marrakech-Tensift- Al Haouz	44,8	44,0	11,5	11,8
Oriental	42,2	42,0	19,6	19,9
Grand Casablanca	42,8	41,8	10,5	11,4
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	43,9	43,5	12,7	15,1
Doukkala-Abda	46,8	47,4	21,6	21,3
Tadla-Azilal	37,0	37,2	13,9	12,4
Meknès-Tafilalet	38,4	38,4	18,9	19,2
Fès-Boulemane	39,3	37,3	8,2	10,4
Taza-Al Hoceima-Taounate	39,6	41,0	15,2	14,2
Tanger-Tétouan	41,6	42,2	17,6	16,1
Total	42,4	42,1	14,0	14,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX.RURAL

Région	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2013	2014	2013	2014
Oued -Ed-dahab-Lagouira ; Laâyoune- Boujdour-Sakia-El Hamra ; Guelmim-Es- Semara	51,7	52,7	4,7	11,6
Souss-Massa-Drâa	53,0	52,7	3,7	5,3
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	64,4	65,3	6,9	6,1
Chaouia-Ouardigha	69,2	70,2	1,0	1,2
Marrakech-Tensift- Al Haouz	58,1	56,5	2,1	2,7
Oriental	50,5	48,9	10,8	12,3
Grand Casablanca	44,9	44,9	9,9	9,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	57,7	59,5	2,8	3,6
Doukkala-Abda	67,7	66,1	2,6	3,7
Tadla-Azilal	52,7	52,4	4,6	4,3
Meknès-Tafilalet	53,3	53,3	5,0	5,5
Fès-Boulemane	59,1	54,1	1,8	3,3
Taza-Al Hoceima-Taounate	57,9	61,1	2,6	1,4
Tanger-Tétouan	51,2	49,3	3,8	2,5
Total	57,4	57,2	3,8	4,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

ALPHABÉTISATION ET EDUCATION

Liste des tableaux

Taux d'alphabétisation selon le sexe et le milieu de résidence	147
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'âge (en %)	148
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe (en %)	149
Taux d'alphabétisation de la population urbaine âgée de 10 ans et plus selon le sexe (en %)	150
Taux d'alphabétisation de la population rurale âgée de 10 ans et plus selon le sexe (en %)	151
Taux d'alphabétisation (en %) de la population totale âgée de 10 ans et plus selon le sexe	152
Effectifs des inscrits aux programmes d'alphabétisation, centres et formateurs selon le secteur	153
Inscrits aux programmes d'alphabétisation selon les programmes d'intervention	154
Inscrits aux programmes d'alphabétisation selon la région	154
Inscrits aux programmes d'alphabétisation selon le sexe et la région	155
Données globales relatives à l'éducation	156
Niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus	157
Autres agrégats relatifs à l'éducation	158
Evolution du budget de secteur de l'enseignement	158
Déperditions scolaires	159
Taux d'abandon	160
Taux d'encombrement	161
Taux d'achèvement selon les cycles	162
Indicateurs globaux par cycles	163
Enseignement préscolaire	163
Enseignement primaire	164
Enseignement secondaire collégial	167

Liste des tableaux (Suite)

Enseignement secondaire qualifiant	170
Enseignement supérieur	173
Effectifs des étudiants inscrits aux universités selon les branches	173
Formation professionnelle	175
Effectifs en formation professionnelle selon le niveau et la région	175
Effectifs en formation professionnelle par secteur de formation et le niveau dans le secteur Public	176
Part des effectifs en formation professionnelle dans le secteur privé selon le niveau et la région	176
Effectifs des lauréats de la formation professionnelle selon le secteur	177

**TAUX D'ALPHABETISATION SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE
RESIDENCE (EN %)**

Indicateurs (en %)	1994	2004	2012	2013	2014
De la population âgée de 10 ans et plus					
Ensemble	45,3	57,0	63,8	64,6	67,8
Femmes	32,6	45,3	53,5	54,3	57,9
Hommes	58,6	69,2	74,6	75,6	77,8
Urbain	63,1	70,6	74,0	74,3	77,4
Femmes	51,4	60,5	65,2	65,6	69,0
Hommes	75,3	81,2	83,3	83,6	86,0
Rural	24,9	39,5	48,7	50,1	52,5
Femmes	10,9	25,5	36,0	37,2	39,9
Hommes	39,4	54,0	61,9	63,6	65,1
Indicateurs (en %)	1994	2004	2012	2013	2014
De la population âgée de 15 ans et plus					
Ensemble	41,6	52,3	63,9	64,7	64,2
Femmes	28,7	39,6	44,8	45,2	53,3
Hommes	55,2	65,6	70,7	71,8	75,4
Urbain	59,9	67,0	81,8	82,3	75,0
Rural	20,7	32,5	43,5	44,7	46,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 1994 et 2014 et Enquête nationale sur l'emploi.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS
ET PLUS SELON LE SEXE ET L'AGE (EN %)**

Indicateurs	2004	2008	2009	2013	2014
15 à 24 ans	70,9	77,9	79,5	86,6	89,0
Femmes	60,4	69,9	72,1	81,8	85,2
Hommes	81,6	85,8	86,7	91,1	92,8
25 à 49 ans	51,5	54,6	55,6	60,7	65,3
Femmes	37,2	40,7	42,2	48,3	53,3
Hommes	66,9	69,9	70,4	74,8	77,8
50 ans et plus	22,6	28,2	29,0	34,6	38,6
Femmes	9,1	13,4	14,3	20,0	23,1
Hommes	35,9	43,4	44,1	49,9	54,2

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2004 et 2014 et Enquête nationale sur l'emploi.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS
ET PLUS SELON L'AGE ET LE SEXE (EN %)**

Indicateurs	2009	2010	2012	2013	2014
Moins de 15 ans	90,2	91,9	94,4	95,5	96,1
Femmes	88,4	90,5	93,3	94,9	95,6
Hommes	92,1	93,2	95,4	96,0	96,7
15-24 ans	79,5	81,7	84,6	86,6	89,0
Femmes	72,2	75,0	79,0	81,8	85,2
Hommes	86,7	88,2	90,1	91,1	92,8
25-34 ans	61,8	63,2	64,7	66,7	71,7
Femmes	49,5	51,6	53,0	55,3	61,5
Hommes	75,3	75,9	77,4	78,9	82,3
35-44 ans	53,4	55,1	56,1	58,1	62,2
Femmes	39,5	41,3	42,1	45,0	48,9
Hommes	68,9	70,6	72,2	73,3	76,1
45 ans et plus	32,3	34,5	36,4	37,6	42,0
Femmes	17,7	20,3	21,8	23,7	26,9
Hommes	47,7	49,7	52,1	52,9	57,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Enquête nationale sur l'emploi et RGPH 2014

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION URBAINE AGÉE
DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE (EN %)**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble urbain	86,0	69,0	77,4
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	86,5	69,1	77,9
Oriental	82,6	64,0	73,1
Fès-Meknès	83,9	65,8	74,6
Rabat-Salé-Kénitra	87,1	71,0	78,8
Béni Mellal-Khénifra	82,4	61,7	71,6
Grand Casablanca-Settat	88,5	73,8	81,0
Marrakech-Safi	85,3	68,4	76,7
Drâa-Tafilalet	87,8	67,5	77,4
Souss-Massa	85,4	66,1	75,7
Guelmim-Oued Noun	83,9	65,4	74,5
Laayoune-Sakia El Hamra	86,0	71,8	79,0
Eddakhla-Oued Eddahab	85,0	71,5	78,9

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION RURALE AGÉE DE
10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE (EN %)**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble rural	65,1	39,9	52,5
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	68,9	41,2	55,3
Oriental	63,0	39,1	50,9
Fès-Meknès	64,7	36,6	50,7
Rabat-Salé-Kénitra	62,3	37,8	50,3
Béni Mellal-Khénifra	62,5	37,9	50,2
Grand Casablanca-Settat	64,0	40,2	52,4
Marrakech-Safi	61,8	39,1	50,8
Drâa-Tafilalet	72,5	46,9	59,3
Souss-Massa	70,3	42,5	55,4
Guelmim-Oued Noun	69,7	39,6	53,5
Laayoune-Sakia El Hamra	69,2	49,8	61,9
Eddakhla-Oued Eddahab	69,1	66,5	69,0

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION TOTALE AGÉE DE
10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE (EN %)**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble national	77,8	57,9	67,8
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	79,5	58,2	69,0
Oriental	75,9	55,6	65,6
Fès-Meknès	76,3	54,7	65,3
Rabat-Salé-Kénitra	79,7	61,6	70,6
Béni Mellal-Khénifra	72,3	50,1	60,9
Grand Casablanca-Settat	82,1	65,6	73,8
Marrakech-Safi	71,9	52,4	62,2
Drâa-Tafilalet	77,8	54,0	65,5
Souss-Massa	79,1	55,4	66,9
Guelmim-Oued Noun	79,2	56,0	67,1
Laayoune-Sakia El Hamra	85,3	71,2	78,5
Eddakhla-Oued Eddahab	81,9	71,4	77,7

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**EFFECTIFS DES INSCRITS AUX PROGRAMMES D'ALPHABETISATION
2011-2012, SELON LE SECTEUR ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

Organisme	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Programme général	15730	1139	19631	6286
Opérateurs publics				
Entraide nationale	21 071	347	11 672	329
Jeunesse et sport	8 784	568	3 363	640
Affaires islamiques et Habous	107 340	8 131	56 004	11 939
Agriculture	400	250	12 950	5 135
Pêche maritime	6 798	3 701	5 156	3 464
Justice	447	3 691	0	665
Forces armées royales	206	394	0	1 540
Forces auxiliaires	72	136	15	30
Artisanat	10 180	3 689	9 343	3 555
Ministère de l'intérieur	2 749	1 713	2 152	1 398
Total secteur public	158 047	22 620	100 665	28 695
ONG				
ONG conventionnées	150 913	7899	154 861	26 312
INDH	3 035	147	1 339	78
Programmes de réparation communautaire	5 035	90	9 085	112
ONG non conventionnées	9 755	807	9 297	1 460
Total ONG	168 738	8943	174 582	27 962
Entreprises	1 116	168	465	285

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

**INSCRITS AUX PROGRAMMES D'ALPHABETISATION PAR
PROGRAMME D'INTERVENTION**

Programmes	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Programme général	49 530	42 786
Opérateurs publics	311 320	310 017	279 555
ONG	339 564	380 225	453 337
Entreprises	1 705	2 034
Total	702 119	735 062	769 402	616 418	745 363

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

**INSCRITS AUX PROGRAMMES D'ALPHABETISATION SELON
LA REGION**

Région	2010-11	2011-12	2012-13
Oued Ed-Dahab-Lagouira	6 696	7 438	3 288
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	8 555	8 403	9 892
Guelmim-Es-semara	24 790	25 203	26 269
Souss-Massa-Drâa	112 226	123 318	128 493
Gharb-Chrarda- Beni Hssen	41 880	31 160	37 905
Chaouia-Ouardigha	28 080	35 584	39 834
Marrakech- Tensift- Al Haouz	53 993	56 573	58 763
Oriental	67 196	65 904	75 445
Grand Casablanca	50 098	46 730	47 233
Rabat- Salé-Zemmour -Zaer	40 567	34 019	33 907
Doukkala-Abda	36 920	45 905	46 188
Tadla-Azilal	39 258	38 177	45 729
Meknès -Tafilalet	57 728	60 974	64 374
Fès-Boulemane	28 072	32 281	31 801
Taza- Al Hoceima-Taounate	45 199	55 385	57 334
Tanger- Tétouan	60 861	68 008	62 947
National	702 119	735 062	769 402

Source : Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

**INSCRITS AUX PROGRAMMES D'ALPHABETISATION EN 2011/2012
SELON LE SEXE ET LA REGION**

Régions	Femmes	Taux (%)	Hommes	Taux (%)	Total	Part (%)
Oued Ed-Dahab-Lagouira	5 675	76,3	1763	23,7	7 438	1,0
Laâyoune Boujdour Essakia El Hamra	7 612	90,6	791	9,4	8 403	1,1
Guelmim Es-Semara	23 026	91,4	2 177	8,6	25 203	3,5
Souss- Massa- Drâa	117 037	94,9	6 245	5,1	123 318	16,8
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	23 091	74,1	8 069	25,9	31 160	4,2
Chaouia- Ouardigha	30 423	85,6	5 161	14,5	35 584	4,8
Marrakech –Tensift- Al Haouz	46 257	81,8	10 316	18,2	56 573	7,7
Oriental	60 589	91,9	5 315	8,1	65 904	9,0
Grand Casablanca	42 235	90,4	4 495	9,6	46 730	6,4
Rabat –Salé- Zemmour- Zaer	30 367	89,3	3 652	10,7	34 019	4,6
Doukkala- Abda	36 844	80,3	9 061	19,7	45 905	6,2
Tadla Azilal	31 118	85,5	7 059	18,5	38 177	5,2
Meknès -Tafilalet	53 628	88,0	7 346	12,0	60 974	8,3
Fès-Boulemane	27 397	84,9	4 884	15,1	32 281	4,4
Taza-Al Hoceima-Taounate	46 123	83,3	9 262	16,7	55 385	7,5
Tanger- Tétouan	57 506	84,6	10 502	15,4	68 008	9,3
Total	638 964	86,9	96 098	13,1	735 062	100,0

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

DONNEES GLOBALES RELATIVES AUX EFFECTIFS DES SCOLARISES PAR NIVEAU

Année scolaire	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 ^R	2012-2013	2013-2014	2014-2015 ^B
Indicateur							
Scolarisés tous cycles confondus	7 414 112	7 543 239	7 813 906	7 952 842	8 171 434	8 373 305	7 737 321
<i>Dont, dans le secteur privé</i>	1 258 353	1 308 028	1 425 808	1 433 949	1 476 085	1 567 318	1 568 371
<i>Dont, sont de sexe féminin^A</i>	46,2	46,4	46,2	46,4	46,5	46,5	47,5
Scolarisés selon le cycle							
Enseignement préscolaire	721 835	673 759	740 196	682 701	685 307	745 991	735 582
Enseignement Primaire	3 863 838	3 945 201	4 001 313	4 016 934	4 021 052	4 030 142	4 039 392
Enseignement Secondaire collégial	1 447 354	1 433 089	1 456 849	1 488 659	1 571 227	1 618 105	1 627 381
Enseignement Secondaire qualifiant	784 935	861 516	921 527	960 503	983 515	988 134	975 294
Enseignement supérieur	344 543	366 686	421 795	510 598	609 242	671 347	...
Formation professionnelle	251 607	262 988	272 226	293 447	301 091	319 586	359 672

Sources : Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

A : cette proportion ne tient pas compte de la formation professionnelle et du niveau supérieur pour lesquels les données ventilées par sexe ne sont pas disponibles pour toutes ces années scolaires.

B le total ne comprend pas le cycle supérieur pour lesquels les données ne sont pas disponibles pour cette année.

**NIVEAU D'ETUDES DE LA POPULATION AGEE DE 25 ANS ET PLUS
(en %)**

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ne savent ni lire ni écrire					
Homme	29,1	28,7	29,7	29,6	29,3
Femme	61,4	60,8	60,4	60,3	59,1
Ensemble	46,1	45,6	45,5	46,1	45,1
préscolaire et le primaire					
Homme	34,7	34,2	33	32,6	31,9
Femme	16,6	16,3	16,2	16,2	16,7
Ensemble	25,3	24,8	24,2	24,0	23,9
Secondaire collégial					
Homme	14	14,8	15,4	16,0	16,7
Femme	8,4	8,8	9,1	9,5	9,9
Ensemble	11,1	11,7	12,1	12,6	13,1
Secondaire qualifiant et post secondaire non supérieur					
Homme	12	12,3	12,3	12,1	12,7
Femme	7,3	7,7	7,4	7,4	7,9
Ensemble	9,6	9,9	9,7	9,7	10,1
supérieur					
Homme	9,4	9,2	9,2	9,4	9,2
Femme	5,7	5,9	5,9	6,1	6,0
Ensemble	7,5	7,4	7,5	7,7	7,5

Source: Haut-Commissariat au Plan., Enquête nationale sur l'emploi

AUTRES AGREGATS RELATIFS A L'EDUCATION

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
IPC ¹ relatif à l'enseignement					
Préscolaire et primaire	119,8	123,6	129,4	138,3	142,9
<i>Variation annuelle (en %)</i>	4,4	3,2	4,7	6,9	3,3
Secondaire	110,9	121,4	127,1	132,1	138,6
<i>Variation annuelle (en %)</i>	5,0	9,5	4,7	3,9	4,9
Post Secondaire	104	107,7	110,1	114,6	118,8
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,0	3,6	2,2	4,1	3,7
Supérieur	112,8	119,7	122,2	125,4	127,9
<i>Variation annuelle (en %)</i>	5,1	6,1	2,1	2,6	2,0
Non défini par niveau	101,8	104	105,0	106,6	110,8
<i>Variation annuelle (en %)</i>	1,5	2,2	1,0	1,5	3,9
Ensemble	115	119,7	124,3	131,1	135,6
<i>Variation annuelle (en %)</i>	4,1	4,1	3,8	5,5	3,4

Source: HCP

EVOLUTION DU BUDGET DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT (en millions de dh)

Indicateurs	2010	2011 ^R	2012 ^R	2013 ^R	2014
Budget de fonctionnement	35.967	36.822	39.232	39.590	43.410
Budget d'investissement	12.785	14.984	9.000	5.400	4.987
Total du budget	48.752	51.806	48.232	44.990	48.397
Part du budget de l'Etat (en%)	25,4	24,1	23,2	22,6	27,7

Source: Ministère de l'Economie et des finances-loi de finance

¹ Indice des prix à la consommation (Base 100 en 2006).

DEPERDITIONS SCOLAIRES
TAUX MOYEN DE REDOUBLEMENT (EN%)

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Primaire	12,7	12,3	12,0	9,3	8,2	10,5	11,0
Collégial	16,4	15,2	16,1	16,3	16,0	16,7	16,6
Qualifiants	17,5	19,2	18,8	18,1	17,1	16,7	17,9
Dont 2 ^{ème} Bac	30,3	34,3	34,8	33,0	30,5	28,3	29,7

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

TAUX MOYEN DE REDOUBLEMENT PAR REGION EN 2013-2014

Région	Primaire	Collégial	Qualifiant
Oued Ed-Dahab-Lagouira	9,6	13,1	13,9
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	11,3	19,4	19,4
Guelmim-Es-semara	6,3	15,6	18,9
Souss-Massa-Drâa	13,6	18,6	18,0
Gharb-Chrarda- Beni Hssen	9,6	17,0	17,8
Chaouia-Ouardigha	10,9	13,7	17,8
Marrakech- Tensift- Al Haouz	13,6	18,3	18,2
Oriental	11,1	15,9	18,8
Grand Casablanca	7,1	15,4	19,0
Rabat- Salé-Zemmour -Zaer	8,2	17,5	15,6
Doukkala-Abda	11,6	16,3	20,6
Tadla-Azilal	11,1	16,2	16,9
Meknès -Tafilalet	11,6	17,9	17,6
Fès-Boulemane	9,6	15,9	15,1
Taza- Al Hoceima-Taounate	7,3	14,9	18,8
Tanger- Tétouan	11,9	15,7	17,9
Total	11,0	16,6	17,9

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

TAUX D'ABANDON
TAUX MOYEN D'ABANDON PAR CYCLE

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Primaire	5,4	4,6	3,3	3,1	3,2	1,9	2,5
Collégial	13,4	13,1	11,9	9,2	10,4	8,7	10,6
Qualifiant	14,5	14,1	12,9	10,8	11,0	9,3	11,9
Dont 2 ^{ème} Bac	27,4	25,3	23,1	15,4	19,3	15,7	20,6

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

TAUX MOYEN D'ABANDON PAR CYCLE ET PAR REGION

Région	Primaire	Collégial	Qualifiant
Oued Ed-Dahab-Lagouira	1,8	6,9	8,0
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	0,0	9,2	11,0
Guelmim-Es-semara	8,6	9,7	9,0
Souss-Massa-Drâa	2,9	10,1	9,6
Gharb-Chrarda- Beni Hssen	2,4	12,1	13,5
Chaouia-Ouardigha	3,5	10,8	11,3
Marrakech- Tensift- Al Haouz	4,6	11,5	9,3
Oriental	2,3	11,0	10,5
Grand Casablanca	0,0	8,5	16,9
Rabat- Salé-Zemmour -Zaer	0,0	9,6	10,5
Doukkala-Abda	4,2	13,0	13,0
Tadla-Azilal	3,6	12,2	9,7
Meknès -Tafilalet	2,0	10,3	11,4
Fès-Boulemane	0,7	9,7	9,8
Taza- Al Hoceima-Taounate	6,2	12,2	13,1
Tanger- Tétouan	3,2	11,2	12,3
Total	2,5	10,6	11,9

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

TAUX D'ENCOMBREMENT

PROPORTION DES CLASSES AYANT 41 ELEVES ET PLUS

		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Total		8,1	7,3	7,5	7,9	8,3	6,8	8,4
primaire	Urbain	10,9	8,9	8,6	9,2	8,6	9,4	11,9
	Rural	6,0	6,3	6,7	7,1	8,0	5,2	6,3
Total		17,2	16,5	13,7	14,4	17,0	27,0	29,1
collégial	Urbain	18,4	17,5	14,4	14,9	17,0	27,2	29,2
	Rural	14,2	13,6	11,7	13,2	17,0	26,9	28,9
Total		26,1	26,1	28,0	31,4	29,5	34,6	28,9
qualifiant	Urbain	27,2	27,6	29,5	33,0	31,1	36,7	30,0
	Rural	16,1	14,6	16,8	19,5	18,5	21,7	22,3

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

PROPORTION DES CLASSES AYANT 45 ELEVES ET + PAR CYCLE

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Primaire	3,1	2,7	2,6	2,9	2,7	2,1	2,6
Collégial	4,3	3,8	2,7	3,0	3,3	6,3	6,9
Qualifiant	9,6	9,1	8,5	10,1	9,9	11,6	9,2

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

TAUX D'ACHEVEMENT SELON LE CYCLE ET LE SEXE

PRIMAIRE

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Garçons	71,2	73,8	81,0	85,9	86,0	89,3	86,9
Filles	73,8	77,5	83,7	86,8	86,2	90,8	88,3
Total	72,6	75,8	82,5	86,5	86,2	90,2	87,8

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

PRIMAIRE + COLLEGIAL

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Garçons	44,5	49,2	53,6	63,1	64,6	67,9	63,1
Filles	51,6	54,0	60,3	65,4	65,3	72,7	67,3
Total	48,1	51,8	57,0	64,6	65,3	70,6	65,6

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

PRIMAIRE + COLLEGIAL +QUALIFIANT

	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Garçons	18,5	20,4	23,9	30,7	32,7	34,4	28,2
Filles	29,7	31,6	36,7	41,8	42,3	50,4	41,8
Total	23,6	27,7	29,9	36,2	37,5	41,9	34,6

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

INDICATEURS GLOBAUX PAR CYCLES

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

Indicateurs	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Effectif des scolarisés en préscolaire (en milliers)					
Ensemble	740	683	685	746	736
Garçons	438	392	391	326	416
Filles	302	290	294	420	320
Répartition par type d'enseignement (en %)					
Ecoles coraniques	66,7	66,1	64,9	65,4	65,6
Préscolaire moderne	33,3	33,9	35,1	34,6	34,4
Rapport élèves / classe	18,0	18,1	17,6	18,1	18,1
Taux d'encadrement¹					
Ecoles coraniques	18	18	18	19	18
Préscolaire moderne	25	18	19	19	20
Taux brut de scolarisation au préscolaire (en %)					
National	64,5	59,5	59,7	64,3	63,7
Urbain	88,3	78,0	77,1	84,0	...
Rural	38,4	38,5	39,4	41,7	29,3

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

¹ Nombre d'élèves par enseignant.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE¹

Indicateurs	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Effectif des scolarisés en primaire(en milliers)					
Ensemble	4.001	4.017	4.021	4.030	4 039
Garçons	2.104	2.106	2.106	2.112	2 125
Filles	1.897	1.911	1.915	1.918	1 914
Part du milieu rural (en%)	47,9	47,8	48,0	48,0	47,1
Part dans le secteur privé (en %)	11,8	12,9	13,6	14,3	15,2
Nouveaux inscrits en première année² (en milliers)					
Garçons	275	265	263	267	266
Filles	264	254	254	257	257
Part des inscrits en milieu rural (en %)	57,5	57,2	56,7	56,5	55,7
Taux de redoublement (en %)					
Ensemble	8,3	7,3	9,2	9,6	9,3
Garçons	9,9	8,8	11,1	11,4	11,4
Filles	6,5	5,7	7,2	7,5	7,1
Personnel enseignant					
Ensemble	151477	155481	154754	157019	156072
Hommes	74.202	74.583	71.170	70.548	69 699
Femmes	77.275	80.898	83.584	86.471	86 373
Taux d'encadrement	26	26	26	26	25,9
Rapport élèves / classe	28	28	28	28	27,0
Taux de passage au collégial (en %)	79,5	75,8	83,0	78,8	76,9

Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

¹ Ex premier cycle de l'enseignement fondamental.

² Secteur public

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE(SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Encombrement des classes en primaire (en%)					
Part des classes ayant 41 élèves et plus	7,5	7,9	8,3	6,8	8,4
Part des classes ayant 45 élèves et plus	2,6	2,9	2,7	2,1	2,6
Taux d'achèvement					
Avec redoublement en %	82,5	86,5	86,2	90,2	87,8
Sans redoublement en %	44,7	53,7	56,9	52,7	50,6
Taux moyen d'abandon	3,3	3,1	3,2	1,9	2,5

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010 ^R	2010/ 2011 ^R	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Taux brut de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	114,5	115,3	115,9	116,0	114,2
Filles	109,1	109,4	110,2	109,7	107,9
Total	111,9	112,4	113,1	112,9	111,1
Rural					
Garçons	116,7	121,1	122,3	123,6	126,4
Filles	105,7	111,8	114,8	117,5	120,7
Total	111,3	116,6	118,7	120,6	123,6
Ensemble					
Garçons	115,6	118,1	118,9	119,5	119,8
Filles	107,5	110,5	112,3	113,2	113,6
Total	111,6	114,4	115,7	116,5	116,8
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	97,1	98,7	98,9	100,2	99,1
Filles	96,2	97,2	97,3	98,2	97,1
Total	96,7	97,9	98,1	99,2	98,1
Rural					
Garçons	92,7	95,6	95,5	97,6	100,1
Filles	88,9	93,1	94,4	97,2	100,4
Total	90,8	94,4	94,9	97,4	100,2
Ensemble					
Garçons	95,0	97,2	97,3	99,0	99,5
Filles	92,7	95,3	96,0	97,8	98,5
Total	93,9	96,3	96,6	98,4	99,0

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL¹

Indicateurs	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Effectif scolarisé en secondaire collégial (en milliers)					
Ensemble	1.457	1.489	1.571	1.618	1.627
Garçons	815	835	875	895	822
Filles	642	654	697	723	805
Part du milieu rural (en %)	25,3	26,0	27,0	28,1	31,7
Part dans le secteur privé (en %)	6,6	7,2	7,5	7,8	8,4
Taux de redoublement					
Ensemble	15,2	15,7	14,8	15,1	16,2
Garçons	18,3	19,0	18,3	18,8	22,2
Filles	11,3	11,5	10,3	10,4	10,2
Taux de passage au secondaire qualifiant ^R	53,2	55,4	54,8	51,4	50,9
Personnel enseignant					
Ensemble	73.343	75.755	75.398	76.734	75.753
Hommes	46.377	47.629	46.453	46.989	46.150
Femmes	26.966	28.126	28.945	29.745	29.603
Taux d'encadrement^R	20	20	21	21	22
Rapport élèves / classe	35	35	37	37	39
Part des élèves internes [*] (en %)	3,0	3,2	3,2	3,2	3,0

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

*NB : * Ces indicateurs sont relatifs au secteur public.*

¹ Ex deuxième cycle de l'enseignement fondamental.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Encombrement des classes en primaire (en%)					
Part des classes avec 41 élèves et plus	13,7	14,4	17,0	27,0	29,1
Part des classes avec 45 élèves et plus	2,7	3,0	3,3	6,3	6,9
Taux d'achèvement					
Avec redoublement en %	57,0	64,6	65,3	70,6	65,6
Sans redoublement en %	25,0	32,6	35,1	32,7	29,6
Taux moyen d'abandon	12,9	10,8	10,4	9,3	10,6

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010 ^R	2010/ 2011 ^R	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Taux brut de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	119,0	120,2	122,1	126,3	123,5
Filles	107,7	107,7	109,0	113,8	111,5
Total	113,4	114,0	115,7	120,1	117,5
Rural					
Garçons	48,9	53,3	57,0	62,5	67,7
Filles	27,8	31,2	33,6	39,2	44,5
Total	38,6	42,5	45,6	51,1	56,4
Ensemble					
Garçons	84,9	88,1	91,2	96,4	98,1
Filles	69,5	71,6	73,8	79,4	81,9
Total	77,3	80,0	82,7	88,1	90,1
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	70,4	73,2	76,1	79,3	81,5
Filles	73,5	76,2	78,7	82,1	84,9
Total	71,9	74,7	77,4	80,7	83,2
Rural					
Garçons	25,8	28,6	31,3	33,9	36,4
Filles	18,5	21,4	23,6	27,2	30,7
Total	22,2	25,1	27,5	30,6	33,7
Ensemble					
Garçons	48,7	51,8	54,8	58,0	61,0
Filles	47,2	50,3	52,9	56,8	61,0
Total	48,0	51,1	53,9	57,4	61,0

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT¹

Indicateurs	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Effectif scolarisé (en milliers)					
Ensemble	922	961	983	988	975
Garçons	474	500	514	519	510
Filles	448	460	470	469	465
Part du milieu rural (en %)	10,4	10,9	11,8	12,9	14,0
Part dans le secteur privé (en %)	8,0	8,5	8	8,4	8,8
Taux d'accroissement (en %)	7,0	4,2	2,4	0,5	-1,3
Rapport élèves / classe	36	36	36	35	34
Personnel enseignant					
Ensemble	55.113	60.606	59.632	62.127	62.823
Hommes	38.630	42.260	40.921	42.512	43.072
Femmes	16.483	18.346	18.441	19.615	19.751
Part des enseignants en milieu rural[*]	14,1	15,2	14,1	16,5	16,8
Part des élèves internes (en %) [*]	5,9	6,0	6,1	6,2	1,6
Répartition des élèves par branche (en %)[*]					
Lettres et enseignement original	41,2	41,6	41,5	41,8	41,8
Sciences	53,7	53,5	53,6	53,4	53,3
Technique	5,1	4,9	4,9	4,8	4,9
Baccalauréat					
Candidats présents aux examens du bac(en milliers)	321	367	377	388	...
Part des filles (en %)	48,2	47,2	46,6	45,5	...
Taux de réussite au baccalauréat (en %)	55,3	57,3	51,5	53,1	...
Garçons	53,8	54,7	48,6	50,3	...
Filles	56,9	60,2	54,8	56,5	...
Répartition (en %) des bacheliers selon le type de baccalauréat					
Lettres et enseignement original	34,8	39,3	36,9	44,4	...
Scientifique	55,4	52,4	53,9	49,0	...
Technique	9,9	8,3	9,2	6,6	...

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

¹ Ex enseignement secondaire.

* Ces indicateurs sont relatifs au secteur public

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Encombrement des classes en primaire (en%)					
Part des classes ayant 41 élèves et plus	28,0	31,4	29,5	34,6	28,9
Part des classes ayant 45 élèves et plus	8,5	10,1	9,9	11,6	9,2
Taux d'achèvement					
Avec redoublement en %	29,9	36,2	37,5	41,9	34,6
Sans redoublement en %	8,6	11,8	13,1	12,8	10,1
Taux moyen d'abandon	11,9	9,2	11,0	8,7	11,9

Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2009/ 2010 ^R	2010/ 2011 ^R	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
Taux brut de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	75,2	82,0	87,4	89,7	92,2
Filles	77,3	82,0	85,0	86,8	85,8
Total	76,3	82,0	86,2	88,3	89,0
Rural					
Garçons	10,5	12,3	13,8	15,8	17,9
Filles	7,4	8,5	9,5	10,8	12,9
Total	9,0	10,5	11,7	13,4	15,5
Ensemble					
Garçons	43,9	48,4	52,1	54,7	57,0
Filles	44,2	47,4	49,7	51,7	53,0
Total	44,0	47,9	51,0	53,2	55,1
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	38,4	42,8	46,4	49,1	50,7
Filles	46,7	50,8	54,0	57,5	57,9
Total	42,5	46,8	50,2	53,3	54,3
Rural					
Garçons	4,8	5,6	6,5	7,6	8,6
Filles	4,3	5,1	5,9	7,0	8,5
Total	4,6	5,4	6,2	7,3	8,5
Ensemble					
Garçons	22,1	24,9	27,3	29,4	30,8
Filles	26,6	29,3	31,6	34,2	35,7
Total	24,3	27,1	29,4	31,7	33,2

Source : Ministère de l'éducation nationale.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Indicateurs	2008-09 ^R	2009-10 ^R	2010-11 ^R	2011-12	2012-13	2013-14
Etudiants (en milliers)						
Ensemble	345	367	422	510	609	671
Part des étrangers¹ (en%)	2,4	2,1	1,7	1,5
Part dans le secteur privé (en%)	8,9	9,6	8,5	7,1	6,2	5,1
Etudiants résidant dans les cités universitaires	33.947	33.040	35.045	39.207	40.902	48.027
Dont, femmes	20.652	20.585	21.429	24.019	25.172	31.719
Dont, étrangers	824	833	659	661	570	603
Personnel enseignant	11.377	10.469	11.768	11.750	11.963	12.332

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

EFFECTIFS DES ETUDIANTS INSCRITS AUX UNIVERSITES SELON LES BRANCHES

Domaine d'étude	2011 -2012	2012 -2013	2013-2014
Enseignement Originel	7 332	9 648	12 063
Lettres et Sciences Humaines	125 629	156 495	171 222
Sciences Juridiques Economiques et Sociales	164 085	198 951	227 739
Sciences	87 232	104 804	116 039
Sciences et Techniques	16 153	19 394	21 449
Médecine et Pharmacie	13 385	14 765	15 670
Médecine dentaire	1 234	1 318	1 426
Sciences de l'Education	996	706	845
Sciences de l'Ingénieur	12 621	13 497	16 041
Commerce et Gestion	7 404	9 253	10 305
Technologie	8 819	8 981	9 346
Traduction	248	266	336
ENS et ENSET ²	2 663	2 949	4 612
Institut Supérieur des Sciences de la Santé	52
Total	447801	541027	607145

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

¹ Secteur public.

² ENS :Ecole normale supérieur ;ENSET :Ecole Normale Supérieur de l'Enseignement Technique

**EFFECTIFS DES LAUREATS DES ETABLISSEMENTS SELON LE
DOMAINE D'ETUDE EN 2012-13**

Domaine d'étude	Cycle normale	Master et troisième cycle
Enseignement Originel	1 209	91
Sciences Juridiques Economiques et Sociales	16 001	3 367
Lettres et Sciences Humaines	7 598	2 809
Sciences	2 646	846
Sciences et Techniques	865	...
Médecine et Pharmacie	198	...
Médecine dentaire	1 997	48
Sciences de l'Ingénieur	3 833	...
Technologie	1 258	274
Commerce et Gestion	117	209
Sciences de l'Education	101	26
Traduction	1 051	184
Total	53 131	9 800

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015
Nombre d'établissements (publics) selon le niveau					
Spécialisation	64	60	64	66	64
Qualification	156	154	166	154	152
Technicien	66	77	75	80	75
Technicien spécialisé	198	199	206	239	226
Total	484	490	511	539	517
Effectifs en formation (en milliers)					
Ensemble	272	293	301	320	360
Masculin	...	178
Féminin	...	115
<i>Part du secteur privé (en %)</i>	25,8	25,9	25,3	22,5	19,7
Répartition selon le niveau (en %)					
Spécialisation	12,8	12,2	11,2	11,3	12,0
Qualification	24,1	23,7	23,2	21,7	20,8
Technicien	35,2	35,2	34,5	34,0	34,0
Technicien spécialisé	27,9	28,9	31,1	33,0	33,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU ET LA REGION : 2014-2015

Région	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Tanger - Tétouan	3365	6 136	7 676	6 682	23 859
Oriental	2 687	5 116	6 159	5 347	19 309
Fès-Meknès	3 839	7 569	11 649	9 405	32 462
Rabat - Salé - Kénitra	5 710	10 972	14 296	20 383	51 361
Beni Mellal-Khénifra	2 099	5 426	6 546	5 184	19 255
Grand Casablanca-Settat	5 349	14 152	27 953	30 005	77 459
Marrakech -Safi	2 599	8 086	10 132	9 083	29 900
Daraa-Tafilalet	1 396	1 793	2 594	2 202	7 985
Souss - Massa	2125	4112	7 257	4 334	17 828
Guelmim - Oued Noun	534	822	1 681	666	3 703
Laâyoune - Sakia El H.	694	779	1 786	1 735	4 994
Edakhla-Oued Ed-Dahab ¹	42	261	345	125	773
Total	30 439	65 224	98 074	95151	288 888

Source: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

¹ Les données concernent Oued Ed-Dahab seulement.

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR SECTEUR DE FORMATION ET PAR NIVEAU DANS LE SECTEUR PUBLIC: 2014-2015

Secteur	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Administration, gestion et commerce	0,0	1,5	45,9	52,6	74 532
Aéronautique	0,0	0,0	39,2	60,8	2 138
Agriculture	0,0	47,4	30,0	22,6	4 131
Artisanat	31,0	61,3	7,7	0,0	3 051
Assistance aux ménages	3,8	34,0	62,2	0,0	2 117
Audio visuel et arts graphiques	0,0	0,0	3,3	96,7	1 890
Bâtiment et travaux publics	57,2	11,1	16,7	15,0	45 406
Chimie et plasturgie	0,0	17,5	30,1	52,4	841
Coiffure esthétique	16,8	83,2	0,0	0,0	678
Cuir	5,6	8,7	76,9	8,8	1 325
Hôtellerie et tourisme	0,0	30,9	52,5	16,6	28 719
IMME	0,0	48,3	32,8	19,0	81 534
Industrie agro-alimentaire	0,0	15,8	30,4	53,9	1 376
Paramédicale et santé	0,0	0,0	54,3	45,7	392
Pêche Maritime	0,0	47,2	52,8	0,0	758
Sport Eq	0,0	33,1	36,4	30,5	239
Textile habillement	35,1	29,6	29,0	6,4	9 242
TIC	0,0	0,0	19,7	80,3	24 403
Transport et logistique	0,0	0,0	39,8	60,2	1 969
Automobile	0,0	49,7	3,7	46,6	4 147
Total	10,5	22,6	33,9	32,9	288 888

Source: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

PART DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVE SELON LE NIVEAU ET LA RÉGION : 2013-2014

Région	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Tanger - Tétouan	32,2	7,8	20,6	20,4	20,4
Oriental	37,1	11,8	9,7	11,7	11,7
Fès-Meknès	25,3	13,7	12,9	24,2	24,2
Rabat - Salé - Kénitra	32,7	14,4	23,4	22,4	22,4
Beni Mellal-Khénifra	26,4	10,8	19,2	26,4	26,4
Grand Casablanca-Settat	25,5	14,8	24,0	15,9	15,9
Marrakech -Safi	28,5	11,3	21,	24,8	24,8
Daraa-Tafilalet	15,9	9,5	13,4	22,2	22,2
Souss - Massa	36,5	15,6	20,0	30,0	30,0
Guelmim - Oued Noun	17,6	3,3	1,7	1,2	1,2
Laâyoune - Sakia El H.	17,8	14,5	6,3	9,3	9,3
Edakhla-Oued Ed-Dahab ¹	...	2,2	1,4
Total	29,3	12,7	19,8	20,5	20,5

Source: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

¹ Les données concernent Oued Ed-Dahab seulement.

EFFECTIFS DES LAUREATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Total	130.411	132.045	130.342	133.576	140.462
Variation (en %)	12,1	1,3	-1,3	2,5	5,2

Source: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

SANTÉ

Liste des tableaux

Infrastructure sanitaire publique	181
Personnel médical et paramédical	182
Indicateurs d'activité des hôpitaux publics selon la région	183
Personnel médical des secteurs public et privé par région	184
Médecins généralistes (M.G) et médecins spécialistes (M.S) selon la région et l'organisme employeur	185
Habitants par médecin spécialiste du ministère de la santé selon la région	186
Structure des médecins par spécialité et par secteur (en %)	191
Dépenses relatives à la santé	192
Indices de prix à la consommation, relatifs à la santé (Base 2006)	192
Programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement selon la région	193
Nouveaux cas et taux d'incidence de certaines maladies	196
Les décès selon les causes	197
Les décès selon le groupe d'âge et les causes	198
Indicateurs sur la demande des soins de santé	199
Planification familiale	202
Santé de la mère et de l'enfant	202
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans	204
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région tous milieux confondus	205
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région en milieu urbain	206
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région en milieu rural	207
Etat nutritionnel des personnes âgées de 18 ans et plus (IMC)	208

Liste des tableaux (Suite)

Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC)	209
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région .Tous milieux confondus	210
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région en milieu urbain	211
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région en milieu rural	212
Prévalence de l'anémie (insuffisance en Hémoglobine)	213

INFRASTRUCTURE SANITAIRE PUBLIQUE

Indicateurs	2009	2010	2011	2012 ¹	2013
Offre de soins					
Etablissements de SSB ²	2.626	2.689	2.689	2.759	2.759
Etablissements hospitaliers	137	141	141	143	143
Consultations paramédicales (en milliers)	25.984	26.504	27.453	28.605	28.673
Consultations médicales (en milliers)	17.703	18.108	18.730	19.828	20.699
Activités des hôpitaux publics					
Capacité litière (fonctionnelle)	22.278	22.388	21.734	21.490	21.493
Capacité litière (théorique)	27.347	27.326	27.326	27.746	27.747
Nombre d'admissions (en milliers)	1.098	1.142	1.151	1.198	1.204
Nombre de journées d'hospitalisation (en milliers)	4.607	4.747	4.757	4.812	4.810
Taux d'occupation moyen (TOM) en %	58,4	60	61,6	62 ,6	63,6
Durée moyenne de séjour (DMS) en jours	4	4	4	4	4
Taux de rotation (TROT) en personne	49	51	53	56	56
Intervalle de rotation (IROT) en jour	10	8	7	2	2

Source : Ministère de la Santé.

¹ Pour l'année 2012, les données concernant SSB se sont arrêtées au juillet 2013.

² SSB : Soins de santé de base.

PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

Indicateurs	2009	2010	2011	2012 ¹	2013
Personnel médical et paramédical ²					
Médecins	19.250	19.745	19.746	17.121 ³	17.121
% du privé	43,3	40,2	40,2	52,4	52,4
% des spécialistes	54,7	58,0	58,0	51,5	51,5
Chirurgiens dentistes	3.868	4.291	4.487	4.448	4.448
% du privé	91	89,2	89,6	92,7	92,7
Pharmaciens	8.452	8.584	8.584
% du privé	97,9	96,4	96,4
Infirmiers ⁴	27.784	29025	29025	24609 ⁵	24609
Couverture					
Habitants / médecin	1.639	1.615	1.633	1.904	1.904
Habitants / chirurgien dentiste	8.155	7.433	7.186	7.328	7.328
Habitants / pharmacien	3.732	3.716	3.756

Source : Ministère de la Santé.

¹ Pour l'année 2012, les données du personnel médical se sont arrêtées au juillet 2013.

² Les effectifs du personnel médical et paramédical inscrits pour les années (2008, 2009) et (2010, 2011) sont relatifs respectivement à la situation de Juin 2009 et de celle de Juin 2011

³ Non compris les médecins des centres hospitaliers universitaire (données non disponibles).

⁴ Les effectifs des infirmiers au titre des années de 2007 à 2011 ne concernent que le secteur public, faute de non disponibilité des chiffres relatifs au secteur privé.

⁵ Non compris les infirmiers des centres hospitaliers universitaires.

**INDICATEURS D'ACTIVITE DES HOPITAUX PUBLICS SELON
LA REGION, 2013**

Régions\indicateurs	Capacité	Admissions	J.hosp ¹ .	TOM	DMS	IROT	TROT
Oued Ed-Dahab - Lagouira	51	3 340	7 999	43,0	2,4	3,2	65,5
Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra.	366	16 905	85 314	67,0	5,0	2,5	46,2
Guelmim - Es-Semara	335	15 213	42 922	38,8	2,8	4,4	45,4
Souss - Massa - Drâa Gharb - Chrarda - Béni Hssen	1 819	122 218	359 928	55,0	2,9	2,4	67,2
Chaouia - Ouardigha	769	45 953	151 921	56,3	3,3	2,6	59,8
Marrakech - Tensift - Al Haouz	1 053	52 587	209 171	57,2	4,0	3,0	76,5
Oriental	2 097	132 870	620 893	83,0	4,7	0,9	63,4
Grand Casablanca Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	1 404	103 702	296 977	60,3	2,9	1,9	73,9
Doukkala - Abda	3 028	164 837	715 580	67,6	4,3	2,1	54,4
Tadla - Azilal	3 104	111 179	718 198	65,8	6,5	3,4	35,8
Meknès - Tafilalet	1 068	77 655	221 904	60,5	2,9	1,9	72,7
Fès - Boulemane	730	41 497	145 489	59,0	3,5	2,4	56,8
Taza - Al Hoceïma - Taounate	1 581	97 195	298 971	53,2	3,1	2,7	61,5
Tanger - Tétouan	1 522	65 626	369 413	67,6	5,6	2,7	43,1
Total	21 493	1 204 132	4 809 656	63,6	4,0	2,3	56,0

Source : Ministère de la Santé.

¹ Journée d'hospitalisation.

**PERSONNEL MEDICAL DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE
PAR REGION**

Régions	2004			2009			2013		
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Oued Ed-Dahab - Lagouira	4	28	32	3	45	48	5	44	49
Laâyoune - Boujdour - S. El H.	27	104	131	32	109	141	35	104	139
Guelmim - Es-Semara	21	138	159	28	150	178	31	163	194
Souss - Massa - Drâa Gharb - Charda - Béni Hssen	392	543	935	442	633	1075	519	716	1235
Chaouia - Ouardigha Marrakech - Tensift - Al Haouz	262	352	614	283	406	689	311	496	807
Oriental	415	742	1157	478	841	1319	680	759	1439
Grand Casablanca Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	426	410	836	464	467	931	449	562	1011
Doukkala - Abda	2525	1852	4377	2851	2385	5236	2 934	1 186	4120
Tadla - Azilal	1023	2678	3701	1310	2625	3935	1 504	871	2375
Meknès - Tafilalet	286	269	555	316	337	653	361	394	755
Fès - Boulemane Taza - Al Hoceïma - Taounate	170	200	370	189	228	417	184	291	475
Tanger - Tétouan	309	523	832	421	568	989	361	654	1015
Total	368	608	976	433	841	1274	424	476	900
	115	295	410	123	336	459	121	341	462
	506	500	1006	581	579	1160	673	718	1391
Total	7172	9603	16775	8317	10933	19250	8 965	8 156	17121

Source : Ministère de la Santé.

**MEDECINS GENERALISTES (M.G) ET MEDECINS SPECIALISTES
(M.S) SELON LA REGION ET L'ORGANISME EMPLOYEUR¹ , 2013**

Région	Ministère de la santé			Coll. Locales	Secteur Privé		
	M.G	M.S	Tot		M.G	M.S	Tot
Oued Ed-Dahab - Lagouira	24	20	44	1	4	1	5
Laâyoune - Boujdour - S. El H.	57	47	104	2	16	19	35
Guelmim - Es-Semara	96	67	163	2	25	6	31
Souss - Massa - Drâa	421	295	716	8	232	287	519
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	248	133	381	20	193	180	373
Chaouia - Ouardigha	307	189	496	11	186	125	311
Marrakech - Tensift - Al Haouz	499	260	759	19	314	366	680
Oriental	356	206	562	23	171	278	449
Grand Casablanca	628	558	1 186	60	925	2 009	2 934
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	496	375	871	43	472	1 032	1 504
Doukkala - Abda	218	176	394	14	204	157	361
Tadla - Azilal	165	126	291	7	105	79	184
Meknès – Tafilalet	403	251	654	25	154	207	361
Fès - Boulemane	267	209	476	20	148	276	424
Taza - Al Hoceïma - Taounate	215	126	341	11	74	47	121
Tanger - Tétouan	411	307	718	36	265	408	673
Ensemble	4 811	3 345	8 156	302	3 488	5 477	8 965

Source : Ministère de la Santé.

¹Il s'agit du secteur public (Ministère de la santé, Collectivités locales) et du secteur privé.

**HABITANTS PAR MEDECIN SPECIALISTE DU MINISTERE DE LA SANTE ET PAR REGION
(EN MILLIERS) EN 2013**

	Médecine générale	Chirurgie générale	Pédiatrie	Gynéco-obstétrique	Neuropsychiatrie	Oto-rhino-laryngologie	Ophtalmologie	Electroradiologie
Oued Ed-Dahab - Lagouira	8	203	203	68	203	-	102	203
Laâyoune - Boujdour - S. El H.	6	111	111	111	334	167	167	111
Guelmim - Es-Semara	5	104	65	47	261	261	174	174
Souss - Massa - Drâa	9	163	224	163	512	359	448	211
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	7	166	228	140	456	365	456	456
Chaouia - Ouardigha	6	117	135	92	219	251	251	219
Marrakech - Tensift - Al Haouz	7	211	211	161	376	846	260	242
Oriental	6	127	169	107	338	253	203	225
Grand Casablanca	6	102	111	91	235	210	154	190
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	5	168	73	112	269	245	192	207
Doukkala - Abda	10	175	191	175	526	300	263	300
Tadla - Azilal	9	152	169	191	762	508	305	169
Meknès - Tafilalet	6	118	125	132	281	322	322	188
Fès - Boulemane	7	179	128	112	598	1 794	449	299
Taza - Al Hoceïma - Taounate	9	269	188	157	471	471	471	314
Tanger - Tétouan	7	140	192	88	308	308	308	220
Total	7	147	145	118	343	330	259	224

Sources : Ministère de la Santé et HCP

**HABITANTS PAR MEDECIN SPECIALISTE DU MINISTERE DE LA SANTE ET PAR REGION
EN 2013(EN MILLIERS) (SUITE)**

	Pathologie digestive	Cardiologie	Chirurgie cardio vasculaire	Hématologie clinique	Biologie médicale	Orthopédie traumatologie	Néphrologie	Urologie
Oued Ed-Dahab - Lagouira	102	102	-	-	-	102	-	-
Laâyoune - Boujdour - S. El H.		167	111	-	-	334	167	334
Guelmim - Es-Semara	261	261	-	-	-	174	261	522
Souss - Massa - Drâa	359	299	-	3 586	598	211	512	299
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	304	365	-	-	456	456	608	456
Chaouia - Ouardigha	351	439	-	1 754	351	292	292	585
Marrakech - Tensift - Al Haouz	282	338	846	676	846	423	676	676
Oriental	405	156	-	2 027	338	156	405	338
Grand Casablanca	160	235	3 993	998	399	363	266	499
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	168	128	-	-	192	385	385	2 693
Doukkala - Abda	351	300	-	-	526	263	421	526
Tadla - Azilal	381	254	-	1 524	381	254	218	305
Meknès - Tafilalet	450	205	-	-	563	281	750	375
Fès - Boulemane	598	199	1 794	897	449	449	598	897
Taza - Al Hoceïma - Taounate	627	471	-	1 882	376	269	627	471
Tanger - Tétouan	237	237	-	1 026	440	162	616	385
Total	277	237	5 492	1 734	422	264	428	458

Sources : Ministère de la Santé et HCP

**HABITANTS PAR MEDECIN SPECIALISTE DU MINISTERE DE LA SANTE ET PAR REGION
EN 2013 (EN MILLIERS) (SUITE)**

	Médecine interne	Chirurgie infantile	Médecine du travail	Anesthésie- réanimation	Neurochirurgie	Anatomopathologie	Stomatologie
Oued Ed-Dahab - Lagouira	-	-	-	102	-	-	-
Laâyoune - Boujdour - S. El H.		167	167	-	111		334
Guelmim - Es-Semara	522	261	-	75	-	-	-
Souss - Massa - Drâa	448	598	179	276	598	1 793	-
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	456	608	912	261	456	1 824	912
Chaouia - Ouardigha	439	585	125	195	292	-	585
Marrakech - Tensift - Al Haouz	564	846	282	211	3 382	846	1 691
Oriental	405	405	1 014	184	405	1 014	2 027
Grand Casablanca	235	399	62	190	1 331	1 331	1 331
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	180	337	104	207	-	673	1 347
Doukkala - Abda	526	351	175	263	421	2 103	-
Tadla - Azilal	1 524	305	1 524	169	508	1 524	762
Meknès - Tafilalet	563	322	132	150	322	563	750
Fès - Boulemane	897	1 794	82	199	598	-	598
Taza - Al Hoceïma - Taounate	627	471	941	157	627	1 882	-
Tanger - Tétouan	342	385	385	162	440	1 539	1 026
Total	388	445	163	189	588	1 267	1 318

Sources : Ministère de la Santé et HCP

**HABITANTS PAR MEDECIN SPECIALISTE DU MINISTERE DE LA SANTE ET PAR REGION
EN 2013 (EN MILLIERS) (SUITE)**

	Oncologie	Radiothérapie	Médecine du sport	Neurologie	Pneumo- phtisiologie	Santé publique
Oued Ed-Dahab - Lagouira	-	-	-	-	203	-
Laâyoune - Boujdour - S. El H.	-	-	-	-	334	334
Guelmim - Es-Semara	-	-	-	522	174	522
Souss - Massa - Drâa	1 793	398	448	598	448	717
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	-	-	608	912	304	304
Chaouia - Ouardigha	-	-	585	585	219	585
Marrakech - Tensift - Al Haouz	-	846	225	1 691	423	338
Oriental	1 014	338	-	1 014	225	405
Grand Casablanca	-	-	63	3 993	154	799
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	-	1 347	63	673	150	269
Doukkala - Abda	-	-	150	1 052	263	421
Tadla - Azilal	-	-	-	762	305	762
Meknès - Tafilalet	2 251	1 126	113	750	225	281
Fès - Boulemane	-	-	42	1 794	256	299
Taza - Al Hoceïma - Taounate	627	627	941	941	471	1 882
Tanger - Tétouan	3 078	-	385	1 026	280	205
Total	3 661	1 267	148	941	248	402

Sources : Ministères de la Santé et HCP

**HABITANTS PAR MEDECIN SPECIALISTE DU MINISTERE DE LA SANTE ET PAR REGION
EN 2013 (EN MILLIERS) (SUITE)**

	Rhumatologie	Dermatologie- vénérologie	Endocrinologie	Chirurgie plastique	Autres spécialités
Oued Ed-Dahab - Lagouira	-	102	-	-	-
Laâyoune - Boujdour - S. El H.		334	334	334	-
Guelmim - Es-Semara	522	174	522	-	174
Souss - Massa - Drâa	1 195	598	598	3 586	189
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	456	456	912	912	304
Chaouia - Ouardigha	195	219	877	1 754	292
Marrakech - Tensift - Al Haouz	846	483	483	3 382	307
Oriental	507	405	1 014	1 014	225
Grand Casablanca	444	250	333	998	499
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	337	192	449	2 693	269
Doukkala - Abda	701	351	1 052	-	421
Tadla - Azilal	381	508	762	-	218
Meknès - Tafilalet	563	322	750	1 126	250
Fès - Boulemane	359	449	598	1 794	106
Taza - Al Hoceïma - Taounate	941	1 882	471	1 882	471
Tanger - Tétouan	770	440	770	1 026	308
Total	507	351	578	1 734	264

Sources : Ministère de la Santé et HCP

STRUCTURE DES MEDECINS PAR SPECIALITE ET SECTEUR (EN %)

Indicateurs	2005	2006	2009	2011	2013 ¹
SECTEUR PUBLIC					
Médecine générale	48,3	53,5	43,9	42,6	59,0
Chirurgie	7,2	5,9	6,2	7,1	4,6
Neuropsychiatrie	1,8	1,7	1,7	1,7	1,2
Pédiatrie	3,5	3,3	3,8	3,7	2,8
Ophthalmologie	2,3	2,1	2,4	2,5	1,6
O.R.L	1,7	1,6	1,8	1,8	1,2
Dermatovénérologie	1,3	1,4	1,6	1,6	1,2
Cardiologie	2,5	2,2	2,4	2,5	1,7
Anesthésiologie	3,3	2,9	3,6	3,7	2,1
Electroradiologie	2,6	2,2	2,7	2,7	1,8
Gynéco-obstétrique	4,0	4,3	4,2	4,2	3,4
Pneumo-phtisiologie	2,0	2,0	2,0	2,0	1,6
Endocrinologie	0,8	0,9	0,9	0,9	0,7
Néphrologie	1,2	1,2	1,4	1,4	0,9
Gastro-entérologie	1,7	1,8	2,0	1,9	1,0
Biologie	1,9	1,6	1,7	1,7	1,0
Autres spécialités	14,0	11,5	17,7	18,0	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SECTEUR PRIVE					
Médecine générale	47,9	50,4	49,4	41,1	38,9
Chirurgie	6,7	6,3	6,4	7,1	6,2
Neuropsychiatrie	1,3	1,2	1,3	1,5	1,6
Pédiatrie	4,6	4,4	4,5	4,9	5,0
Ophthalmologie	4,1	3,9	3,0	4,3	4,5
O.R.L	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8
Dermatologie	2,2	2,1	2,2	2,3	2,5
Cardiologie	3,2	3,0	3,1	3,6	3,7
Electroradiologie	2,8	2,6	2,6	3,0	3,1
Gynéco-obstétrique	6,4	6,1	6,2	7,1	7,0
Pneumo-phtisiologie	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0
Gastro-entérologie	2,7	2,6	2,6	2,7	0,7
Anesthésie	2,2	2,2	2,2	2,7	3,1
Autres spécialités	11,7	10,8	11,1	15,0	19,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Ministère de la santé.

¹ Il s'agit des mêmes indicateurs de l'année 2012.

DEPENSES RELATIVES A LA SANTE

Indicateurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Budget						
Part du BT de la santé / BT de l'Etat ¹ (en%)	5,0	5,5	5,1	5,3
Part du BF de la santé / BF de l'Etat ¹ (en %)	5,5	6,3	5,4	5,8
Part du BI de la santé / BI de l'Etat ¹ (en %)	3,4	3,3	3,4	3,4

Source: Ministère de la santé.

INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION RELATIFS A LA SANTE (BASE 2006)

IPC	2010	2011	2012	2013	2014
Services médicaux	111,7	112,5	115,2	118,5	122,5
<i>Variation</i>	5,1	0,8	2,4	2,9	3,4
Services paramédicaux	102,7	103,1	103,0	103,6	104,6
<i>Variation</i>	0,8	0,4	-0,1	0,6	1,0
Produits pharmaceutiques	99,3	99,3	99,3	99,3	96,3
<i>Variation</i>	-0,7	0	0,0	0,0	-3,0
Produits médicaux divers	98,2	97,1	97,4	97,9	99,9
<i>Variation</i>	-3,8	-1,1	0,3	0,5	2,0
Services dentaires	103,9	104,2	106,1	106,8	108,8
<i>Variation</i>	2,5	0,3	1,8	0,7	1,9
Services hospitaliers	103,1	103,2	103,8	105,6	105,6
<i>Variation</i>	0,4	0,1	0,6	1,7	0,0
Appareils et matériels thérapeutiques	103,6	104,3	107,0	107,9	110,9
<i>Variation</i>	1,1	0,7	2,6	0,8	2,8
Ensemble Santé	102,8	103,1	103,8	104,7	104,5
<i>Variation</i>	0,9	0,3	0,7	0,9	-0,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Direction de la Statistique.

¹ BT : Budget total ; BF : Budget de fonctionnement ; BI : Budget d'investissement.

**PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE ET
DE L'ACCOUCHEMENT SELON LA REGION, NATIONAL 2013**

Régions	Suivi des mères			Suivi des Nouveau-nés		
	Acc.form ¹	% césa ²	décédées	Nés vivants	Morts-nés%	poids< 2500g
Oued Ed-Dahab - Lagouira	2 199	12,1	-	1908	2,6	3,9
Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra	4 921	13,6	3	4921	0,8	4,4
Guelmim - Es-Semara	8 953	14,4	2	8832	1,7	2,6
Souss - Massa - Drâa	52 986	11,5	29	52422	2,3	3,7
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	33 566	5,2	5	33498	1,7	4,0
Chaouia - Ouardigha	26 551	12,7	6	26743	1,4	3,0
Marrakech - Tensift - Al Haouz	60 851	9,6	33	60618	1,7	3,3
Oriental	29 190	12,4	11	29131	1,2	1,7
Grand Casablanca	47 372	19,1	60	47331	1,6	4,2
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	40 456	16,5	14	40443	3,0	7,8
Doukkala - Abda	39 415	7,2	14	39351	1,9	2,6
Tadla - Azilal	24 417	4,9	8	24365	1,8	4,9
Meknès - Tafilalet	36 505	9,9	5	36197	2,0	4,7
Fès - Boulemane	30 685	11,4	24	30547	1,8	4,2
Taza - Al Hoceïma - Taounate	25 447	11,2	10	25533	1,6	3,1
Tanger - Tétouan	44 457	10,4	21	44137	1,9	4,8
Total	507971	11,3	245	505977	1,9	4,0

Source : Ministère de la santé.

¹ Accouchements dans la formation.

² Césariennes.

**PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE ET
DE L'ACCOUCHEMENT SELON LA REGION, URBAIN 2013**

Régions	Suivi des mères			Suivi des Nouveau-nés		
	Acc. form ¹	% césa ²	décédées	Nés vivants	Morts-nés%	Poids <2500g
Oued Ed-Dahab - Lagouira	2199	12,1	0	1908	2,6	3,9
Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra	4863	13,4	3	4854	0,8	4,5
Guelmim - Es-Semara	7536	15,4	1	7456	1,7	2,5
Souss - Massa - Drâa	21839	12,3	13	21599	2,2	3,1
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	9677	7,2	1	9653	1,6	3,7
Chaouia - Ouardigha	10169	16,8	3	10236	1,3	3,0
Marrakech - Tensift - Al Haouz	22577	8,8	7	22531	1,2	2,8
Oriental	18538	11,7	8	18477	1,3	1,7
Grand Casablanca	36206	18,3	38	38913	1,1	3,0
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	21532	14,0	7	22128	2,1	5,7
Doukkala - Abda	8745	11,3	2	8963	2,0	3,1
Tadla - Azilal	7334	6,2	1	7336	1,8	5,6
Meknès - Tafilalet	19453	10,0	1	19335	1,7	4,3
Fès - Boulemane	20747	11,0	15	20778	1,6	3,7
Taza - Al Hoceïma - Taounate	7634	14,9	2	7621	1,5	2,7
Tanger - Tétouan	29293	10,7	16	29075	1,7	5,8
Total	248342	12,4	118	250953	1,6	3,7

Source : Ministère de la santé.

¹ Accouchements dans la formation.

² Césariennes.

**PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE ET
DE L'ACCOUCHEMENT SELON LA REGION, RURAL 2013**

Régions	Suivi des mères			Suivi des Nouveau-nés		
	Acc. form ¹	% césa ²	décédées	Nés vivants	Morts-nés%	Poids <2500g
Oued Ed-Dahab - Lagouira	0	0,0	0	0	0,0	0,0
Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra	58	31,0	0	67	0,0	0,0
Guelmim - Es-Semara	1417	9,0	1	1376	1,5	2,7
Souss - Massa - Drâa	31147	10,9	16	30823	2,4	4,1
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	23889	4,4	4	23845	1,8	4,1
Chaouia - Ouardigha	16382	10,1	3	16507	1,5	3,0
Marrakech - Tensift - Al Haouz	38274	10,2	26	38087	2,0	3,6
Oriental	10652	13,5	3	10654	1,1	1,8
Grand Casablanca	11166	21,6	22	8418	3,6	9,4
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	18924	19,3	7	18225	4,1	10,4
Doukkala - Abda	30670	6,1	12	30388	1,9	2,4
Tadla - Azilal	17083	4,3	7	17029	1,8	4,7
Meknès - Tafilalet	17052	9,7	4	16862	2,3	5,1
Fès - Boulemane	9938	12,4	9	9769	2,3	5,4
Taza - Al Hoceïma - Taounate	17813	9,5	8	17912	1,6	3,3
Tanger - Tétouan	15164	9,7	5	15062	2,2	2,9
Total	259629	10,1	127	255024	2,1	4,3

Source : Ministère de la santé.

¹ Accouchements dans la formation

² Césariennes.

NOUVEAUX CAS ET TAUX D'INCIDENCE¹ DE CERTAINES MALADIES
MALADIES

	2010	2011	2012	2013	2014
Sida					
Nouveaux cas	460	753	907
Taux d'incidence	1,4	2,3	2,8
Taux de prévalence ²	0,11	0,12	0,12
Tuberculose					
Nouveaux cas	27.143	27.425	27.437	27.566	...
Taux d'incidence	82,7	85,2	84,2	83,7	82,0 ³
Méningite Cérébro-spinale					
Nouveaux cas	712	758	721	886	...
Taux d'incidence	2,2	2,4	2,2	2,7	...
Paludisme⁴					
Nouveaux cas	218	312	364	314	314 ⁵
Taux d'incidence	0,7	1,0	1,1	1,0	...

Source : Ministère de la santé, DELM (Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies).

¹ Taux d'incidence pour 100.000 habitants.

² Source : Rapport des OMD-2009-2012 (estimations)

³ Source : Rapport des OMD-1990-2015 (estimations)

⁴ Paludisme majoritairement importé : pour 2011, sur les 312 cas, 311 sont importés de l'étranger, un seul cas post- transfusionnel dépisté à Casablanca.

⁵ Source : Rapport des OMD-1990-2015 (estimations)

LES DÉCÈS¹ SELON LA CAUSE (en%) (2012)

CAUSES DE DECES	Tous âges			Femmes de 15-49
	Total	Masculin	Féminin	
CERTAINES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	4,2	4,3	4,0	6,7
TUMEURS	12,0	12,1	11,9	21,4
MALADIES DU SANG ET DES ORGANES HEMATOPOIETIQUES ET CERTAINS TROUBLES DU SYSTEME IMMUNITAIRE	0,8	0,7	0,9	1,4
MALADIES ENDOCRINIENNES, NUTRITIONNELLES ET METABOLIQUES	6,7	5,7	8,0	3,9
TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT	0,3	0,3	0,2	0,7
MALADIES DU SYSTEME NERVEUX	2,6	2,5	2,9	3,6
MALADIES DE L'ŒIL ET DE SES ANNEXES	0,0	0,0	0,0	0,0
MALADIES DE L'OREILLE ET DE L'APOPHYSE MASTOÏDE	0,0	0,0	0,0	0,0
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	21,7	21,1	22,5	15,7
MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	5,5	6,2	4,7	5,0
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	2,9	3,0	2,7	4,6
MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU CELLULAIRE	0,1	0,1	0,1	0,3
MALADIES DU SYSTEME OSTEO-ARTICULAIRE, DES MUSCLES ET DU TISSU CONJONCTIF	0,2	0,2	0,2	0,5
MALADIES DE L'APPAREIL GENITO-URINAIRE	2,8	2,8	2,8	3,2
GROSSESSE, ACCOUCHEMENT ET PUERPERALITE	0,2	0,0	0,5	3,8
CERTAINES AFFECTIONS DONT L'ORIGINE SE SITUE DANS LA PERIODE PERINATALE	9,0	9,3	8,7	-
MALFORMATIONS CONGENITALES ET ANOMALIES CHROMOSOMIQUES	1,3	1,3	1,3	0,8
LESIONS TRAUMATIQUES, EMPOISONNEMENTS ET CERTAINES AUTRES CONSEQUENCES DE CAUSES EXTERNES	4,9	6,7	2,3	6,9
CAUSES EXTERNES DE MORBIDITE ET DE MORTALITE	4,5	5,8	2,7	8,2
FACTEURS INFLUANT SUR L'ETAT DE SANTE ET MOTIFS DE RECOURS AUX SERVICES DE SANTE	0,0	0,0	0,0	0,0
SYMPTOMES, SIGNES ET RESULTATS ANORMAUX D'EXAMENS CLINIQUES ET DE LABORATOIRE, NON CLASSES AILLEURS	20,3	18,0	23,5	13,2
Effectif	47699	27431	20268	2655

¹ Décès survenus dans le milieu urbain. (Avec un taux de couverture de 52 % des décès du milieu urbain).

Source : Ministère de la santé.

LES DÉCÈS¹ SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA CAUSE (en%) (2012)

CAUSES DE DECES	Moins 1 an	1-4 ans	5-19 ans	15-64 ans	65 ans &+
CERTAINES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	3,9	6,5	4,8	5,7	3,1
TUMEURS	0,1	0,2	6,0	19,3	10,5
MALADIES DU SANG ET DES ORGANES HEMATOPOIETIQUES ET CERTAINS TROUBLES DU SYSTEME IMMUNITAIRE	0,4	4,7	2,3	0,9	0,6
MALADIES ENDOCRINIENNES, NUTRITIONNELLES ET METABOLIQUES	1,3	3,6	2,7	5,4	9,2
TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT	0,0	0,6	0,7	0,6	0,1
MALADIES DU SYSTEME NERVEUX	1,1	6,5	5,5	2,7	2,8
MALADIES DE L'ŒIL ET DE SES ANNEXES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MALADIES DE L'OREILLE ET DE L' APOPHYSE MASTOIDE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	6,0	9,5	7,5	19,5	28,4
MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	4,4	9,5	3,6	6,1	5,5
MALADIES DE L' APPAREIL DIGESTIF	0,9	3,2	2,6	3,9	2,6
MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU CELLULAIRE	0,0	0,4	0,3	0,2	0,1
MALADIES DU SYSTEME OSTEO-ARTICULAIRE, DES MUSCLES ET DU TISSU CONJONCTIF	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2
MALADIES DE L'APPAREIL GENITO-URINAIRE	0,2	1,7	1,7	3,3	3,2
CERTAINES AFFECTIONS DONT L ORIGINE SE SITUE DANS LA PERIODE PERINATALE	68,7	-	-	-	-
GROSSESSE, ACCOUCHEMENT ET PUERPERALITE	-	-	0,4	0,6	0,0
MALFORMATIONS CONGENITALES ET ANOMALIES CHROMOSOMIQUES	7,0	8,4	3,0	0,5	0,1
LESIONS TRAUMATIQUES, EMPOISONNEMENTS ET CERTAINES AUTRES CONSEQUENCES DE CAUSES EXTERNES	0,5	11,6	23,0	10,0	1,5
CAUSES EXTERNES DE MORBIDITE ET DE MORTALITE	2,1	15,0	24,1	8,9	1,1
FACTEURS INFLUANT SUR L ETAT DE SANTE ET MOTIFS DE RECOURS AUX SERVICES DE SANTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SYMPTOMES, SIGNES ET RESULTATS ANORMAUX D EXAMENS CLINIQUES ET DE LABORATOIRE, NON CLASSES AILLEURS	3,4	18,4	11,6	12,1	31,1
Effectif	5 655	600	1469	15938	24684

Source : Ministère de la santé.

¹ Décès survenus dans le milieu urbain.

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE

Indicateurs (en%)	1991	1998	2001	2007
Taux de morbidité				
National	15,2	16,7	14,7	13,7
Femmes	15,6	18,1	...	16,1
Hommes	14,9	15,3	...	11,2
Urbain	18,6	19,5	17,9	15,3
Rural	12,2	13,5	10,6	11,7
Personnes malades ou blessées ayant consulté un personnel médico-sanitaire				
National	53,5	65,5	82,9	76,9
Urbain	62,5	70,8	85,0	81,7
Rural	41,3	56,5	78,2	68,6
Personnes ayant consulté un personnel médico-sanitaire ou thérapeute				
National				
Médecin	86,8	88,2	94,4	92,2
Pharmacien	7,8	5,5	2,8	5,2
Personnel paramédical	4,0	5,0	2,1	1,6
Autres	1,4	1,3	0,8	1,0
Urbain				
Médecin	88,8	90,3	95,4	92,3
Pharmacien	8,0	5,9	2,8	6,2
Personnel paramédical	2,3	2,6	1,3	0,6
Autres	0,9	1,2	0,5	1,0
Rural				
Médecin	83,0	84,0	92,0	91,9
Pharmacien	7,3	4,5	2,5	3,4
personnel paramédical	7,4	10,0	4,1	3,8
Autres	2,3	1,5	1,4	1,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, ENNVN 1998/1999, ENCDM 2000/2001 et ENNVN 2006/2007.

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE (suite)

Indicateurs	1991	1998	2001	2007
Lieu de consultation (en %)				
National				
Etablissements de santé publique	36,7	45,9	42,3	43,0
Cabinets privés	51,8	44,2	51,9	49,5
Pharmacies	7,8	5,5	2,7	5,1
Cabinets mutualistes	1,7	1,3	1,4	0,6
Chez les ménages	0,5	0,9	0,8	0,9
Autres	1,5	2,2	0,9	0,9
Urbain				
Etablissements de santé publique	36,6	44,4	41,3	41,7
Cabinets privés	51,8	45,4	52,4	49,6
Pharmacies	8,0	5,8	2,8	6,0
Cabinets mutualistes	1,6	1,9	2,0	0,8
Chez les ménages	0,5	0,8	0,7	1,0
Autres	1,5	1,7	0,7	0,8
Rural				
Etablissements de santé publique	36,7	48,5	44,6	45,5
Cabinets privés	51,8	42,0	50,8	49,3
Pharmacies	7,8	5,2	2,6	3,1
Cabinets mutualistes	1,6	0,2	0,1	0,2
Chez les ménages	0,5	1,2	0,8	0,7
Autres	1,6	2,9	1,1	1,3
Taux de couverture médico-sanitaire de la population (en %)				
Ensemble	12,8	13,5	13,5	15,8
Urbain	23,7	21,8	21,1	25,0
Rural	3,1	3,8	3,8	3,8

Source: Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, ENNVN 1998/1999, ENCDM 2000/2001 et ENNVN 2006/2007.

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE (suite)

indicateurs	1991	1998	2007
Ménages (en %) et lieu de consultation le plus proche			
Selon le temps nécessaire pour s'y rendre			
Ensemble			
Moins de 15 mn	27,2	31,2	28,3
De 15 à moins de 30 mn	25,3	28,5	27,1
De 30 à moins de 60 mn	25,2	23,8	23,4
60 mn et plus	22,3	16,5	21,2
Urbain			
Moins de 15 mn	37,7	40,9	36,9
De 15 à moins de 30 mn	30,7	33,5	31,2
De 30 à moins de 60 mn	21,5	18,6	20,8
60 mn et plus	10,1	7,0	11,1
Rural			
Moins de 15 mn	5,8	13,5	11,0
De 15 à moins de 30 mn	14,3	19,2	18,7
De 30 à moins de 60 mn	32,8	33,4	28,9
60 mn et plus	47,1	33,9	41,4
Selon la distance parcourue par les malades ruraux			
Moins de 6 Km	27,2	27,6	27,4
De 6 à moins de 20 Km	40,6	36,5	28,6
20 Km et plus	32,2	35,9	44,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, ENNVN 1998/1999 et ENNVN 2006/2007.

PLANIFICATION FAMILIALE

Indicateurs (en %)	1992	1995	2004	2011
Femmes connaissant une méthode contraceptive				
Toutes femmes	97,3	98,6	99,1	...
Femmes mariées	99,8	99,8	99,8	...
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode contraceptive				
Ensemble	41,5	50,3	63,0	67,4
Urbain	54,4	64,2	65,5	68,9
Rural	31,6	39,2	59,7	65,5
Femmes utilisatrices de méthodes contraceptives modernes selon la source d'approvisionnement				
Secteur public	62,6	62,6	56,4	...
Secteur privé	36,3	37,1	42,2	...
Autres	1,1	0,3	1,3	...

Source : Ministère de la Santé.

SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Indicateurs (en %)	1994	1995	2004	2010	2011 ¹
Femmes assistées à l'accouchement par un personnel qualifié²					
National	31,0	39,6	62,6	74,1	73,6
Urbain	63,7	80,3	85,3	93,0	92,1
Rural	13,8	19,3	39,5	56,7	55,0
Femmes ayant accouché en milieu surveillé					
National	28,4	37,0	60,8	...	72,7
Urbain	58,7	73,8	83,1	...	90,7
Rural	12,5	18,5	38,0	...	54,6
Femmes ayant reçu des soins prénatals qualifiés³					
National	32,3	44,7	67,8	80,2	77,1
Urbain	60,6	78,9	84,9	94,0	91,6
Rural	17,6	27,6	47,9	68,3	62,7

Sources. : Ministère de la Santé et Haut-Commissariat au plan

¹ Il s'agit des femmes ayant eu des naissances vivantes au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (EPSF-2011).

² Médecin ou sage femme.

³ Au moins une visite.

SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (suite)

Indicateurs	1994 ¹	1995 ²	1997 ³	1998 ⁴	2004 ⁵	2011 ⁶
Couverture vaccinale ⁷ des enfants âgés de 12 à 23 mois ⁸						
Ensemble des vaccins⁹						
National	75,7	85,1	87,1	90,5	89,1	87,7
Urbain	93,7	96,7	94,4	96,4	93,5	93,5
Rural	66,7	78,1	80,9	85,6	84,1	82,6
Garçons	75,5	87,5	87,3	92,1	86,8	88,7
Filles	76,0	82,8	87,0	88,8	91,3	86,8
BCG						
National	93,4	97,6	96,1	97,3	98,4	98,5
Urbain	99,7	100,0	97,9	99,1	98,8	99,6
Rural	90,2	96,1	94,6	95,8	97,9	97,6
Garçons	94,4	99,0	96,2	96,9	98,4	99,3
Filles	92,4	96,2	96,1	97,7	98,4	97,8
VAR¹⁰						
National	79,8	88,5	86,5	91,4	90,4	89,3
Urbain	93,7	98,0	94,8	97,2	94,2	94,8
Rural	72,8	82,8	83,0	86,6	86,0	84,4
Garçons	97,7	90,5	88,5	92,6	88,2	90,6
Filles	79,9	86,6	88,4	90,5	92,3	88,1
Enfants âgés [0-4 ans] ayant eu la diarrhée ¹¹ durant les 2 semaines						
National	12,7	10,4	20,9	...	11,5	16,3
Urbain	10,5	11,7	14,7	...	11,2	16,3
Rural	13,9	11,7	25,0	...	11,8	16,4
Garçons	13,3	10,9	21,3	...	10,8	16,5
Filles	12,1	9,9	20,4	...	12,1	16,2

Source : Haut commissariat au plan et Ministère de la Santé.

¹ ENPS 1992, Ministère de la Santé.

² EPPS 1995, Ministère de la Santé.

³ Enquête Nationale sur la Santé de la mère et de l'enfant 1997, Ministère de la Santé.

⁴ ENNVN 1998/99, Direction de la Statistique, Haut-Commissariat au Plan.

⁵ Enquête Nationale sur la santé familiale 2003/04, et 2011, Ministère de la Santé.

⁶ L'enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu : BCG, 3 doses du vaccin antipolio, 3 doses de DTC et une dose de rougeole.

⁷ Enfants complètement vaccinés contre les six maladies cibles.

⁸ Enfants vaccinés à n'importe quel âge avant l'enquête.

⁹ Pour l'année 1998, il s'agit des vaccins contre la tuberculose, la poliomyélite, le tétanos, la rougeole, la diphtérie et la coqueluche.

¹⁰ Vaccin anti-rougeoleux.

¹¹ Tout type de diarrhée.

ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Indicateurs (en %)	1992	1997	2004	2011
Prévalence de l'insuffisance pondérale : poids pour âge				
National	9,0	8,9	10,2	2,3
Masculin	9,6	9,1	10,4	2,8
Féminin	8,4	8,6	10,0	1,8
Urbain	3,3	4,6	6,5	1,6
Rural	12	11,7	14,1	3,0
Prévalence du retard de croissance : taille pour âge				
National	22,6	24,1	18,1	14,9
Masculin	22,9	25,6	19,1	15,8
Féminin	22,4	22,6	17,1	14,0
Urbain	13,1	15,4	12,9	8,6
Rural	27,7	30,1	23,6	20,5
Prévalence de l'émaciation : poids pour taille				
National	2,3	3,9	9,3	3,1
Masculin	2,6	4,3	9,4	3,1
Féminin	2,0	3,5	9,2	3,1
Urbain	1,9	3,4	7,6	1,7
Rural	2,4	4,2	11,1	4,3

Source : Haut commissariat au plan et Ministère de la Santé.

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. TOUS MILIEUX CONFONDUS**

Région	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2SD ¹	Retard de croissance Taille pour âge < -2SD	Emaciation Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	3	20	1,8
Souss-Massa-Drâa	4,6	17	3,7
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	5	24,6	6,1
Chaouia-Ouardigha	3,6	13,5	4,7
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3,7	20,1	2,6
Oriental	2,4	12,7	3,5
Grand Casablanca	0,6	10,7	3,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,7	8,5	2,9
Doukkala-Abda	2,3	18,7	1,5
Tadla-Azilal	4,6	17,6	4,7
Meknès-Tafilalet	3,2	15,8	2,2
Fès-Boulemane	4	17,2	2,4
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,8	28,9	2,4
Tanger-Tétouan	0,7	10,8	0,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENA.2011.

¹ Z-score or standard déviation score.

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. URBAIN**

Région	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2SD	Retard de croissance Taille pour âge < -2SD	Emaciation Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	3,4	16,6	2
Souss-Massa-Drâa	2	8,9	2,7
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	0,8	19,5	5,5
Chaouia-Ouardigha	5,1	6,5	6,5
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1	10,6	1,6
Oriental	2,3	8,8	3,2
Grand Casablanca	0,5	10,6	3,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3,4	7,7	2,9
Doukkala-Abda	1,5	16,9	0
Tadla-Azilal	1,4	6,8	3,1
Meknès-Tafilalet	1,5	9	1,9
Fès-Boulemane	2,2	10,2	2,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	4	17,9	4
Tanger-Tétouan	0	4,7	0,7

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. RURAL**

Région	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2SD	Retard de croissance Taille pour âge < -2SD	Emaciation Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	2,3	27,6	1,3
Souss-Massa-Drâa	6,9	23,9	4,6
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	7,8	28	6,6
Chaouia-Ouardigha	2,8	17,8	3,6
Marrakech-Tensift-Al Haouz	5,4	26,4	3,3
Oriental	2,6	19,8	3,9
Grand Casablanca	2,2	11,2	0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	0	11,5	2,8
Doukkala-Abda	2,7	19,6	2,2
Tadla-Azilal	6,1	22,7	5,5
Meknès-Tafilalet	5,4	24	2,6
Fès-Boulemane	7	28,8	2,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,8	32,1	1,9
Tanger-Tétouan	1,5	18,2	1

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 18 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC)**

Indicateurs (en%)	1998	2007
Prévalence de la maigreur (IMC <18,5)		
National	5,4	3,3
Selon le sexe		
Femmes	4,8	3,2
Hommes	6,3	3,5
Selon le milieu		
Urbain	4,7	3,0
Rural	6,5	3,8
Selon le niveau de vie		
Les 20 % les plus défavorisés	7,1	4,9
Les 20 % les plus aisés	3,8	2,0
Prévalence du surpoids (IMC = 25 ou plus)		
National	43,2	41,1
Selon le sexe		
Femmes	51,4	47,6
Hommes	33,7	33,4
Selon le milieu		
Urbain	48,2	43,9
Rural	36,3	37,3
Selon le niveau de vie		
Les 20 % les plus défavorisés	33,6	34,1
Les 20 % les plus aisés	53,2	48,7

Source : Haut-Commissariat au Plan:ENNVN 1998/1999 et ENNVN 2006/2007,

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC)**

Indicateurs (en %)	2001	2007	2011
Prévalence de la maigreur (IMC<18,5)			
National	3,9	3,0	3,3
Masculin	4,3	3,1	4,3
Féminin	3,5	2,9	2,4
Urbain	3,5	2,6	3,1
Rural	4,4	3,6	3,8
Poids normal (18,5≤IMC<25)			
National	58,4	54,4	45,9
Masculin	66,7	62,1	56,7
Féminin	50,6	47,9	36,1
Urbain	54,4	51,8	40,8
Rural	63,6	57,8	54,1
Prévalence du surpoids (25≤IMC<30)			
National	27,0	30,8	32,9
Masculin	23,9	28,9	30,8
Féminin	29,9	32,5	34,7
Urbain	29,2	33,0	34,9
Rural	24,1	27,9	29,5
Prévalence de l'obésité (30≤IMC)			
National	10,7	11,7	17,9
Masculin	5,0	5,9	8,2
Féminin	16,0	16,7	26,8
Urbain	12,9	12,5	21,2
Rural	7,9	10,7	12,6

Source: Haut-Commissariat au Plan : ENCDM 2000/2001, ENNVM 2006/2007 et ENA.2011,

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) TOUS MILIEUX CONFONDUS
2011**

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,55	40,83	34,25	22,37
Souss-Massa-Drâa	4,96	48,74	30,86	15,44
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,52	49,75	31,79	15,93
Chaouia-Ouardigha	3,09	50,41	30,63	15,87
Marrakech-Tensift-Al Haouz	4,5	46,48	30,86	18,16
Oriental	2,28	44,69	35,91	17,11
Grand Casablanca	2,7	42,24	35,03	20,03
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,68	43,65	34,51	19,16
Doukkala-Abda	3,96	46,88	30,46	18,7
Tadla-Azilal	3,25	49,97	30,89	15,89
Meknès-Tafilalet	3,15	44,25	35,11	17,5
Fès-Boulemane	4,05	43,47	32,36	20,12
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,66	49,84	32,65	14,86
Tanger-Tétouan	3,65	44,36	32,43	19,56

Source : Haut-Commissariat au Plan, :ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) URBAIN 2011**

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,6	35,98	36,76	24,65
Souss-Massa-Drâa	4,34	43,56	33,21	18,89
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,43	45,64	31,48	20,44
Chaouia-Ouardigha	3,02	42,59	33,06	21,33
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3,67	38,01	33,04	25,27
Oriental	1,71	41,59	37,92	18,78
Grand Casablanca	2,71	41,94	35,03	20,32
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,73	42,07	35,24	19,97
Doukkala-Abda	5,11	35,67	33,39	25,84
Tadla-Azilal	3,61	43,77	36,35	16,26
Meknès-Tafilalet	2,81	39,79	36,79	20,61
Fès-Boulemane	3,93	39,43	34,4	22,25
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,94	42,13	35,97	18,96
Tanger-Tétouan	3,31	36,54	35,02	25,14

Source: Haut-Commissariat au Plan : ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) RURAL 2011**

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,4	56,05	26,33	15,21
Souss-Massa-Drâa	5,55	53,64	28,64	12,17
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,62	53,72	32,09	11,57
Chaouia-Ouardigha	3,16	58,04	28,27	10,54
Marrakech-Tensift-Al Haouz	5,28	54,6	28,77	11,34
Oriental	3,43	51,02	31,83	13,72
Grand Casablanca	2,56	46,71	35,02	15,71
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,39	52,28	30,56	14,77
Doukkala-Abda	3,17	54,62	28,44	13,77
Tadla-Azilal	3,03	53,92	27,41	15,65
Meknès-Tafilalet	3,76	52,27	32,08	11,89
Fès-Boulemane	4,46	56,53	25,78	13,32
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,54	53,0	31,28	13,18
Tanger-Tétouan	4,26	58,27	27,82	9,65

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENA.2011

PREVALENCE DE L'ANEMIE (INSUFFISANCE EN HEMOGLOBINE)¹

Indicateurs (en%)	1995	2000
Chez les femmes enceintes de 15-49 ans		
National	45,5	35,3
Urbain	42,4	33,6
Rural	47,4	36,9
Chez les femmes non enceintes de 15-49 ans		
National	30,8	31,8
Urbain	29,5	32,9
Rural	32,3	30,5
Chez les enfants de moins de 5 ans		
National	35,4	27,7
Urbain	35,8	27,6
Rural	36,1	27,8

Source : Ministère de la Santé.

¹ Taux d'HB < 11g/100ml.

HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

Liste des tableaux

Bâtiment et construction : milieu urbain	217
Indice des prix à la consommation relatif aux frais de l'habitation (Base 2006)	219
Caractéristiques du parc logement marocain	220
Type de logements urbain selon les régions	221
Conditions d'habitation au niveau national	222
Indicateurs des TIC au niveau national	224
Mode d'évacuation des ordures par milieu de résidence	225
Conditions d'habitation en milieu urbain	226
Conditions d'habitation en milieu rural	229
Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	232
Équipement des ménages en certains biens et services selon le milieu de résidence	232
Selon la région	
Ménages disposant de l'électricité	233
Ménages branchés au réseau d'eau potable	233
Ménages raccordés à une source améliorée d'eau usée	234

BATIMENT ET CONSTRUCTION : MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Autorisations de construction délivrées					
Nombre	57.296	53.086	54.869	54.502	48.982
Structure (en %) selon le type					
Villas	3,4	3,8	4,6	4,4	4,4
Immeubles	10,2	12,0	11,6	13,1	13,2
Habitations de type marocain	79,3	76,3	75,5	74,4	74,5
Bâtiments commerciaux et industriels	6,3	7,1	7,8	7,3	6,8
Bâtiments administratifs	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Autres	0,4	0,4	0,4	0,4	0,7
Structure (en %) selon le demandeur					
Marocains	97,8	97,3	97,2	96,8	96,4
Etrangers	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Promoteurs publics ¹	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administrations	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Sociétés ou entreprises	1,8	2,2	2,3	2,7	3,0
Autres	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3
Indicateurs prévus					
Surface Bâtie prévue (en milliers de m ²)	6.614	5.639	5.976	6.120	5.789
Surface prévue des planchers (en milliers de m ²)	16.033	17.947	16.217	17.439	16.846
Valeur prévue (en millions de DH)	20.537	22.758	23.642	26.476	28.489
Nombre de logements prévus	113.469	113.181	116.600	119.254	111.666
Nombre de pièces prévues (en milliers)	376	375	372	377	340

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

¹ Groupe Al Omrane, CGI.

BATIMENT ET CONSTRUCTION : MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Surface des planchers prévue selon le type (en%)					
Villas	4,7	4,6	5,8	5,1	5,3
Immeubles	21,9	23,9	26,6	27,2	28,6
Habitations de type marocain	56,8	58,9	51,9	52,6	47,6
Bâtiments commerciaux et industriels	10,8	9,4	11,6	10,8	14,8
Bâtiments administratifs	1,9	2,5	2,4	3,5	2,5
Autres	3,8	0,7	1,7	0,8	1,3
Total (en milliers de m ²)	16.033	17.947	16.217	17.439	16.846
Prix moyen du m ² couvert selon le type (en DH) ¹					
Villas	1.654	1.758	1.660	1.733	1.687
Immeubles	1.203	1.304	1.308	1.313	1.392
Habitations de type marocain	1.156	1.216	1.262	1.383	1.371
Bâtiments commerciaux et industriels	1.230	1.243	1.270	1.279	1.335
Santé	2.136	2.653	1.870	2.504	1.951
Enseignement	1.760	1.756	1.628	1.559	1.592
Autres bâtiments administratifs	1.496	1.931	1.966	1.871	2.411
Autres	1.281	1.332	1.631	1.435	1.365
Total	1.188	1.255	1.293	1.386	1.391
Part du secteur du BTP dans la VA ² totale (en%) ³	6,8 ^R	6,5	6,2 ^R	6,1	6,3
Consommation du ciment (En milliers de tonnes) ⁴	14.571	16.130	15.871	14.864	14.060

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

¹ Il s'agit de constructions nouvelles.

² Valeur ajoutée.

³ Au niveau national

⁴ Au niveau national

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION RELATIF AUX FRAIS DE
L'HABITATION (BASE 2006)**

IPC	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble	104,3	104,8	105,3	106,5	109,2
<i>Variation</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>1,1</i>	<i>2,5</i>
Loyers	102,1	102,5	103,1	104,9	106,3
<i>Variation</i>	<i>0,7</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,3</i>
Fourniture pour entretien et réparation	108,6	110,6	112,6	115,3	116,7
<i>Variation</i>	<i>0,7</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>	<i>1,2</i>
Services d'entretien et réparation	108,9	109,6	110,8	114,9	118,1
<i>Variation</i>	<i>0</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>	<i>3,7</i>	<i>2,8</i>
Eau et assainissement	102,4	102,5	102,5	102,5	109
<i>Variation</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>6,3</i>
Électricité	106,8	106,8	106,8	106,8	110
<i>Variation</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>3,0</i>
Gaz	100,3	100,3	100,3	100,5	101
<i>Variation</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>
Combustibles solides	124	133,2	140,5	142,3	145,3
<i>Variation</i>	<i>9,8</i>	<i>7,4</i>	<i>5,5</i>	<i>1,3</i>	<i>2,1</i>

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

CARACTERISTIQUES DU PARC LOGEMENT MAROCAIN

Type d'habitat	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Structure (en%)				
Villa, niveau de villa	3,3	0,3	4,5	,8
Appartement	12,4	0,1	17,5	,3
Maison marocaine traditionnelle	8,1	4,8	5,5	4,8
Maison marocaine moderne	62,5	13,6	65,0	25,9
Sommaire ou bidonville	8,2	5,6	5,2	3,1
Habitat de type rural	1,1	72,2	1,3	64,1
Pièce dans un établissement	-	-	0,2	0,3
Endroit non construit pour l'habitat	-	-	0,4	0,2
Autres	4,3	3,4	0,5	0,6
Total	100	100	100	100
Age du logement	Nombre de logements	Structure (en%)	Nombre de logements	Structure (en%)
Moins de 20 ans	2.022.684	51,2	3.091.297	42,3
20 à moins 50 ans	1.302.878	33,0	2.733.204	37,4
50 ans et plus	624.573	15,8	1.484.832	20,3
Total	3.950.135	100,0	7.309.333	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004 et 2014.

TYPE DE LOGEMENT EN MILIEU URBAIN SELON LA REGION (%)

	Villa, étage de villa	Appartement	Maison marocaine traditionnelle	Maison marocaine moderne	Chambre dans établissement	Bidonville, sommaire	Local non destiné à l'origine à l'habitat	Logement rural	Autre	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,9	15,2	4,8	73,1	0,2	2,3	0,4	0,7	0,5	100
Oriental	4,0	5,0	12,6	72,8	0,1	3,7	0,3	0,8	0,6	100
Fès-Meknès	4,1	18,2	6,8	66,6	0,2	2,3	0,3	1,2	0,4	100
Rabat-Salé-Kénitra	5,6	20,5	3,3	60,9	0,1	8,0	0,3	0,8	0,4	100
Béni Mellal-Khénifra	4,0	2,7	4,9	84,0	0,1	2,8	0,3	0,9	0,4	100
Casablanca-Settat	5,6	30,0	2,5	50,1	0,2	9,7	0,4	0,9	0,6	100
Marrakech-Safi	5,4	11,4	12,7	62,8	0,1	3,3	0,4	3,3	0,5	100
Drâa-Tafilalet	3,4	3,5	7,8	74,4	0,1	2,0	0,2	8,2	0,4	100
Souss-Massa	2,8	10,9	3,9	78,8	0,2	1,2	0,3	1,1	0,7	100
Guelmim Oued Noun	2,2	1,8	4,8	87,5	0,1	1,2	0,4	1,6	0,4	100
Laâyoune-Saguia al Hamra	3,1	14,9	1,8	74,8	0,1	3,8	0,8	0,1	0,5	100
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	2,0	4,2	1,9	87,5	0,4	2,1	0,7	0,1	1,1	100
Total	4,5	17,5	5,5	65,0	0,2	5,2	0,4	1,3	0,5	100

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2014.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Statut d'occupation (en %)					
Propriétaires	74,1	74,7	73,2	73,6	73,2
Locataires	16,0	15,1	15,7	15,1	15,0
Autres	9,9	10,2	11,1	11,3	11,8
Ménages selon le nombre de pièces (en %)					
1 pièce	9,5	9,7	10,7	10,9	10,8
2 pièces	28,3	28,5	29,1	29,4	29,2
3 pièces	35,3	35,8	35,1	34,9	35,2
4 pièces	15,9	15,5	15,1	15,2	14,8
5 pièces et plus	10,9	10,5	10,0	9,6	10,0
Nombre moyen de pièces par ménage	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9
Taux d'occupation ¹	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau² (en %)	77,5	79,5	80,2	81,5	83,0
A. Ménages branchés au REP³ (en %)	70,1	71,1	72,2	74,0	75,5
<i>A usage exclusif</i>	53,7	54,8	54,7	54,5	55,1
<i>A usage partagé</i>	16,4	16,3	17,5	19,5	20,4
B. Ménages non branchés au REP(en %)	29,9	28,9	27,8	26,0	24,5
Borne fontaine	7,4	8,4	8,0	7,5	7,5
<i>Payante</i>	3,4	3,6	3,9	4,2	3,6
<i>Gratuite</i>	4,0	4,8	4,1	3,3	3,9
2. Sources naturelles	17,9	17,0	16,0	14,7	13,1
Puits collectif aménagé, Métfia collective	0,1	0,7	0,7	1,0	0,6
Puits collectif non aménagé	4,4	3,7	3,2	2,7	2,5
Source, oued, Séguia, etc....	6,7	6,5	6,6	5,6	4,4
Puits interne, Métfia privée	6,7	6,2	5,5	5,5	5,6
3. Autres	4,1	3,5	3,8	3,8	3,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Nombre de personnes par pièce.

² Ce taux est égal à la part des ménages branchés au REP plus ceux non branchés mais puisant dans des bornes fontaines.

³ Réseau d'eau potable.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ménages non branchés au REP (en %) selon					
La distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	83,8	83,9	83,9	83,6	85,3
1 Km et plus	16,2	16,1	16,1	16,4	14,7
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	<i>440</i>	<i>563</i>	<i>421</i>	<i>448</i>	<i>447</i>
Le temps mis pour s'approvisionner en eau potable					
Moins de 15 minutes	81,8	81,8	82,5	82,4	84,5
15 à 30 minutes	9,7	10,2	10,1	9,5	8,7
30 à 60 minutes	5,7	5,8	5,6	5,9	4,9
60 minutes et plus	2,8	2,2	1,9	2,1	2,0
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	<i>8,1</i>	<i>7,6</i>	<i>7,7</i>	<i>7,7</i>	<i>6,7</i>
Autres indicateurs (en %)					
Ménages ayant accès à l'eau salubre¹	87,2	88,2	88,1	90,2	91,4
Ménages raccordés au réseau d'égouts	58,2	58,4	59,5	60,5	61,9
Ménages disposant de l'électricité	93,7	94,8	95,4	95,6	96,5
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé					
Eclairage au pétrole	1,1	0,5	0,4	0,7	1,5
Eclairage au gaz	49,1	51,0	50,7	48,6	48,9
Bougies	43,6	41,1	39,0	42,4	42,2
Autres	6,1	7,4	9,9	8,3	7,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL (suite)

indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'équipement des ménages en biens durables					
Téléviseur	91,6	92,8	93,0	93,5	94,4
Parabole	71,2	76,8	80,3	83,6	86,6
Réfrigérateur	75,7	79,5	81,6	83,7	86,1
Machine à laver	38,4	42,8	45,5	48,7	53,5
Voiture	13,5	14,3	14,3	13,8	14,0
Motocycle	9,6	9,1	9,1	9,0	9,8
Proportion des ménages disposant du téléphone fixe	11,2	10,8	10,4	10,0	9,7

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

INDICATEURS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2010 ^R	2011 ^R	2012	2013	2014
Nombre d'abonnés de la					
Téléphonie fixe (en milliers)	3 749	3 566	3 279	2 925	2 488
Téléphonie mobile GSM (en millions)	31,98	36,55	39,02	42,40	44,11
<i>Part du postpayé (en %)</i>	3,84	4,26	4,78	5,01	5,27
<i>Part du prépayé (en %)</i>	96,16	95,74	95,22	94,98	94,73
Nombre de lignes pour cent habitants					
<i>Lignes fixes</i>	11,90	11,08	10,08	8,90	7,50
<i>Lignes mobiles</i>	101,49	113,57	119,97	129,13	132,96
Total	113,39	124,65	130,05	138,03	140,46
Internet (en milliers)					
<i>Utilisateurs estimés de l'internet</i>	14 000	14 900	15.600	16.300	17.300
<i>Abonnés à l'internet</i>	1 867	3 182	3 957	5776	9969
Abonnés à Internet par type d'abonnement					
<i>Abonnement classique</i>	1454	751	686	627	554
<i>Forfait</i>	178	113	88	79	67
<i>ADSL¹ (en milliers)</i>	498	590	682	839	983
<i>Liaison louée</i>	1042	1040	1058	1.082	1.173
<i>Internet 3G (en milliers)</i>	1 366	2591	3274	4939	8984

Source : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

¹ Asymmetric Digital Subscriber Line.

INDICATEURS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU NIVEAU NATIONAL (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Équipement des individus et foyers (en%) en					
<i>Lignes mobiles (individus)</i>	83,0	87,0	92,0	93,0	94,1
<i>Lignes fixes (foyers)</i>	39,0	35,0	31,0	26,0	24,1
Pénétration d'internet dans les ménages (en%)	25,0	35,0	39,0	46,0	50,4

Source : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

MODE D'EVACUATION DES ORDURES PAR MILEU DE RESIDENCE

	Urbain	Rural	National
Poubelle de la commune	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	26,6	5,3	19,3
Dans la nature	4,5	89,2	33,5
Autre	0,6	2,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Statut d'occupation (en %)					
Propriétaires	65,6	65,5	62,9	63,6	63,9
Locataires	24,3	22,7	23,4	22,5	21,8
Autres	10,1	11,8	13,7	13,9	14,3
Ménages selon le nombre de pièces (en %)					
1 pièce	10,4	10,9	12,1	11,9	11,5
2 pièces	29,1	29,4	29,8	30,0	29,8
3 pièces	38,0	37,7	37,0	36,6	36,3
4 pièces	13,2	12,8	12,4	13,0	12,9
5 pièces et plus	9,4	9,3	8,7	8,6	9,5
Nombre moyen de pièces d'habitation par ménage	2,9	2,9	2,8	2,8	2,9
Taux d'occupation	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau (en %)	96,3	96,5	96,6	97,3	97,4
A. Ménages branchés au REP¹ (en %)	92,1	91,6	91,8	94,0	94,1
A usage exclusif	67,7	67,6	66,2	65,8	65,4
A usage partagé	24,4	24,0	25,6	28,2	28,7
B. Ménages non branchés au REP (en %)					
Borne fontaine	4,2	4,9	4,8	3,4	3,3
<i>Payante</i>	0,5	0,5	0,8	0,5	0,4
<i>Gratuite</i>	3,7	4,4	4,0	2,8	2,9
2. Source naturelle	1,4	1,3	1,5	1,2	1,0
Puits collectif aménagé, Métfia collective	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Puits collectif non aménagé	0,4	0,2	0,5	0,4	0,3
Source, oued, Segouia, etc....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Puits interne, Métfia privée	0,9	1,0	0,8	0,6	0,5
3. Autres	2,2	2,2	1,9	1,4	1,6
Ménages non branchés au REP (en %) selon					
la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	98,2	98,2	98,7	97,7	96,8
1 Km et plus	1,8	1,8	1,3	2,3	3,2
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	119	...	130	143	140
Durée d'approvisionnement en eau potable					
Moins de 15 minutes	96,8	95,7	96,1	96,2	96,3
15 à 30 minutes	2,3	3,1	2,8	2,3	2,8
30 à 60 minutes	0,8	1,0	0,6	1,2	0,8
60 minutes et plus	0,1	0,2	0,5	0,4	0,1
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	2,7	2,6	3,3	3,5	2,5
Ménages ayant accès à l'eau salubre (en %) ²	98,5	98,2	98,3	98,8	98,6
Ménages raccordés au réseau d'égouts (en%)	89,3	88,7	89,8	91,3	91,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Réseau de l'eau potable.

² Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ménages disposant de l'électricité (en %)	97,9	98,5	98,8	98,8	98,9
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé (en %)					
Eclairage au pétrole	0,6	0,2	1,7	0,2	0,7
Eclairage au gaz	52,2	50,2	49,4	48,5	48,7
Bougies	41,6	39,3	43,1	42,3	44,0
Autres	5,7	10,3	5,7	9,0	6,6
Taux d'équipement des ménages en biens durables (en %)					
Téléviseur	96,2	96,8	96,8	97,0	97,2
Parabole	82,1	85,8	87,6	90,5	92,1
Réfrigérateur	88,6	90,2	90,7	92,0	92,7
Machine à laver	55,4	59,9	62,4	65,9	69,9
Voiture	18,3	19,3	18,9	18,5	18,5
Motocycle	9,2	8,5	8,2	7,9	8,3
Indicateurs des TIC ¹ (en %)					
Ménages disposant de téléphone fixe	16,7	16,1	15,4	14,9	14,2
Ménages disposant d'ordinateur	19,7	23,0	24,8	26,4	28,1
Ménages connectés à Internet	16,4	20,7	22,9	24,2	26,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Technologies de l'information et de la communication.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ménages (en %) selon					
Statut d'occupation du logement					
Propriétaires	88,8	91,4	92,2	92,1	91,1
Locataires	1,6	1,4	1,5	1,5	1,7
Autres	9,6	7,2	6,3	6,4	7,2
Nombre de pièces dans le logement					
1 pièce	8,1	7,5	8,4	9,2	9,4
2 pièces	27,0	27,0	27,5	28,3	28,0
3 pièces	30,6	32,4	31,5	31,9	33,0
4 pièces	20,6	20,3	19,7	19,3	18,6
5 pièces et plus	13,7	12,8	12,9	11,3	11,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre moyen de pièces par ménage	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0
Taux d'occupation des pièces	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau (en %)	44,7	48,8	50,5	52,3	55,3
A. Ménages branchés au REP (en%)	31,6	34,2	36,8	37,3	39,7
<i>A usage exclusif</i>	29,2	31,9	34,0	33,6	35,3
<i>A usage partagé</i>	2,4	2,4	2,8	3,7	4,4
B. Ménages non branchés au REP¹ (en %) :					
Borne fontaine	13,2	14,6	13,7	15,1	15,6
<i>Payante</i>	8,6	9,1	9,5	10,8	9,8
<i>Gratuite</i>	4,6	5,4	4,3	4,2	5,8
2. Source naturelle	46,6	45,3	42,2	39,6	36,6
Puits collectif aménagé, Métfia collective	0,3	1,9	1,8	2,5	1,5
Puits collectif non aménagé	11,3	9,9	8,1	7,0	6,9
Source, oued, Seguia, etc....	18,1	18,0	18,2	15,8	12,9
Puits interne, Métfia privée	16,9	15,6	14,0	14,3	15,3
3. Autres	7,5	5,9	7,3	8,1	8,1
Ménages non branchés (en%) selon					
Distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	80,9	80,6	80,4	81,1	83,2
1 Km et plus	19,1	19,4	19,6	18,9	16,8
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	504	561	489	502	506
Durée d'approvisionnement en eau potable					
Moins de 15 minutes	78,9	78,6	79,3	80,0	82,2
15 à 30 minutes	11,2	11,8	11,8	10,8	9,8
30 à 60 minutes	6,6	6,9	6,7	6,7	5,7
60 minutes et plus	3,3	2,7	2,2	2,5	2,3
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	9,2	8,7	8,8	8,4	7,5
Ménages ayant accès à l'eau salubre ²					
	67,5	69,7	70,3	74,5	77,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Réseau d'eau potable.

² Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL (suite)

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Ménages disposant de l'électricité (en %)	86,4	88,2	89,1	89,7	91,8
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé (en %)					
Eclairage au pétrole	1,2	0,5	0,1	0,8	1,7
Eclairage au gaz	48,3	51,2	51,0	48,6	48,9
Bougies	44,2	41,6	38,3	42,5	41,8
Autres	6,2	6,7	10,6	8,2	7,6
Taux d'équipement des ménages en biens durables (en %)					
Téléviseur	83,5	85,6	86,1	87,1	89,2
Parabole	52,2	60,6	66,9	70,9	75,9
Réfrigérateur	53,3	60,3	64,9	68,7	73,3
Machine à laver	8,9	12,0	14,7	16,9	21,7
Voiture	5,2	5,4	5,8	5,2	5,4
Motocycle	10,2	10,4	10,6	11,1	12,6
Ménages disposant de téléphone fixe (en %)	1,7	1,4	1,4	1,0	0,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire, copropriétaire	57,6	88,8	68,3
Accédant à la propriété	5,1	,8	3,6
locataire	27,6	1,9	18,8
Logement de fonction	1,7	1,3	1,5
Logement gratuit	7,2	6,4	6,9
Autre	0,8	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

EQUIPEMENT DES MENAGES EN CERTAINS BIENS ET SERVICES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96,1	85,7	92,5
Radio	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	19,7	1,5	13,5
Internet	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	35,7	5,7	25,4
Parabole	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	91,4	73,0	85,1

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

MENAGES DISPOSANT DE L'ELECTRICITE PAR REGION (EN%)

	Urbain	Rural	National
Ensemble	95,2	84,6	91,6
Tanger-Tétoun-Al hoceima	95,6	89,5	93,5
Oriental	94,9	75,7	88,9
Fes-Méknès	96,5	84,1	92,2
Rabat-Salé-Kénitra	93,4	81,3	90,4
Benil mellal-Khénifra	93,5	75,0	85,2
Grand casablanca-Settat	95,9	86,0	93,7
Marrakech-Safi	95,6	87,1	91,1
Draa-Tafilalet	96,2	89,6	92,4
Souss-massa	94,7	89,4	92,6
Guelmim Oued noun	96,7	87,4	93,7
Laayoune-Sakia el Hamra	93,8	47,9	92,3
Eddakhla-Oued eddhab	94,4	20,0	84,7

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

MENAGES BRANCHES AU RESEAU D'EAU POTABLE PAR REGION (EN %)

	Urbain	Rural	National
Ensemble	91,3	37,8	73,0
Tanger-Tétoun-Al hoceima	90,3	13,3	63,9
Oriental	88,4	24,6	68,3
Fes-Méknès	94,5	23,5	69,8
Rabat-Salé-Kénitra	89,6	21,1	72,9
Benil mellal-Khénifra	91,2	44,1	70,1
Grand casablanca-Settat	91,0	20,5	75,4
Marrakech-Safi	93,0	54,1	72,8
Draa-Tafilalet	92,2	74,7	81,9
Souss-massa	93,9	69,2	83,7
Guelmim Oued noun	93,0	50,2	79,3
Laayoune-Sakia el Hamra	83,2	39,2	81,6
Eddakhla-Oued eddhab	94,8	15,1	84,5

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

**MENAGES RACORDES A UNE SOURCE AMELIOREE D'EAU USEE
(EN%)**

	Urbain	Rural	National
Ensemble	98,9	52,1	82,9
Tanger-Tétoun-Al hoceima	96,7	51,8	82,5
Oriental	98,7	49,5	81,6
Fes-Méknès	97,6	59,7	88,3
Rabat-Salé-Kénitra	96,2	37,4	69,9
Benil mellal-Khénifra	98,8	63,6	91,0
Grand casablanca-Settat	98,0	49,4	72,7
Marrakech-Safi	91,1	39,0	60,7
Draa-Tafilalet	95,2	59,8	80,6
Souss-massa	95,6	49,1	80,7
Guelmim Oued noun	99,7	57,7	98,4
Laayoune-Sakia el Hamra	97,6	33,4	89,4
Eddakhla-Oued eddahab	98,9	52,1	82,9

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MÉNAGES

Liste des tableaux

Agrégats de la comptabilité nationale (base 1998 et 2007)	237
PIB régional : volume, structure et per capita	238
DCFM régionale : volume, structure et per capita	239
Indicateurs sur les revenus des ménages en 2007	240
Salaires minimas	241
Revenu annuel moyen par ménage selon la source de revenus et le milieu de résidence, année 2007	241
Revenu annuel moyen par ménage et structure des revenus des ménages (en %) par quintile	242
Concentration de la masse des revenus des ménages par milieu de résidence selon la classe de revenus (en %)	243
Indice des prix à la consommation (base 100 = 2006)	244
Indice des prix à la consommation par ville	245
Dépenses de consommation	246
Indicateurs de pauvreté	249
Indicateurs de pauvreté infantile (moins de 18 ans)	250
Taux de pauvreté et de vulnérabilité (en %) selon le milieu de résidence	251
Taux de pauvreté (en %) selon la région	252
Taux de vulnérabilité (en %) selon la région	253
Indice de Gini selon la région	254
Indice volumétrique de pauvreté (en %) selon la région	255
Indice de sévérité de pauvreté (en %) selon la région	256
Indice de confiance de ménages par trimestre -(solde des opinions en points)	257

AGREGATS DE LA COMPTABILITE NATIONALE
(base 1998 et 2007 depuis l'année 2012)

indicateurs	2010 ^A	2011 ^A	2012 ^R	2013	2014
Produit intérieur brut (PIB) :					
PIB en termes courants (en milliards de DH)	764	803	848	901	925
Taux de croissance ¹ (en %)	3,7	5,0	2,7	4,7	2,4
PIB per capita en termes courants (en DH)	23.988	24.936	26.295	27.652	28.066
Revenu national brut disponible (RNBD)					
RNBD (en termes courants, en milliards de DH)	805	843	896	962	985
RNBD par tête (en DH)	25.268	26.198	27.808	29.514	29.899
Dépenses des ménages résidents					
Consommation finale des ménages résidents (CFMR) aux prix courants (en milliards DH)	438	473	508	536	553
CFMR par tête (en DH)	13.719	14.667	15.758	16.439	16.770
Propension moyenne à consommer des ménages résidents (en %)	54,2	56,1	56,7	55,7	56,1
Quelques ratios économiques (en %)					
Taux d'investissement	30,7	30,7	35,0	34,7	32,2
Taux d'épargne nationale	29,2	26,6	25,5	27,0	26,4
Importations de biens et services/PIB	43,1	48,7	50,2	47,1	46,6
Exportations de biens et services /PIB	33,2	35,6	34,9	32,7	34,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

A : Base 1998

¹ Prix de l'année précédente.

PIB¹ REGIONAL : VOLUME, STRUCTURE ET PER CAPITA

REGION	PIBR (en millions DH)		Structure (en %)		PIB par tête (en DH)	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	73 022	80 493	8,6	8,9	21 163	22 999
Oriental	39 395	44 203	4,6	4,9	17 768	19 801
Fès-Meknès	79 483	81 724	9,4	9,1	20 067	20 438
Rabat-Salé-Kénitra	142 167	142 061	16,8	15,8	31 885	31 462
Béni Mellal-Khénifra	63 442	59 599	7,5	6,6	23 658	22 118
Casablanca-Settat	258 984	289 886	30,5	32,2	40 697	45 117
Marrakech-Safi	81 782	85 668	9,6	9,5	19 234	19 973
Drâa-Tafilalet	24 126	24 143	2,8	2,7	15 696	15 616
Souss-Massa	51 969	58 090	6,1	6,4	19 661	21 626
Guelmim-Oued Noun	10 136	11 293	1,2	1,3	22 550	24 874
Laâyoune-Saguia al Hamra	14 811	13 862	1,7	1,5	37 398	34 167
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	7 200	8 972	0,8	1,0	38 533	44 221
Enceintes extra-territoriales	1 363	1 372	0,2	0,2	-	-
TOTAL	847 881	901 366	100	100	26 011	27 356

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

¹ *Produit Intérieur Brut.*

DCFM¹ REGIONALE : VOLUME, STRUCTURE ET PER CAPITA

REGION	DCFM (en millions DH)		Structure (en %)		DCFM par tête (en DH)	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	60 292	63 702	11,9	11,9	17 474	18 201
Oriental	40 601	42 985	8,0	8,0	18 312	19 255
Fès-Meknès	59 360	62 730	11,7	11,7	14 987	15 688
Rabat-Salé-Kénitra	65 496	69 171	12,9	12,9	14 689	15 319
Béni Mellal-Khénifra	31 810	32 885	6,3	6,1	11 862	12 204
Casablanca-Settat	113 966	119 725	22,4	22,3	17 909	18 634
Marrakech-Safi	59 660	62 996	11,7	11,8	14 032	14 687
Drâa-Tafilalet	20 028	20 993	3,9	3,9	13 030	13 579
Souss-Massa	38 406	40 666	7,6	7,6	14 530	15 139
Guelmim-Oued Noun	5 923	6 238	1,2	1,2	13 176	13 740
Laâyoune-Saguia al Hamra	5 794	6 133	1,1	1,1	14 629	15 118
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	6 787	7 637	1,3	1,4	36 323	37 641
TOTAL	508 124	535 861	100	100	15 588	16 263

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

¹ Dépenses de consommation finale des ménages.

INDICATEURS SUR LES REVENUS DES MENAGES EN 2007

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Revenu			
Revenu total des ménages (en millions de DH)	279 641,1	108 888,9	388 530,1
Revenu annuel par ménage			
Moyen	73 485,0	47 450,7	63 691,3
Médian	48 360,0	31 600,0	42 000,0
Revenu annuel par unité de consommation¹			
Moyen	21 314,8	12 133,0	17 319,9
Médian	13 852,9	8 764,1	11 304,3
Revenu annuel par personne			
Moyen	15 330,5	8 485,3	12 352,2
Médian	9 831,2	6 007,5	7 957,4
Selon la source (en millions de DH)			
Salaires et autres rémunérations	125 622,3	26 779,6	152 401,9
Revenu des entreprises individuelles non agricoles	76 494,4	16 933,3	93 427,7
Revenu mixte des activités agricoles	3 145,7	44 873,4	48 019,2
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	28 386,4	5 483,3	33 869,7
Transferts	37 125,4	12 883,7	50 009,1
Autres revenus ²	8 866,9	1 935,6	10 802,5
Revenu total	279 641,1	108 888,9	388 530,1

Source : Haut Commissariat au Plan, Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages ENRNVM 2006/2007.

¹ Le revenu par unité de consommation tient compte de la composition du ménage : on compte 1 unité de consommation pour le chef du ménage, 0,7 pour les adultes suivants, et 0,5 pour chaque enfant de moins de 15 ans.

² « Autres revenus » : comprennent les revenus générés par la location des terrains nus, la location des agréments et les autres revenus reçus sans aucune indication de la source.

SALAIRES MINIMAS (EN DH)¹

indicateurs	1.7.2000	1.7.2004	1.7.2008	1.7.2011	1.7.2012	1.7.2014
SMIG						
Salaire horaire	8,78	9,66	10,14	11,70	12,4	12,85
Salaire journalier (8h)	70,24	77,28	81,12	93,60	97,92	102,80
Salaire mensuel (208h)	1.826,24	2.009,28	2.109,12	2 433,60	2.545,92	2.672,80
SMAG						
Salaire journalier	45,50	50,0	52,50	60,63	63,39	66,56

Source : Bulletin Officiel (calcul effectué par le HCP).

REVENU ANNUEL MOYEN PAR MENAGE SELON LA SOURCE DE REVENUS ET LE MILIEU DE RESIDENCE (ANNEE 2007)

Sources du revenu	Urbain	Rural	Ensemble
Salaire et autres rémunérations	33 011,4	11 669,8	24 983,1
Revenu des entreprises individuelles non agricoles	20 101,4	7 379,1	15 315,5
Revenu mixte des activités agricoles	826,6	19 554,5	7 871,7
EBE ² provenant des activités de location	7 459,5	2 389,5	5 552,2
Transferts	9 755,9	5 614,3	8 197,9
Autre revenu	2330,2	843,5	1770,9
Revenu total	73 485,0	47 450,7	63 691,3

Source : Haut Commissariat au Plan : ENRNVM 2006/2007.

¹ - SMIG : Salaire Horaire Minimum Interprofessionnel Garanti dans l'industrie, le commerce et les professions libérales.
 - SMAG : Salaire Minimum Garanti dans le Secteur de l'Agriculture.
 - La date considérée ici est la date d'effet de la revalorisation.
 - N.B : Pour le salaire journalier et le salaire mensuel (SMIG,) les calculs sont faits par les services du HCP. Seuls les salaires horaires pour le SMIG et le salaire journalier pour le SMAG sont publiés dans le Bulletin Officiel.

² Excédent Brut d'Exploitation.

**REVENU ANNUEL MOYEN PAR MENAGE ET STRUCTURE
DES REVENUS DES MENAGES (EN %) PAR QUINTILE¹. 2007**

Structure selon la source de revenus	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Salaire et autres rémunérations	41,6	46,3	45,2	44,5	34,2	39,2
Revenu mixte des activités indépendantes non agricoles	5,1	10,7	15,9	18,7	32,4	24,0
Revenu mixte des activités agricoles	21,1	15,7	12,0	10,6	11,6	12,4
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	11,4	10,4	10,5	9,4	7,4	8,7
Transfert reçu	18,7	14,7	13,4	13,7	11,5	12,9
Autre revenu reçu sans autres indications	2,1	2,2	3,0	3,0	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Revenu annuel moyen par ménage selon la source	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Salaire et autres rémunérations	7161,4	13268,4	19109,8	28206,8	57257,2	24983,1
Revenu mixte des activités indépendantes non agricoles	875,0	3060,8	6710,1	11864,9	54186,0	15315,5
Revenu mixte des activités agricoles	3636,4	4506,4	5072,4	6746,6	19432,1	7871,7
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	1973,2	2970,3	4420,7	5954,2	12462,5	5552,2
Transfert reçu	3219,4	4205,5	5674,8	8696,2	19224,4	8197,9
Autre revenu reçu sans autres indications	368,3	615,6	1255,7	1889,0	4734,1	1770,8
Total	17233,7	28627,0	42243,7	63357,8	167296,	63691,3

Source : Haut Commissariat au Plan : Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages ENRNVM 2006/2007.

¹

Quintile : Tranche de revenus annuels

Q1 : moins de 23158 DH ;

Q2 : de 23158 à moins de 34700 DH ;

Q3 : de 34700 à moins de 50720 DH ;

Q4 : de 50720 à moins de 79800 DH ;

Q5 : 79800 DH et plus.

**CONCENTRATION DE LA MASSE DES REVENUS DES MENAGES
PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA CLASSE DU REVENU
(EN %). 2007**

Décile ¹	Urbain	Rural	Total
D1	2,2	2,5	2,2
D2	3,3	3,7	3,2
D3	4,2	4,4	4
D4	5,1	5,3	4,9
D5	6,1	6,1	5,9
D6	7,2	7,4	7,3
D7	8,7	9,1	8,8
D8	10,9	11,4	11,1
D9	15,2	15,3	15,2
D10	37,1	34,8	37,4
Total	100,0	100,0	100,0
Inégalité de répartition des revenus			
Indice de Gini	0,46	0,43	0,46
Rapport interdécile	16,9	13,9	17,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENRNVM 2006/2007.

¹ Déciles des revenus annuels des ménages selon le milieu de résidence (en DH)

	Urbain	Rural	Total
D1	Moins de 20800	Moins de 15719	Moins de 18000.
D2	[20800 - 27500 [[15719 - 19252[[18000 - 23158 [
D3	[27500 - 33500 [[19252 - 22750 [[23158 - 28500 [
D4	[33500 - 40885 [[22750 - 26890 [[28500 - 34700 [
D5	[40885 - 48360 [[26890 - 31600[[34700 - 42000 [
D6	[48360 - 58551 [[31600 - 38780 [[42000 - 50720[
D7	[58551 - 70361[[38780 - 47768[[50720 - 62400 [
D8	[70361 - 92500 [[47768 - 61954 [[62400 - 79800 [
D9	[92500 - 139344 [[61954 - 85177 [[79800 - 119559 [
D10	139344 et plus	85177 et plus	119559 et plus.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (BASE 100 = 2006)

IPC par division	2010	2011	2012	2013	2014
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	114,7	116,3	119,1	121,7	120,2
<i>Variation annuelle (en %)</i>	1,2	1,4	2,4	2,2	-1,2
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	108,3	108,3	108,5	114,4	116,3
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,1	0,0	0,2	5,4	1,7
Articles d'habillement et chaussures	104,3	106	108,2	109,9	112,2
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,5	1,6	2,1	1,6	2,1
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	104,3	104,8	105,3	106,5	109,2
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,5	0,5	0,5	1,1	2,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,2	107,1	107,2	107,4	108,3
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,8	0,8	0,1	0,2	0,8
Santé	102,8	103,1	103,8	104,7	104,5
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,9	0,3	0,7	0,9	-0,2
Transports	103,2	103,1	106,4	109,8	112,6
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0	-0,1	3,2	3,2	2,6
Communications	90,4	85,5	68,7	62,4	59,5
<i>Variation annuelle (en %)</i>	-1,1	-5,4	-19,6	-9,2	-4,6
Loisirs et culture	97,1	96,4	96,9	97,3	96,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	-0,7	-0,7	0,5	0,4	-0,9
Enseignement	115	119,7	124,3	131,1	135,6
<i>Variation annuelle (en %)</i>	4,1	4,1	3,8	5,5	3,4
Restaurants et hôtels	109,2	111,1	113,3	116,9	119,8
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,4	1,7	2	3,2	2,5
Biens et services divers	107	109,2	110,7	112,1	113,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	1,7	2,1	1,4	1,3	1,2
Général	108,4	109,4	110,8	112,9	113,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,9	0,9	1,3	1,9	0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Direction de la Statistique.

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR VILLE
ET VARIATION ANNUELLE (BASE 100 = 2006)**

IPC par ville	2011	2012	Var. %	2013	Var. %	2014	Var. %
Agadir	108,6	110,1	1,4	112,1	1,8	112,1	0,0
Casablanca	110,7	112,9	2,0	114,9	1,8	115,5	0,5
Fès	109,1	110,5	1,3	113,2	2,4	114,4	1,1
Kénitra	109,0	110,3	1,2	112,3	1,8	112,9	0,5
Marrakech	109,0	111,0	1,8	112,9	1,7	113,8	0,8
Oujda	109,6	109,6	0,0	112,6	2,7	112,5	-0,1
Rabat	107,7	108,4	0,6	110,5	1,9	111,5	0,9
Tétouan	110,8	112,0	1,1	112,0	0,0	112,4	0,4
Mekhnès	111,2	112,5	1,2	114,9	2,1	115,1	0,2
Tanger	110,4	111,7	1,2	114,7	2,7	115,1	0,3
Laâyoune	109,1	111,5	2,2	112,6	1,0	112,8	0,2
Dakhla	108,1	110,4	2,1	111,8	1,3	112,6	0,7
Guelmim	109,2	110,4	1,1	112,5	1,9	112,3	-0,2
Settat	109,7	111,4	1,5	112,7	1,2	112,5	-0,2
Safi	105,0	105,9	0,9	108,2	2,2	108,9	0,6
Béni Mellal	108,9	111,1	2,0	111,7	0,5	111,9	0,2
Al Hoceima	110,9	112,2	1,2	114	1,6	113,8	-0,2
Ensemble	109,4	110,8	1,3	112,9	1,9	113,4	0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Direction de la Statistique.

DEPENSES DE CONSOMMATION

Indicateurs	1985	1998	2001	2007
Dépense annuelle moyenne par ménage¹ (en DH)				
Ensemble	21.478	46.351	49.333	57.925
Urbain	26.667	56.810	58.900	66.723
Rural	16.824	32.371	33.994	43.334
Dépense annuelle moyenne par personne² (en DH)				
Ensemble	3.623	7.823	8.280	11.233
Urbain	4.915	10.152	10.642	13.895
Rural	2.637	5.085	5.288	7.777
Dépense annuelle moyenne par personne (DH de 2007)				
Ensemble	7.714	9.046	9.290	11.233
Urbain	10.467	11.742	11.940	13.895
Rural	5.615	5.880	5.933	7.777
Coefficients budgétaires (en %)				
Alimentation	48,6	43,1	41,3	40,6
Habillement	7,3	5,5	4,8	3,3
Habitation	20,1	21,4	22,1	20,3
Equipements ménagers	5,2	3,9	3,8	3,6
Hygiène et soins médicaux	4,6	6,9	7,6	7,2
Transport et communications	5,2	6,5	7,5	11,7
Loisirs, culture et enseignement	3,4	4,5	3,6	4,4
Autres	5,6	8,2	9,3	8,9

Source: Haut Commissariat au Plan : ENNVM 1998 et 2006/2007, ENCDM 1984/1985 et 2000/2001.

¹ En termes courants.

² En termes courants.

DEPENSES DE CONSOMMATION (SUITE)

	1960	1971	1985	1991	1999	2001	2007
Dépense annuelle moyenne par personne (DH courant)							
Urbain	613	1 378	4 915	9 224	10 154	10 642	13 895
Rural	392	662	2 637	4 623	5 085	5 288	7 777
National	450	900	3 623	6 780	7 823	8 280	11 233
Part des ménages ayant une dépense inférieure à la moyenne nationale (en %)							
Urbain	67,1	67,6	65,1	64,3	64,5	65,5	68,6
Rural	60,1	63,5	62,1	62,1	64,7	63,4	63,9
National	63,1	65,1	63,5	61,7	64,3	65,4	68,0
Structure des dépenses de consommation. National							
Alimentation	71,3	55,9	50,6	45,5	43,1	41,3	40,6
Habillement	7,9	10,4	7,3	6,1	5,5	4,8	3,4
Habitation	8,2	15,0	20,1	17,4	21,4	22,1	20,3
Equipements ménagers	2,0	3,8	5,2	4,3	3,9	3,8	3,7
Hygiène et soins médicaux	3,2	4,6	4,6	6,7	6,8	7,6	7,1
Transport et communications	2,1	5,2	5,2	5,9	6,5	7,5	11,7
Loisirs, culture et enseignement	1,3	2,5	3,4	5,8	4,5	3,6	4,5
Autres biens et services	4,0	2,6	3,6	8,3	8,2	9,3	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1959/60, 1970/71, 1984/85 et 2000-01 et sur le niveau de vie 1990/91, 1998/99 et 2006-07.

DEPENSES DE CONSOMMATION (SUITE)

	1960	1971	1985	1991	1999	2001	2007
Structure des dépenses de consommation par milieu							
Urbain							
Alimentation	61,4	47,1	45,3	40,3	38,4	37,9	36,8
Habillement	7,6	9,3	7,4	6,3	5,7	5,0	3,5
Habitation	17,3	18,5	22,8	18,5	23,4	22,6	21,1
Equipements ménagers	1,2	4,6	5,0	4,6	3,9	3,8	3,7
Hygiène et soins médicaux	4,9	5,1	5,4	7,8	7,6	8,3	7,6
Transport et communications	2,6	7,5	5,9	6,6	7,0	8,2	12,8
Loisirs, culture et enseignement	1,7	4,0	4,3	7,4	5,6	4,3	5,3
Autres biens et services	3,3	3,9	3,9	8,5	8,4	6,3	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural							
Alimentation	76,8	65,0	58,2	54,7	54,2	49,9	49,3
Habillement	8,1	11,6	7,1	5,9	5,1	4,3	3,1
Habitation	2,8	11,4	16,2	15,4	16,7	21,0	18,3
Equipements ménagers	2,5	3,9	5,5	3,9	3,9	4,0	3,6
Hygiène et soins médicaux	2,3	3,1	3,5	4,6	5,0	5,6	6,3
Transport et communications	1,8	2,8	4,3	4,7	5,2	5,6	9,0
Loisirs, culture et enseignement	1,1	0,9	2,0	3,0	2,1	1,8	2,5
Autres biens et services	4,6	1,3	3,2	7,8	7,8	7,8	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1959/60, 1970/71, 1984/85 et 2000-01 et sur le niveau de vie 1990/91, 1998/99 et 2006-07.

INDICATEURS DE PAUVRETE

Indicateurs	1985	1998	2001	2007
Seuil de pauvreté alimentaire (en DH)				
Urbain	961	1.756	1.752	2.012
Rural	961	1.731	1.752	2.012
Seuil de pauvreté élevée (en DH)¹				
Urbain	1.760	3.700	3.421	3.834
Rural	1.604	2.921	3.098	3.569
Seuil de vulnérabilité (en DH)				
Urbain	2.640	5.550	5.132	5.751
Rural	2.406	4.382	4.647	5.353
Part dans la masse totale des dépenses des ménages				
Des 10% les plus pauvres (en %)	1,9	2,6	2,6	2,6
Des 10% les plus riches (en %)	30,5	30,9	32,1	33,1
Rapport inter milieu (urbain/rural)				
Rapport inter milieu (urbain/rural)	1,9	2,0	2,0	1,8
Indice de Gini				
Indice de Gini	0,397	0,395	0,406	0,410
Part dans la masse totale des revenus des ménages				
Total				
Des 10% les plus pauvres (en %)		...		2,2
Des 10% les plus riches (en %)		...		37,4

Source: HCP, ENNVN 1998/1999 et ENRNVM 2006/2007, ENCDM : 1984/1985 et 2000/2001, Direction de la Statistique, Observatoire des Conditions de Vie des Ménages.

¹ En termes de dépenses annuelles moyennes par personne.

INDICATEURS DE PAUVRETE (suite)

Indicateurs	1985	1998	2001	2007
Effectif des pauvres relatifs (en milliers)				
Ensemble	4.573	4.534	4.461	2.773
Urbain	1.250	1.439	1.235	829
Rural	3.324	3.095	3.225	1.945
Effectif des pauvres absolus (en milliers)				
Ensemble	2.724	2.181	1.952	1.195
Urbain	643	375	376	231
Rural	2.081	1.806	1.576	964
Effectif des vulnérables (en milliers)				
Ensemble	5.263	6.665	6.613	5.380
Urbain	1.655	3.052	2.700	2.216
Rural	3.608	3.613	3.913	3.164

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVM 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985 et 2000/2001, Direction de la Statistique, Observatoire des Conditions de Vie des Ménages.

INDICATEURS DE PAUVRETE INFANTILE (Moins de 18 ans)

Indicateurs (en milliers)	1991	1998	2007
Pauvres			
Masculin	964	1 196	556
Féminin	938	1 166	564
Total	1 903	2 362	1 119
Vulnérables			
Masculin	1 461	1 576	1 027
Féminin	1 442	1 504	970
Total	2 904	3 079	1 996
Taux de pauvreté (en %)	16,6	20,8	11,3
Taux de vulnérabilité (en %)	25,3	27,1	20,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVM 1990/91 et 1998/1999 et 2006/2007, Direction de la Statistique et Observatoire des Conditions de Vie des Ménages.

TAUX DE PAUVRETE ET TAUX DE VULNERABILITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

Indicateurs	1985	1998	2001	2007	2014 ¹
Taux de pauvreté relative					
Ensemble	21,0	16,2	15,3	9,0	...
Urbain	13,3	9,5	7,6	4,8	...
Rural	26,9	24,1	25,1	14,5	...
Taux de pauvreté absolue					
Ensemble	12,5	7,8	6,7	3,9	...
Urbain	6,8	2,5	2,3	1,3	...
Rural	16,8	14,1	12,3	7,2	...
Taux de vulnérabilité					
Ensemble	24,1	23,9	22,8	17,5	11,5
Urbain	17,6	20,2	16,6	12,7	6,9
Rural	29,2	28,1	30,5	23,6	18,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985 et 2000/2001, Direction de la Statistique, Observatoire des Conditions de Vie des Ménages.

¹ Rapport des OMD 1990-2015-estimations-

TAUX DE PAUVRETE SELON LA REGION (EN %)

Région	1985	1994 *	1999	2001	2004 *	2007 *
Régions du Sud ¹	29.4	10,7	9.1	9.0	9.9	6.5
Souss-Massa-Drâa	32.3	16,2	13.5	20.6	18.9	12.5
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	21.6	22,7	25.6	24.8	20.5	15.6
Chaouia-Ouardigha	22.3	11,8	8.0	14.8	13.5	7.6
Marrakech-Tensift-Al Haouz	24.9	20,1	23.2	20.1	19.2	11.2
Oriental	21.8	14,6	15.1	18.2	17.9	10.1
Grand-Casablanca	8.8	4,0	2.7	2.2	3.5	3.2
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	14.4	11,1	9.4	8.1	8.1	5.1
Doukkala-Abda	17.6	17,8	15.0	16.8	15.6	14.3
Tadla-Azilal	20.7	17,3	17.0	11.4	14.4	9.3
Meknès-Tafilalet	25.3	24,1	23.7	25.7	19.5	12.5
Fès-Boulemane	20.3	27,2	26.6	15.0	14.2	9.5
Taza-Al Hoceima-Taounate	19.5	19,2	25.5	14.6	14.5	10.7
Tanger-Tétouan	22.3	19,2	17.1	12.8	12.4	7.4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/85 et 2000-01 et Enquête sur le niveau de vie 1998/99.

* Estimation par la méthode de « poverty-mapping », appliquée aux données des recensements de la population 1994 et 2004 respectivement couplés aux données des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/01 et celles des enquêtes sur le niveau de vie des ménages 1998/99 et 2006/07.

¹ Les régions de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour-Sakia El hamra et Guelmim- Es-Semara sont regroupées pour la représentativité statistique des échantillons des enquêtes.

TAUX DE VULNERABILITE SELON LA REGION (EN %)

Région	1985	1994*	1999	2001	2004*	2007*
Régions du Sud ¹	14,0	15,8	11,1	16,3	11,6	16,1
Souss-Massa-Drâa	27,2	21,6	22,4	23,0	18,3	19,4
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	30,2	25,5	26,5	26,2	22,9	26,7
Chaouia-Ouardigha	27,3	25,4	26,9	24,5	17,5	17,4
Marrakech-Tensift-Al Haouz	27,5	25,7	27,0	29,4	23,1	21,6
Oriental	22,7	20,2	23,7	27,4	19,6	15,0
Grand-Casablanca	17,3	16,3	15,0	10,7	8,0	10,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	17,5	18,3	17,7	16,0	12,1	13,8
Doukkala-Abda	29,6	29,1	28,9	27,7	23,4	24,6
Tadla-Azilal	26,1	28,0	30,0	26,9	19,9	18,3
Meknès-Tafilalet	21,9	23,4	30,1	24,9	19,2	21,6
Fès-Boulemane	23,6	23,7	23,1	24,5	18,1	19,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	23,7	25,5	27,2	25,2	15,9	19,9
Tanger-Tétouan	25,4	22,6	23,9	20,2	16,0	13,1

Source : HCP, Observatoire des Conditions de Vie de la population, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/85 et 2000-01 et l'Enquête sur le niveau de vie 1998/99

* Estimation par la méthode de « poverty-mapping », appliquée aux données des recensements de la population 1994 et 2004 respectivement couplés aux données des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/01 et celles des enquêtes sur le niveau de vie des ménages 1998/99 et 2006/07.

¹ Les régions de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour-Sakia El hamra et Guelmim- Es-Semara sont regroupées pour la représentativité statistique des échantillons des enquêtes

INDICE DE GINI SELON LA REGION

Région	1985	1999	2001	2007
Régions du Sud ¹	0.430	0.410	0.390	0.341
Souss-Massa-Drâa	0.410	0.380	0.420	0.398
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	0.370	0.410	0.370	0.375
Chaouia-Ouardigha	0.360	0.330	0.340	0.304
Marrakech-Tensift-Al Haouz	0.370	0.410	0.350	0.420
Oriental	0.390	0.340	0.370	0.379
Grand-Casablanca	0.400	0.380	0.420	0.368
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	0.430	0.390	0.390	0.461
Doukkala-Abda	0.350	0.340	0.370	0.401
Tadla-Azilal	0.320	0.370	0.360	0.333
Meknès-Tafilalet	0.380	0.400	0.410	0.383
Fès-Boulemane	0.420	0.400	0.370	0.396
Taza-Al Hoceima-Taounate	0.320	0.400	0.360	0.329
Tanger-Tétouan	0.380	0.350	0.370	0.471
Ensemble	0.397	0.395	0.406	0.407

Source : HCP, Observatoire des Conditions de Vie de la population, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/85 et 2000-01 et l'Enquête sur le niveau de vie 1998/99.

¹ Les régions de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour-Sakia El hamra et Guelmim- Es-Semara sont regroupées pour la représentativité statistique des échantillons des enquêtes.

INDICE VOLUMETRIQUE DE PAUVRETE SELON LA REGION (%)

Région	1999	2001	2007
Régions du Sud ¹	0,017	0,02	1.35
Souss-Massa-Drâa	0,032	0,051	3.01
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	0,061	0,051	3.13
Chaouia-Ouardigha	0,02	0,029	1.35
Marrakech-Tensift-Al Haouz	0,056	0,043	2.25
Oriental	0,041	0,05	2.30
Grand-Casablanca	0,004	0,004	0.55
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	0,021	0,014	0.97
Doukkala-Abda	0,026	0,035	3.18
Tadla-Azilal	0,034	0,02	1.78
Meknès-Tafilalet	0,064	0,074	2.53
Fès-Boulemane	0,061	0,03	1.77
Taza-Al Hoceima-Taounate	0,067	0,032	2.20
Tanger-Tétouan	0,038	0,025	1.30
Ensemble	0,038	0,035	1.96

Source : Haut-Commissariat au Plan : Observatoire des Conditions de Vie de la population.

¹ Les régions de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour-Sakia El hamra et Guelmim- Es-Semara sont regroupées pour la représentativité statistique des échantillons des enquêtes

INDICE DE SEVERITE DE PAUVRETE SELON LA REGION (%)

Région	1999	2001	2007
Régions du Sud ¹	0,005	0,007	0.44
Souss-Massa-Drâa	0,012	0,019	1.06
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	0,021	0,016	0.89
Chaouia-Ouardigha	0,008	0,008	0.37
Marrakech-Tensift-Al Haouz	0,02	0,014	0.71
Oriental	0,016	0,02	0.81
Grand-Casablanca	0,001	0,002	0.14
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	0,007	0,004	0.32
Doukkala-Abda	0,006	0,012	1.04
Tadla-Azilal	0,01	0,006	0.58
Meknès-Tafilalet	0,023	0,03	0.73
Fès-Boulemane	0,021	0,01	0.49
Taza-Al Hoceima-Taounate	0,027	0,01	0.67
Tanger-Tétouan	0,014	0,008	0.42
Ensemble	0,013	0,012	0.62

Source : Haut-Commissariat au Plan : Observatoire des Conditions de Vie de la population.

¹ Les régions de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour-Sakia El hamra et Guelmim- Es-Semara sont regroupées pour la représentativité statistique des échantillons des enquêtes

**INDICE DE CONFIANCE DES MENAGES ET SES COMPOSANTES PAR TRIMESTRE
(SOLDE DES OPINIONS EN POINTS)**

Indicateur	Trimestre															
	T1/11	T2/11	T3/11	T4/11	T1/12	T2/12	T3/12	T4/12	T1/13	T2/13	T3/13	T4/13	T1/14	T2/14	T3/14	T4/14
Indicateur résumé ICM	78,4	85,8	86,5	84,5	82,9	80,7	77,6	78,4	75,8	74,3	75,4	74,2	74,1	74,0	73,1	71,6
Perspectives d'évolution du nombre de chômeurs	-52,4	-46	-41	-41,6	-44,1	-48,6	-56,7	-58,1	-61,7	-67,8	-69,8	-68,2	-69,1	-66,5	-68,8	-68,0
Evolution passée du niveau de vie en général	-26,1	-17	-13,4	-20,2	-26,2	-21,8	-27,9	-28,1	-29,2	-23,1	-21,2	-19,9	-18,1	-17,7	-17,4	-16,5
Perspectives d'évolution du niveau de vie en général	-1,9	18,1	11,9	13,1	11,2	9	-3,2	-1,2	-5,1	-4,2	-3,1	-7,9	-11,4	-13,1	-13,1	-12,7
Opportunité d'achat	-39,9	-39	-36,4	-38,5	-32,5	-37,4	-29,5	-29,3	-28,3	-31,7	-29,5	-31,8	-31,3	-28,9	-33,1	-38,1
Situation financière actuelle des ménages	-30,6	-27,1	-24,3	-25,7	-25,4	-31	-30,8	-29,4	-29,8	-30,2	-29,5	-29,5	-31,3	-29,7	-28,3	-30,6
Evolution passée de la situation financière des ménages	-10,5	-8,9	-6,4	-9,8	-14,1	-16,6	-16,7	-15,7	-19,6	-23,8	-21,9	-21,9	-21,3	-23,3	-25,8	-29,2
Evolution future de la situation financière des ménages	10,2	20,4	15,1	14	11,2	11,1	7,7	10,6	4,5	0,7	2,8	-1,7	1,2	-2,7	-1,5	-3,9
Evolution future des prix des produits alimentaires	-73,4	-58,8	-72,6	-73,0	-69,8	-71,5	-73,6	-70,0	-76,1	-73,4	-76,0	-76,0	-77,6	-78,0	-76,9	-77,2
Evolution passée des prix des produits alimentaires	-95,5	-87,2	-89,9	-92,5	-91,6	-91,1	-91,7	-90,6	-91,6	-89,0	-90,5	-90,8	-89,4	-84,1	-81,8	-84,5
Capacité à épargner des ménages dans les mois à venir	-61,7	-63,3	-64,9	-64,7	-62,5	-63,5	-65,3	-64,5	-67,0	-70,3	-69,1	-66,7	-66,6	-70,2	-74	-71,1

Source : Haut Commissariat au plan/ Enquête de conjoncture auprès des ménages.

LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

Liste des tableaux

Dépenses publiques et indice du coût de la vie relatifs aux loisirs et culture	261
Foyers féminins, maisons de jeunes, colonies de vacances et voyages culturels	262
Installations sportives	263
Activités cinématographiques	263
Selon la région	
Foyers féminins, cadres et bénéficiaires selon la région	264
Maisons de jeunes et bénéficiaires selon la région	265
Installations sportives selon la région	266
Activités cinématographiques selon la région	268
Les jeunes et les loisirs selon le milieu de résidence	269

DEPENSES PUBLIQUES ET INDICE DU COUT DE LA VIE RELATIFS AUX LOISIRS ET CULTURE

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Part dans le budget des dépenses (en %)					
Part des dépenses du Ministère de la Culture dans l'ensemble des dépenses publiques	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Part des dépenses du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans l'ensemble des dépenses publiques	0,8	0,5	0,4	0,4	0,5
Indice des prix à la consommation (base 2006)					
Ensemble	97,1	96,4	96,9	97,3	96,4
Jeux, jouets et passe-temps	104,6	104,4	105,7	106,0	106,5
Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activité de plein air	98,7	98,6	98,1	100,1	101,8
Produits pour jardins, plantes et fleurs	103,0	102,5	102,9	103,4	105,3
Services récréatifs et sportifs	102,1	102,7	104,2	106,5	108
Services culturels	97,2	97,2	97,6	98,9	99,0
Jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Livres	100,7	100,8	100,9	100,9	100,9
Journaux et périodiques	116,5	116,6	118,5	121,9	122,7
Papeterie et matériel de dessin	103,5	105,1	106,9	108,0	109,3
Forfaits touristiques	114,5	115	118,4	120,3	116,8

Sources : Trésorerie Générale et Haut-Commissariat au Plan

FOYERS FEMININS, MAISONS DE JEUNES, COLONIES DE VACANCES ET VOYAGES CULTURELS

Indicateurs	2010 ^R	2011	2012	2013	2014
Foyers féminins					
Bénéficiaires des activités des foyers féminins (en milliers)	109	89	89	...	112
Activités des maisons de jeunes					
Nombre d'établissements	510	527	557
Nombre de participants (en milliers)	4.807	4.905	5.053
Missions de jeunes marocains à l'étranger					
Nombre de missions	22	12	8	...	7
Nombre de bénéficiaires	367	250	185	...	182
Délégations de jeunes étrangers arrivés au Maroc	229	98	102 ^R	...	238
Bénéficiaires des Centres d'accueil	20.944	19.838	22.263	...	23.069
Colonies de vacances (Nombre de participants) ¹	182.287	125.132	133.910

Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données pour 2013 ne sont pas disponibles

¹ Il s'agit des bénéficiaires des colonies de vacances toutes catégories confondues (période estivale, colonies de vacances urbaines, colonies de proximité, etc.).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Installation	2008	2009	2011	2012	2013
Bases nautiques	6	9	6
Football	456	733	455
Basket-ball	183	504	181
Hand-ball	115	476	116
Volley-ball	128	390	129
Rugby	9	10	9
Athlétisme	74	55	75
Piscines	61	53	66
Salles de sport	81	77	103

Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données pour 2012 et 2013 ne sont pas disponibles

ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUES

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'écrans de cinéma	70	44	36	31	31
Nombre de places (en milliers)	45	41	32	30	30
Nombre de places pour 100.000 habitants	141	126	99	92	90
Nombre d'entrées annuelles (en milliers)	2.538	2.249	2.011	1.792	1.644
Nombre d'entrées annuelles pour 100.000 habitants	7.957	6.973	6.170	5.440	4.856

Source : Centre Cinématographique Marocain.

**FOYERS FEMININS, CADRES ET BENEFICIAIRES SELON
LA RÉGION EN 2014**

Région	Foyers	Cadres	Bénéficiaires ¹
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	6	1	2 149
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	65	10	549
Guelmim-Es-Semara	44	16	629
Souss-Massa-Drâa	71	26	18 161
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	44	18	12 555
Chaouia Ouardigha	58	20	6 774
Marrakech-Tensift-Al Haouz	47	16	11 164
Oriental	79	23	7 300
Grand Casablanca	67	13	13 563
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	117	22	6 836
Doukkala-Abda	36	12	10 745
Tadla-Azilal	28	18	943
Meknès-Tafilalet	100	46	13 499
Fès-Boulemane	61	27	2 656
Taza-Al Hoceima-Taounate	64	29	2 418
Tanger-Tétouan	61	17	2 294
Ensemble	948	314	112 235

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

¹ Y compris les bénéficiaires des unités mobiles d'alphabétisation et de formation.

**MAISONS DE JEUNES ET BENEFICIAIRES SELON
LA RÉGION EN 2012**

Région	Etablissements	Bénéficiaires
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	4	39 248
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	14	181 714
Guelmim-Es-Semara	28	275 894
Souss-Massa-Drâa	51	752 008
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	25	187 145
Chaouia Ouardigha	26	245 000
Marrakech-Tensift-Al Haouz	27	367 167
Oriental	39	244 578
Grand Casablanca	51	751469
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	53	520 547
Doukkala-Abda	30	211 811
Tadla-Azilal	27	150 937
Meknès-Tafilalet	56	307 356
Fès-Boulemane	47	253 614
Taza-Al Hoceima-Taounate	37	266 745
Tanger-Tétouan	42	297 298
Ensemble	557	5 052 531

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données pour 2013 et 2014 ne sont pas disponibles

INSTALLATIONS SPORTIVES SELON LA RÉGION EN 2011¹

Région	Base nautique	Foot- Ball	Basket- Ball	Hand- Ball	Volley- Ball
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	-	2	-	-	-
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	-	3	2	2	1
Guelmim-Es-Semara	-	16	7	4	4
Souss-Massa-Drâa	-	41	20	6	10
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	1	17	9	6	3
Chaouia Ouardigha	-	32	10	6	8
Marrakech-Tensift-Al Haouz	-	45	18	10	12
Oriental	-	44	13	5	12
Grand Casablanca	1	40	23	17	16
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2	36	24	20	21
Doukkala-Abda	2	21	3	3	1
Tadla-Azilal	-	30	8	6	6
Meknès-Tafilalet	-	38	14	12	11
Fès-Boulemane	-	33	11	6	8
Taza-Al Hoceima-Taounate	-	29	7	8	8
Tanger-Tétouan	-	18	12	5	8
Ensemble	6	455	181	116	129

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données pour 2013 et 2014 ne sont pas disponibles

¹ Y compris les infrastructures appartenant aux collectivités locales.

INSTALLATIONS SPORTIVES SELON LA RÉGION EN 2011¹ (SUITE)

Région	Rugby	Athlétisme	Piscine	Salle de sport
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	-	1	1	1
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	-	1	2	4
Guelmim-Es-Semara	-	3	1	5
Souss-Massa-Drâa	-	8	4	9
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	-	3	4	4
Chaouia Ouardigha	-	3	3	3
Marrakech-Tensift-Al Haouz	-	9	4	8
Oriental	1	7	4	6
Grand Casablanca	2	8	5	14
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	5	10	8	17
Doukkala-Abda	-	4	4	4
Tadla-Azilal	-	5	3	2
Meknès-Tafilalet	-	4	12	6
Fès-Boulemane	1	3	5	7
Taza-Al Hoceima-Taounate	-	2	4	6
Tanger-Tétouan	-	4	2	7
Ensemble	9	75	66	103

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données pour 2013 et 2014 ne sont pas disponibles

¹ Y compris les infrastructures appartenant aux collectivités locales.

ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUES¹ SELON LA RÉGION EN 2014

Région	Ecrans de cinéma	Places	Entrées annuelles
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	-	-	-
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	-	-	-
Guelmim-Es-Semara	-	-	-
Souss-Massa-Drâa	1	440	8 057
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	-	-	-
Chaouia Ouardigha	-	-	-
Marrakech-Tensift-Al Haouz	4	5 105	257 542
Oriental	1	945	7 475
Grand Casablanca	10	11 575	936 421
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	5	4 225	150 360
Doukkala-Abda	-	-	-
Tadla-Azilal	-	-	-
Meknès-Tafilalet	3	1 880	43 822
Fès-Boulemane	1	1 352	78 776
Taza-Al Hoceima-Taounate	-	-	-
Tanger-Tétouan	6	4 923	161 194
Ensemble	31	30 445	1 643 647

Source : Centre Cinématographique Marocain.

¹ Il s'agit des activités des cinémas : diffusion de films sur grand écran.

LES JEUNES ET LES LOISIRS PAR MILIEU DE RESIDENCE 2011

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Lecture			
Régulièrement	16,2	3,9	11,2
De temps en temps	42,6	20,8	33,8
Jamais	41,2	75,3	55,0
Pratique des activités artistiques (musique, danse, théâtre, etc.)			
Régulièrement	3,4	1,1	2,5
de temps en temps	7,3	2,2	5,2
jamais	89,3	96,8	92,3
Assister aux activités artistiques (musique, danse, théâtre, etc.)			
Régulièrement	2,7	1,0	2,0
De temps en temps	19,3	6,7	14,2
Jamais	78,0	92,4	83,8
Pratique du sport			
Régulièrement	17,9	6,1	13,1
De temps en temps	24,8	10,1	18,9
Jamais	57,3	83,8	68,0
Assister aux activités sportives			
Régulièrement	8,1	3,6	6,3
De temps en temps	15,0	6,8	11,7
Jamais	76,9	89,6	82,1
Pratique des activités manuelles ou artistiques			
Régulièrement	4,6	1,2	3,3
De temps en temps	12	4,5	9,0
Jamais	83,3	94,3	87,7
Pratique des activités d'excursion, de pêche et de chasse			
Régulièrement	5,0	1,4	3,5
De temps en temps	25,6	8,1	18,5
Jamais	69,4	90,5	77,9
Regarder la télévision ou écouter la radio			
Régulièrement	73,0	60,7	68,1
De temps en temps	22,4	26,1	23,9
Jamais	4,6	13,2	8,1

Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes-2011.

**LES JEUNES ET LES LOISIRS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE
(SUITE)**

	Urbain	Rural	Ensemble
Utilisation de l'internet			
Souvent	21,0	3,1	13,8
Parfois	22,2	7,1	16,1
Jamais	56,7	89,8	70,1
Nature des films préférés			
Aucune préférence	21,7	29,8	25,0
Films ou feuilletons policiers	10,4	7,1	9,1
Films ou feuilletons d'horreur	4,0	1,3	2,9
Films ou feuilletons sociaux et sentimentaux	29,7	30,1	29,8
Films ou feuilletons historiques	9,3	4,9	7,5
Science fiction	2,7	1,0	2,0
Drama et comédie	13,0	6,8	10,4
Ne regarde pas de films	9,2	19,1	13,2

Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes-2011.

ANNEXES

- 1. Concepts et définitions*
- 2. Notations, sigles et acronymes*

CONCEPTS ET DEFINITIONS

1. POPULATION ET MENAGES

- ◆ *Taux d'urbanisation* : rapport de la population urbaine à la population totale.
- ◆ *Rapport de masculinité* : nombre d'hommes pour cent femmes.
- ◆ *Indice synthétique de fécondité* : nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme, pendant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.
- ◆ *Taux global de fécondité par âge* : nombre de naissances issues d'un groupe d'âge donné rapporté à l'effectif moyen des femmes du groupe d'âge en question.
- ◆ *Taux brut de natalité* : ce sont les naissances survenues au cours d'une année donnée rapportées à la population totale en milieu de période.
- ◆ *Taux brut de reproduction* : c'est le nombre moyen de filles mises au monde par une femme, dans des conditions de fécondité définies, en l'absence de toute mortalité depuis la naissance jusqu'à la fin de la période de procréation.

- ◆ *Taux de prévalence contraceptive* : c'est la proportion de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant (ou dont le mari utilise) une méthode contraceptive quelconque.
- ◆ *Espérance de vie à la naissance* : c'est l'âge moyen que peut vivre un individu à sa naissance dans les conditions de mortalité de la période étudiée.
- ◆ *Taux brut de mortalité* : ce sont les décès survenus au cours d'une année donnée rapportés à la population totale en milieu de période.
- ◆ *Quotient de mortalité néonatale* : c'est la probabilité de décéder entre le 1^{er} et le 28^{ème} jour de la vie.
- ◆ *Quotient de mortalité post-néonatale* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre le premier et le douzième mois.
- ◆ *Quotient de mortalité infantile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre la naissance et l'âge exact d'un an.
- ◆ *Quotient de mortalité juvénile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre le premier et le cinquième anniversaire.
- ◆ *Quotient de mortalité infanto-juvénile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre la naissance et le cinquième anniversaire.

- ◆ *Taux de mortalité maternelle* : c'est le nombre de femmes qui meurent des suites de la grossesse ou au cours des 42 jours qui suivent l'accouchement, à cause des complications de la grossesse ou de l'accouchement, pour 100.000 naissances vivantes.

- ◆ *Rapport de dépendance démographique* : c'est l'effectif de la population âgée de moins de 15 ans et celle âgée de 60 ans et plus rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans, exprimé en%.

- ◆ *Taux de migration nette* : c'est la migration nette (différence entre immigrés et émigrés) rapportée à la population pendant une période donnée.

- ◆ *Une famille* : Groupe de personnes liées par des liens de filiation et d'alliance. Elle rassemble plusieurs personnes, appartenant toutes à un même ménage. Pour déterminer une famille au sens du recensement, on ne prend en compte que les liens de vie en couple et de filiation directe (parent/enfant). Une relation comporte au maximum deux générations successives :
 - Une famille nucléaire : composée d'un seul noyau. Elle peut être un couple ou monoparentale, avec ou sans enfant(s), ou peut être une fratrie.
 - Une famille élargie, étendue ou complexe comprend plusieurs noyaux. Elle peut comprendre également les oncles et tantes, les grands-parents, les cousins, les neveux et les petits-fils.

- *Les ménages nucléaires sont subdivisés en quatre catégories de noyau familial :*
 1. *Famille nucléaire incomplète ou biparentale composée de deux conjoints mariés (couple) sans enfants ou famille;*
 2. *Famille nucléaire complète composée de conjoints mariés (couple) avec enfants célibataires ou famille;*
 3. *Famille nucléaire monoparentale composée d'un père ou d'une mère avec ses enfants célibataires;*
 4. *Une fratrie composée de frères et sœurs tous célibataires.*

2. ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

- ◆ *Chômeurs* : individus âgés de 15 ans et plus ne travaillant pas au moment de l'enquête et qui déclarent être à la recherche d'un emploi.
- ◆ *Population active* : elle est composée de la population active occupée et des chômeurs.
- ◆ *Taux brut d'activité* : c'est le rapport de la population active à la population totale.
- ◆ *Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus* : c'est le rapport de la population active de 15 ans et plus à la population totale de 15 ans et plus.
- ◆ *Taux d'emploi ou d'occupation professionnelle (15 ans et plus)* : c'est le rapport de la population active occupée à la population totale.

- ◆ *Taux de dépendance économique* : c'est le ratio des inactifs et des chômeurs dans la population active occupée.
- ◆ *Taux de chômage* : c'est le rapport de la population active en chômage à la population active âgée de 15 ans et plus.
- ◆ *Chômage de longue durée* : chômage dont la durée est de douze mois ou plus.
- ◆ *Population active occupée sous-employée*: est constituée d' :
 - actifs occupés âgés de 15 ans et plus, disposés à faire des heures complémentaires, disponibles pour le faire et ayant travaillé au cours de la semaine de référence moins de 48 heures ;
 - actifs occupés âgés de 15 ans et plus ayant travaillé plus que le seuil fixé ci-dessus et qui sont à la recherche d'un autre emploi ou disposés à changer d'emploi pour l'une des deux raisons suivantes :
 1. inadéquation de leur emploi avec leur formation ou leur qualification;
 2. insuffisance du revenu procuré par leur travail.
- ◆ *Taux de sous emploi* : Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

3. ALPHABÉTISATION ET EDUCATION

- ◆ *Taux d'alphabétisation* : pourcentage des personnes âgées de 10 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte, en une langue ou plus.
- ◆ *Taux brut de préscolarisation* : effectif des élèves de l'enseignement préscolaire rapporté à la population âgée de 3 à 5 ans (en %).
- ◆ *Population scolarisée* : ensemble des élèves ou étudiants inscrits dans un cycle d'enseignement fondamental, secondaire, supérieur ou de formation professionnelle.
- ◆ *Taux brut d'inscription en première année du premier cycle de l'enseignement fondamental* : nombre d'enfants en première année d'enseignement, indépendamment de leur âge, exprimé en % de la population d'âge officiel d'admission au premier niveau d'enseignement.
- ◆ *Taux brut de scolarisation en primaire (6-11 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves du primaire et la population âgée de 6 à 11 ans.
- ◆ *Taux brut de scolarisation en collégial (12-14 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves du collégial et la population âgée de 12 à 14 ans.

- ◆ *Taux brut de scolarisation en secondaire (15-17 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves de l'enseignement secondaire et la population âgée de 15 à 17 ans.
- ◆ *Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (6-22 ans)* : rapport entre l'effectif de la population scolarisée (tous niveaux confondus y compris la formation professionnelle) et celui de la population âgée de 6 à 22 ans (en %).
- ◆ *Taux net de scolarisation* : rapport entre l'effectif des élèves inscrits à un cycle d'enseignement, qui appartiennent au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement, et le nombre total d'enfants appartenant à ce même groupe d'âge.
- ◆ *Taux de redoublement* : total des redoublants d'un cycle donné rapporté à l'effectif des élèves de ce cycle.
- ◆ *Taux de passage à un cycle supérieur* : nombre des nouveaux inscrits de ce cycle exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves se trouvant en dernière classe du cycle inférieur l'année précédente.
- ◆ *Taux d'encadrement* : rapport entre l'effectif des élèves et celui des enseignants pour un cycle ou un niveau donné.

4. SANTE

- ◆ *Habitants par médecin* : rapport de la population au nombre total de médecins.

- ◆ *Taux de couverture médico-sanitaire* : proportion des personnes couvertes par un organisme de prévoyance sociale (CNOPS, assurance médicale privée, etc.) dans la population totale.
- ◆ *Capacité litière théorique* : nombre de lits théoriquement disponibles selon les normes et standards par type d'hôpital (local, provincial, régional, universitaire, etc.).
- ◆ *Capacité litière fonctionnelle* : nombre de lits réellement occupés et opérationnellement utilisés pour accueillir les patients.
- ◆ *Couverture vaccinale* : pourcentage des enfants vaccinés d'une tranche d'âge donnée.

- ◆ *Formation de soins de base* : il s'agit des hôpitaux ruraux, des centres de santé urbains et ruraux et des dispensaires urbains et ruraux et des dispensaires ruraux de base.

- ◆ *Taux de rotation (TROT)* : nombre moyen de personnes hospitalisées ayant occupé un lit pendant une période déterminée.

- ◆ *Durée moyenne d'hospitalisation (DMS)* : c'est le nombre moyen de journées que le malade passe dans un établissement hospitalier.

- ◆ Intervalle de rotation (IROT) : c'est la durée moyenne, en jours, qu'un lit d'hôpital reste inoccupé entre une succession de personnes hospitalisées.
- ◆ *Taux de morbidité* : pourcentage de personnes ayant été malades ou blessées durant les 4 dernières semaines précédant la date de l'enquête.
- ◆ *Indice de Masse corporelle (IMC) ou Indice de Quetelet* : est le rapport du poids au carré de la taille (kg/m²). Il fournit, chez l'adulte, une valeur du poids pour la taille qui dépend très peu de la taille effective. Il permet d'évaluer aussi bien le degré de la déficience chronique en énergie que le risque de surpoids (obésité). Les normes généralement retenues en fonction de l'état des individus sont les suivantes :

Classes de l'IMC	Etat nutritionnel
< 18,5	maigreur
de 18,5 à moins de 25	poids normal
25 et plus	surpoids
. 25 à moins de 30	<i>surpoids de degré 1</i>
. de 30 à moins de 40	<i>surpoids de degré 2 : Obésité modérée (30 à 35) ou obésité sévère (35 à 40)</i>
. 40 et plus	<i>surpoids de degré 3 : Obésité morbide ou massive</i>

5. HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

- ◆ *Accès à l'eau potable salubre* : pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable salubre (branchements au réseau, bornes fontaines et points d'eau aménagés) à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes et d'un kilomètre en milieu rural.
- ◆ *Accès à l'assainissement liquide* : pourcentage des ménages ayant accès au réseau des égouts d'évacuation des eaux usées et des déchets liquides.
- ◆ *Ménages disposant de l'électricité* : part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'électricité.
- ◆ *Taux d'équipement des ménages* : part des ménages possédant le bien en question dans l'ensemble des ménages.
- ◆ *Surface bâtie* : surface couverte du rez-de-chaussée.
- ◆ *Surface de plancher* : surface couverte du rez-de-chaussée plus celle de tous les étages constituant une même construction.
- ◆ *Valeur de la construction* : somme des dépenses liées directement à la construction non compris le coût du terrain.

6. CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MENAGES

- ◆ *Produit intérieur brut* : le produit intérieur brut (PIB) est l'agrégat qui représente la richesse créée au cours de l'année, autrement dit, il mesure l'apport de l'activité de production à l'économie nationale.

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées générées par les différents agents économiques et des droits et taxes à l'importation. Ainsi, l'évolution en volume du PIB mesure le niveau de croissance de l'économie nationale.

- ◆ *Revenu national brut disponible* : le PIB ne correspond pas au total du revenu, il faut tenir compte du fait qu'une partie va être versée ou reçue de l'extérieur sous forme de revenus (salaires et revenus de la propriété et de l'entreprise) et de transferts courants. La correction du PIB de ces flux aboutit au revenu national brut disponible (RNBD). Celui-ci constitue, par conséquent, le revenu global de la nation obtenu par la somme du PIB et des revenus nets reçus de l'extérieur.

Le RNBD est affecté à la consommation finale nationale et à l'épargne nationale.

- ◆ *Consommation finale des ménages* : la consommation finale des ménages, au sens de la comptabilité nationale, représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins des ménages. Elle comprend la valeur d'acquisition

des biens et des services et de l'autoconsommation (produits agricoles, services de logements habités par leurs propriétaires, etc.).

- ◆ *Propension moyenne à consommer des ménages résidents* : elle représente la partie du revenu disponible dépensée en consommation finale des ménages.
- ◆ *Épargne* : partie du revenu disponible non dépensée en consommation finale. L'épargne nationale brute constitue un moyen de financement interne de l'accumulation nationale formée essentiellement de la FBCF (Formation brute de capital fixe) et de la variation des stocks.
- ◆ *Taux d'investissement* : rapport de la valeur de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) sur le PIB, multiplié par 100.
- ◆ *Taux d'épargne* : rapport d'épargne nationale brute sur le revenu national brut, multiplié par 100.
- ◆ *Importations des biens et services /PIB* : ensemble des biens et services importés divisé par le PIB, multiplié par 100.
- ◆ *Exportations des biens et services/PIB* : rapport de l'ensemble des biens et services exportés sur le PIB, multiplié par 100.

- ◆ *IPC : l'Indice des prix à la consommation* : Depuis 2005, le HCP a entrepris une réforme majeure de l'indice du coût de la vie (base 100 : 1989) pour tenir compte des nouvelles données disponibles et des derniers développements méthodologiques en la matière. Cette réforme a donné lieu à un nouvel indice des prix à la consommation appelé IPC (Base 100 : 2006) que le Haut Commissariat au Plan publie mensuellement depuis novembre 2009. Cet indice est utilisé principalement :
 - Comme estimateur du taux d'inflation général ;
 - Pour l'élaboration de la politique monétaire ;
 - Pour l'analyse de la conjoncture économique ;
 - Pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques;
 - Comme déflateur des agrégats de la comptabilité nationale.

Les principales innovations méthodologiques caractérisant le nouvel indice des prix à la consommation portent sur :

- L'extension de la couverture de la population
- L'extension du champ géographique
- L'adoption d'une nouvelle nomenclature
- L'actualisation des coefficients de pondération
- L'actualisation du panier de l'indice
- Le choix des points de vente

Le calculateur de l'indice des prix personnalisé : est un outil interactif qui permet à l'utilisateur d'obtenir l'évolution personnalisée des prix à la consommation qui correspond à sa structure de consommation. Cet outil est disponible sur le site web du HCP au www.hcp.ma.

◆ *Indicateurs de pauvreté*

Le HCP calcule les seuils de pauvreté et de vulnérabilité conformément aux normes internationales:

- *Le seuil de pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant le minimum requis en calories (1984 kilocalories par jour et par personne); norme recommandée par la FAO et l'OMS.*
- *Le seuil de pauvreté relative est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale).*
- *Le seuil de pauvreté absolue est le seuil de pauvreté alimentaire majoré par le coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget (Méthode de la Banque Mondiale).*
- *Le taux de vulnérabilité est la proportion de la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de pauvreté. Selon l'approche de la BM, la dépense par tête de la population vulnérable se situe entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.*
- *Indices de pauvreté : Incidence, profondeur, sévérité : La littérature en matière de mesure de pauvreté propose divers indicateurs d'évaluation. Sans vouloir s'attarder sur ces mesures, nous nous limitons aux trois indices standards issus de la famille*

de mesures proposées par Foster et al. (1984). L'intérêt de ces indices, qui sont complémentaires, décomposables et additifs, est qu'ils relient la pauvreté dans le sous-groupe à la pauvreté totale. Ils peuvent être exprimés de la façon suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{\sum_{i=1}^q (1 - y_i / z)^{\alpha}}{N} \text{ avec : } y_i < z \text{ et } \alpha \geq 0$$

où :

- N : est la taille de la population,
- q : le nombre de pauvres,
- y_i : représente la consommation estimée per capita pour un pauvre i ,
- z : le seuil de pauvreté relative.
- α : est un coefficient positif, il peut être interprété comme un indice d'aversion pour la pauvreté.

Plus α est grand, plus les plus pauvres sont ciblés, et mieux pondérés dans la mesure de la pauvreté.

1. Si $\alpha = 0$, P_0 mesure **l'incidence** de la pauvreté exprimée en termes de pourcentage des personnes pauvres dans la population. Toutefois, l'information relative qu'elle produit ne renseigne ni sur le degré de pauvreté ni sur son étendue au sein des groupes démunis ;
2. Si $\alpha = 1$, P_1 est connu sous le nom de l'indice volumétrique, il mesure **la profondeur** de la pauvreté à partir de l'évaluation de l'écart proportionnel moyen par rapport au seuil de pauvreté. Noter que la grandeur $NZ P_1$ est le déficit global de la pauvreté par rapport au seuil de la pauvreté relative. En cas d'un ciblage parfait, cette grandeur estime le montant minimum qu'il faut transférer aux pauvres afin d'éliminer la pauvreté au bout d'une période donnée ;
3. Si $\alpha = 2$, P_2 mesure **la sévérité** de la pauvreté en accordant plus d'importance aux plus pauvres parmi les pauvres.

- ◆ L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de niveaux de vie (de revenus, de salaires, etc.). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les niveaux de vie (les salaires, les revenus, etc.) seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les niveaux

de vie (les salaires, les revenus etc.) sauf un, seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

- ◆ *Classes de revenu : les ménages sont répartis en cinq classes de taille égale, en termes d'effectifs, après leur tri suivant un ordre croissant de la valeur du revenu annuel. Ces classes sont pour l'année 2007 (ENNVM-2006/2007) comme suit :*

Q1 :	Moins de 23.158 DH	(1 ^{er} quintile)
Q2 :	de 23.158 à moins de 34.700 DH	(2 ^{ème} quintile)
Q3 :	de 34.700 à moins de 50.720 DH	(3 ^{ème} quintile)
Q4 :	de 50.720 à moins de 79.800 DH	(4 ^{ème} quintile)
Q5 :	79.800 DH et plus	(5 ^{ème} quintile)

- ◆ *Coefficient budgétaire : part de la dépense en question dans le budget des ménages.*
- ◆ *L'Indice de Confiance des Ménages (ICM) est calculé sur la base de sept indicateurs, quatre relatifs à la situation générale et trois à la situation propre du ménage : évolution passée du niveau de vie, perspective d'évolution du niveau de vie, perspective d'évolution du nombre de chômeurs, opportunité d'achat de biens durables, situation financière actuelle des ménages, évolution passée de la situation financière des ménages.*

7. LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

- ◆ *Foyers féminins* : établissements dont l'objectif est d'intégrer la femme dans le développement économique et social. Ils relèvent du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ont pour principale tâche de former les femmes dans les domaines de l'alphabétisation, de la formation professionnelle, etc.

- ◆ *Maisons des jeunes* : établissements culturels et éducatifs sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils accueillent les jeunes de 7 à 25 ans.

- ◆ *Jardins d'enfants* : établissements fournissant un enseignement préscolaire destiné aux enfants de 3 à 6 ans. Ne sont comptabilisés dans ce document que ceux placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

NOTATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

...	Donnée non disponible
-	Donnée nulle ou insignifiante
*	Donnée estimée ou provisoire
AR	Arrêt de la série
R	Donnée rectifiée
BCG	Vaccin antituberculeux
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CGI	Compagnie Générale Immobilière
CERED	Centre d'études et de recherches démographiques
CM	Chef de ménage
DMS	Durée moyenne d'hospitalisation
DTCP	Diphtérie, tétanos, coqueluche et polio
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ENA	Enquête nationale sur l'anthropométrie
ENBTF	Enquête nationale sur le budget-temps des femmes
ENCDM	Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages
END	Enquête Nationale Démographique
ENDPR	Enquête Nationale Démographique à passages répétés
ENE	Enquête Nationale sur l'emploi
ENF	Enquête Nationale sur la Famille
ENNVN	Enquête Nationale sur les niveaux de vie des ménages
ENPS-I	Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population
ENSME	Enquête Nationale sur La Santé de la Mère et de l'Enfant
EOM	Enquête à Objectifs Multiples
EPPS	Enquête de panel sur la population et la santé
EPSF	Enquête sur la Population et la Santé Familiale
ESSB	Etablissement de soins de santé de base
HCP	Haut Commissariat au Plan
ICV	Indice du coût de la vie
ICM	Indice de confiance des ménages
IPC	Indice des prix à la consommation
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
IROT	Intervalle de rotation dans les hôpitaux
M ²	Mètre carré

OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisme non gouvernemental
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RNBD	Revenu national brut disponible
SMAG	Salaire minimum Agricole garanti
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SSB	Soin de santé de base
T.A	Taux d'activité
T.CH	Taux de chômage
TOM	Taux moyen d'occupation
VAR	Vaccin anti- rougeoleux.